Le Quotidien

JEUDI
24 MAI
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 160 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

GABRIEL, LE PETIT DG D'UN JOUR

PAGE 31

FINI LES ACCROCHAGES

Pour être plus efficaces, les policiers de Saguenay ne se déplaceront plus sur les accidents ayant causé des dommages matériels de moins de 2000 $ PAGE 3

Rien de concluant dans les recherches

Une quarantaine de bénévoles tentent de retrouver Cédric Gouillart PAGE 2

PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Un duel Golden Knights - Capitals en finale de la Coupe Stanley

PAGE 30

L'UQAC inscrit sa marque dans l'histoire

Une Chaire UNESCO lancée pour faire la passerelle entre les Blancs et les Premières Nations PAGE 10

EN BREF

Découverte d'ossements: l'enquête se poursuit

La Sécurité publique de Saguenay poursuit son enquête entourant la découverte d'ossements à Chicoutimi. Les recherches à proximité du Sentier des rats musqués sont complétées. « Tout ce qui devait être fait sur le terrain a été fait », assure Bruno Cormier, porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay. Des vérifications doivent toutefois être faites à la suite du témoignage d'une dame qui affirme avoir vu des ossements lors d'une randonnée pédestre dans le secteur de l'école Dominique-Racine il y a une quinzaine de jours. Rappelons qu'un os qui pourrait provenir d'une hanche humaine, ainsi qu'un manteau et un portefeuille, ont été découverts par un marcheur à l'entrée du Sentier des rats musqués au parc Rosaire-Gauthier lundi soir. Les éléments ont été envoyés au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale.

ANNE-MARIE GRAVEL

Sortie de route à Roberval

Une personne a été blessée sérieusement dans une sortie de route causée par de l'aquaplanage, à Roberval, mercredi matin. L'automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule sur le boulevard Marcotte, aux environs de 5 h 30, avant de se retrouver en bas du pont de la rivière Ouiatchouan. La victime a été transportée au centre hospitalier pour y soigner des blessures sérieuses.

ANNE-MARIE GRAVEL

4e JOURNÉE DE RECHERCHES

Aucun signe de Cédric Gouillart

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

La quatrième journée de recherches n'a pas permis de retrouver Cédric Gouillart, qui a quitté son domicile du chemin du Portage-des-Roches Sud, samedi soir, à Laterrière. Les opérations sur le terrain devraient reprendre samedi.

L'employé civil à la Base militaire de Bagotville était parti de chez lui à la suite d'une dispute familiale. Présente aux recherches, sa conjointe, Véronique Mercier, avait révélé en entrevue au *Quotidien* mardi qu'il avait fait une tentative de suicide quelques jours avant de disparaître.

« Aujourd'hui, on a passé beaucoup de temps à faire des recherches. On avait prévu chercher à des endroits spécifiques, que ce soit dans des chalets isolés, dans des refuges ou dans des érablières, à des endroits où monsieur prenait des bonnes marches. Mais il n'y a rien de concluant », a révélé en fin de journée le porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay (SPS), Bruno Cormier.

La conjointe de Cédric Gouillart, Véronique Mercier, a serré dans ses bras Mickael Desbiens d'Urgence Sauvetage Québec quand elle a appris que des militaires venaient participer aux recherches. La veille, elle avait lancé un cri du coeur sur l'absence de l'employeur de son mari. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

DES INITIALES DANS LE SABLE?

Ce dernier a confirmé au *Quotidien* que des recherches avaient été effectuées en bordure de la route 175, tout juste en haut de la première côte, à la suite d'une découverte d'un proche de la famille.

« Il y avait des marques dans le sable, mais ce n'est pas concluant », a-t-il mentionné. Certains avaient cru déceler dans ces marques les initiales de Cédric Gouillart. Pour ne pas prendre de chance, les policiers ont pris cette piste au sérieux. Cependant, les traces n'ont pas été protégées, après le départ des enquêteurs.

La conjointe de Cédric Gouillart, Véronique Mercier, a reçu le support de Michel Larouche, le conjoint d'Hélène Martineau, disparue depuis plus d'un an. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Certains ont vu dans ces traces les initiales de Cédric Gouillart. Elles ont été faites le long de la route 175, tout juste en haut de la première côte. — PHOTO LE QUOTIDIEN, PASCAL GIRARD

REPRISE SAMEDI

Selon Mickael Desbiens, chef aux opérations d'Urgence Sauvetage Québec, les journées de jeudi et vendredi serviront à la planification pour samedi. « Jeudi et vendredi, on va cartographier ce qu'on a fait et on va faire des recherches samedi », a-t-il avancé. Il aimerait que ces opérations se concentrent sur le sentier, d'une cinquantaine de kilomètres, qui relie Laterrière à Hébertville. Un bateau pourrait être utilisé pour naviguer sur le lac Kénogami. « On voudrait débarquer du monde aux refuges. Mais on va le confirmer avec la police », a-t-il conclu.

MICHEL LAROUCHE PRÉSENT

Mercredi matin, en plus des policiers de Saguenay, environ une quarantaine de bénévoles s'étaient rassemblés sur le terrain du Camping Dubuc à Laterrière, pour se joindre à l'équipe d'Urgence Sauvetage Québec. Fait à noter, Michel Larouche, le conjoint d'Hélène Martineau, disparue depuis plus d'un an, était également sur place.

L'opération devait s'amorcer à 7 h 30. Elle a été retardée de quelques minutes en raison d'un appel de la Base militaire de Bagotville. « On a reçu un téléphone d'un sergent qui a lancé un appel aux militaires volontaires. Vingt minutes plus tard, il nous a confirmé que huit militaires étaient en direction pour nous aider », avait expliqué mercredi matin Mickael Desbiens. **AVEC ANNE-MARIE GRAVEL**

5271734

Pas de policiers en bas de 2000$

La Sécurité publique de Saguenay ne se déplacera plus sur les accrochages mineurs

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Dans le but d'être plus efficaces et de répondre rapidement aux appels prioritaires, les policiers de Saguenay ne se déplaceront plus sur les accrochages ayant causé des dommages matériels de moins de 2000 $.

La direction du service de police en a fait officiellement l'annonce, rejoignant ainsi de nombreux autres corps policiers du Québec. La nouvelle façon de faire débute le 28 mai.

Selon les statistiques de la Sécurité publique de Saguenay (SPS), les répartiteurs reçoivent plus de 3700 appels annuellement (10 par jour) pour des accidents mineurs ou des délits de fuite.

« Régulièrement, nous analysons nos façons de travailler et nos pratiques policières. Nous cherchons toujours à offrir le meilleur service possible pour pouvoir améliorer nos temps d'intervention. Dans le travail d'un policier, les délais sont souvent majeurs et d'une grande importance », note Bruno Cormier, porte-parole aux communications de la SPS.

Les policiers veulent ainsi accroître leur temps de disponibilité afin de se concentrer sur les tâches urgentes pour assurer la sécurité des citoyens.

« Le fait d'intervenir sur un accident mineur fait en sorte d'amener nos policiers à consacrer plusieurs dizaines de minutes à rédiger un rapport, qui ne servira pas de toute façon aux personnes impliquées pour la réclamation aux assurances. »

— Bruno Cormier

« Nos patrouilleurs sont toujours de plus en plus occupés durant leur quart de travail. Il faut savoir que les choses ont bien changé au fil des années. Nous avons de plus en plus de cas de maladie mentale, ce qui fait que nos agents doivent intervenir plus souvent sur ces cas. Et souvent, les interventions sont assez longues », explique M. Cormier.

« Le fait d'intervenir sur un accident mineur fait en sorte d'amener nos policiers à consacrer plusieurs dizaines de minutes à rédiger un rapport, qui ne servira pas de toute façon aux personnes impliquées pour la réclamation aux assurances. »

« Lorsque les gens seront impliqués dans un accident mineur, ils pourront continuer à communiquer avec le 911. Les répartiteurs pourront les guider sur la façon de procéder. Les gens pourront remplir un constat à l'amiable sur place afin de procéder à la réclamation aux assurances », ajoute Bruno Cormier.

Mais celui-ci tient à préciser que les citoyens ne seront pas abandonnés ou laissés à eux-mêmes. Si jamais la situation se complique ou crée des difficultés, une patrouille pourra tout de même se rendre sur les lieux.

Même chose si l'accident entrave la circulation ou met la sécurité des gens en danger.

Par contre, la nouvelle façon de faire évitera aux citoyens d'attendre l'arrivée d'une voiture de patrouille durant de longues minutes. Ils pourront plutôt remplir les constats avec l'autre automobiliste impliqué.

« Mais si les dommages sont majeurs ou s'il y a des blessés, nos policiers seront toujours en mesure d'intervenir », de dire le porte-parole.

D'autre part, dans le cas d'un délit de fuite, les agents n'interviendront plus si la victime de l'infraction a déjà quitté les lieux.

Les interventions policières pourront se faire uniquement s'il y a lieu de mener une enquête.

ARCHIVES LE QUOTIDIEN

CHAUSSURES
RODRIGUE LE BOTTIER

Style, Confort
et Qualité,
peu importe
l'occasion !

SUIVEZ-NOUS SUR

5263719

SIX MOIS POUR DE LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

L'ex découvre le pot aux roses

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Jonquiérois Jean Lamirande écope d'une peine de six mois d'emprisonnement en plus de devoir réaliser 100 heures de travaux communautaires pour avoir eu en sa possession du matériel de pornographie juvénile.

L'homme de 55 ans a reçu sa sentence, mercredi matin, au Palais de justice de Chicoutimi. La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, a entériné la suggestion commune de Me Michaël Bourget, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et de Me Gitane Smith, de l'Aide juridique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les problèmes de Lamirande, qui est arrivé au palais de justice avec son sac de vêtements, ont commencé au lendemain de sa rupture amoureuse.

L'ex-conjointe a décidé de faire le ménage dans les affaires personnelles de Lamirande et a découvert le pot aux roses.

Dans un coffre, la dame a découvert des godemichets, des petites culottes féminines et des CD.

« En apercevant ce qu'il y avait dans le coffre, elle a pris la décision de visionner le contenu des disques CD. Elle y a découvert des images explicites sexuellement, allant de la bestialité à la pornographie juvénile », explique Me Bourget.

FESSÉE

Lamirande a écopé d'une sentence ferme de six mois de prison pour cette possession de matériel pornographique. En plus, l'individu, qui était alors sans antécédent judiciaire, devra effectuer 100 heures de travaux communautaires pour avoir donné la fessée à des enfants, qui n'étaient pas les siens.

Il faut savoir que le Code criminel canadien autorise la fessée aux enfants, mais ce geste ne doit pas être disproportionné.

Lamirande aurait utilisé une force plus que nécessaire pour réprimander les enfants de sa conjointe. Cette situation a d'ailleurs provoqué la rupture du couple. Dans la preuve présentée à la Cour, la Couronne a montré des photographies démontrant les fesses bleutées des enfants.

Il était possible d'y voir la marque de la main de Lamirande sur les fesses des enfants.

« Ces fessées ont effectivement provoqué la rupture du couple dans un premier temps, précise Me Smith.

Et c'est en faisant le message des effets personnels de son ex-conjoint qu'elle a découvert divers objets dans le coffre, dont les CD de pornographie juvénile », a expliqué Me Gitane Smith.

De plus, la juge Rouleau a émis quelques ordonnances à l'endroit de Lamirande. Il ne pourra se trouver dans un parc public où il y a des enfants de moins de 16 ans, ne pourra non plus obtenir un emploi, rémunéré ou non, auprès de jeunes et n'a pas le droit non plus de s'approcher, à moins de deux kilomètres, de la résidence des victimes de la fessée. Il lui sera aussi interdit de posséder des armes à feu pour une période de 10 ans.

La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, a entériné deux suggestions communes pour des dossiers de pornographie juvénile (Jean Lamirande) et de leurre informatique (Emmanuel Jacques). — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

HUIT MOIS DE DÉTENTION

Un étudiant universitaire coupable de leurre

SB— La place d'Emmanuel Jacques, un individu de 20 ans de Québec, ne semble pas être derrière les barreaux. Mais comme il a plaidé coupable à du leurre informatique auprès d'un adolescent de 13 ans, il a écopé d'une peine de huit mois de détention.

Me Nicole Ouellet (Couronne) et Me Marie-Ève St-Cyr (défense) ont soumis une suggestion commune à la juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec.

Les faits reprochés à cet étudiant universitaire se sont déroulés entre avril et septembre 2016, alors qu'il venait d'avoir 18 ans. Jacques s'est lié d'amitié, via les réseaux sociaux, avec un adolescent de Saguenay. Les deux individus ont commencé par parler de hockey.

Plus les conversations avançaient, plus les sujets s'éloignaient du sport pour se rapprocher du sexe.

L'accusé en est venu à demander à la victime de se masturber devant lui par le biais de la caméra de l'ordinateur. Les deux jeunes ont eu des conversations explicites sur le sexe et en sont arrivés à se masturber l'un et l'autre pendant les discussions.

La mère de la victime s'est aperçue de ce qui se passait et a immédiatement avisé les forces policières.

« Votre place n'est pas en prison. Vous n'aviez que 18 ans lorsque vous avez commis les gestes et vous n'étiez pas un adulte accompli. Je ne crois pas que vous ayez une problématique sexuelle. C'est plutôt au niveau social. Mais j'ai confiance que ça va se replacer », a lancé la juge.

Celle-ci autorise l'accusé à utiliser Internet pour ses travaux universitaires.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	19
détente	18
décès	22
économie & bourse	17
horoscope	19
météo	20
petites annonces	20
télévision	19
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VASISTAS, *nom masculin*

Définition – Petite ouverture munie d'un vantail, dans une porte, dans une fenêtre. *Le chat se glissa dans la maison par le vasistas.*

Étymologie – De l'allemand *was ist das*, 'qu'est-ce que c'est'.

Citation – « Rouletabille et La Candeur entrèrent par un vasistas dans le couloir de Durdané [...]. » (Gaston Leroux, *les Étranges Noces de Rouletabille*).

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5286498

JOCELYNE BOUCHARD

Elle évite la prison après une fraude de 133 000$

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Jocelyne Bouchard évite la détention ferme malgré le fait qu'elle ait détroussé un homme de 133 000$ à la suite de 57 transactions frauduleuses.

La femme de 71 ans s'en sort avec une peine de deux années moins un jour de détention en société, à la suite d'une suggestion commune soumise à la juge Sonia Rouleau.

La cliente de Me Charles Cantin s'est procuré du matériel informatique, des meubles et du matériel électronique et a effectué deux virements bancaires de 25 000 $ chacun au cours de la période où elle a totalement floué la victime.

Selon les informations données au tribunal, l'homme volé se trouvait sous les verrous lorsqu'il a fait la connaissance de l'un des fils de Jocelyne Bouchard.

L'individu a été convaincu de confier ses affaires personnelles à la septuagénaire le temps où il se trouvait à l'ombre.

Après avoir obtenu la confiance de la victime, Jocelyne Bouchard, de Jonquière, a pu s'emparer du portefeuille de l'homme.

Elle avait accès à sa carte de débit, ses chèques et sa carte de crédit.

Rapidement, elle s'est mise à réaliser divers achats sur le compte du prisonnier jusqu'au dépôt de la plainte en 2013.

La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, a accepté la suggestion commune, mais n'a pas caché une certaine surprise en apprenant que la fraudeuse aux nombreux antécédents judiciaires en semblable matière éviterait la détention ferme.

La victime a écrit, dans une déclaration des victimes, que la dame ne pouvait plus rien lui voler, car il n'avait plus rien. Cet homme a tout perdu à la suite de cette mésaventure. Il dit craindre pour sa sécurité en raison du passé de la fraudeuse et de sa famille.

La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, a accepté la suggestion commune, mais n'a pas caché une certaine surprise en apprenant que la fraudeuse aux nombreux antécédents judiciaires en semblable matière éviterait la détention ferme.

La juge a d'ailleurs fait valoir devant les procureurs Me Marianne Girard (Couronne) et Me Charles Cantin (défense) qu'elle venait de rendre une sentence de 12 mois de détention pour une femme ayant commis une fraude de 30 000 $ auprès de ses enfants et qui était sans antécédent judiciaire.

La sentence suggérée a été qualifiée de l'extrême limite du raisonnable par la juge Rouleau, qui aurait pu la renverser si elle l'avait vraiment trouvée déraisonnable.

Au moment de confirmer la sentence, la juge Rouleau a exigé que l'accusée fasse un remboursement de 3000 $ à la victime d'ici la fin de l'année.

Si elle ne le fait pas, Jocelyne Bouchard pourrait alors voir sa liberté être révoquée. Le tribunal lui demande aussi de remettre une somme de 100 000 $ à l'homme floué, même si cette possibilité semble peu probable.

Jocelyne Bouchard n'est pas une inconnue de la justice. Elle a déjà reçu des peines de 8, 14 et 18 mois pour des fraudes et possession d'une arme prohibée.

Me Charles Cantin est parvenu à éviter la prison pour sa cliente Jocelyne Bouchard, coupable d'une fraude de 133 000$. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

5307658

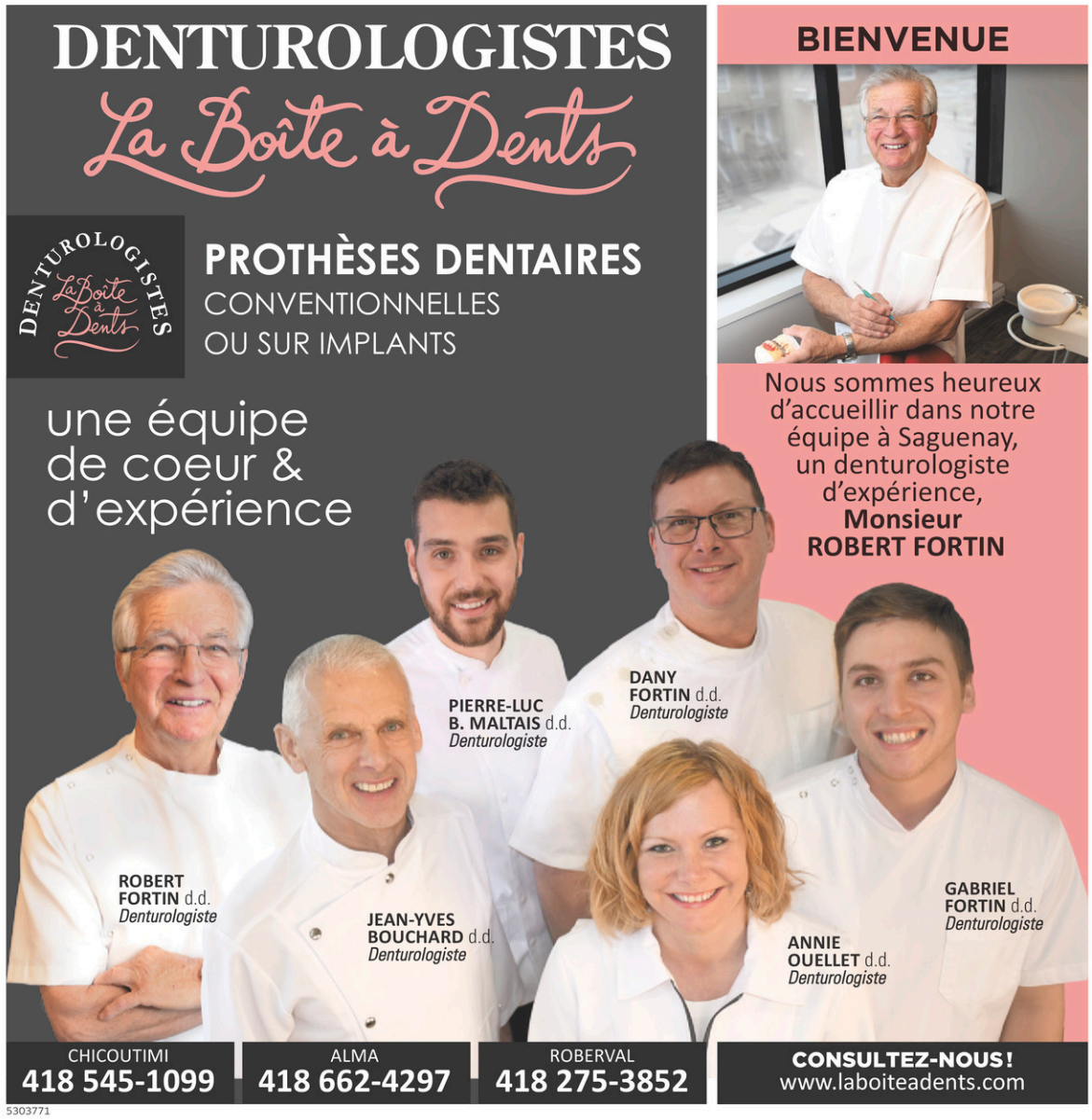

5303771

RODRIGUE BOIVIN ACCUSÉ D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

Le jury entend sept témoins

MEGHANN DIONNE
mdionne@lequotidien.com

Sept témoins ont été entendus, mercredi, lors de la première journée du procès devant jury de Rodrigue Boivin au Palais de justice de Roberval. L'homme de 48 ans, originaire de Mashteuiatsh, est accusé d'homicide involontaire et d'introduction par effraction.

Les événements qui lui sont reprochés remontent au 31 août 2016 et se seraient produits à la résidence de la victime, Évans Robertson, décédé deux mois après l'agression, ce qui a changé le chef d'accusation, passant de voies de fait graves à homicide involontaire. Rodrigue Boivin est aussi accusé de voies de fait sur une autre personne.

Parmi les témoins entendus mercredi, les deux policiers de la communauté autochtone qui sont intervenus les premiers auprès de M. Robertson ont raconté leur version des faits. De nombreuses photos ont été présentées en preuves, mais les circonstances entourant les événements demeurent nébuleuses.

UNE VICTIME MAL EN POINT

Le policier Éric Launière a expliqué avoir trouvé M. Robertson sur une chaise à côté de son lit. Il avait le visage ensanglanté et enflé et il « ronflait ». Une marre de sang gisait sous ses pieds. M. Launière a indiqué que c'est lui qui était à son chevet, tout en sécurisant les lieux, en attendant l'arrivée de l'ambulance.

« Lorsque les ambulanciers sont entrés dans la chambre, ils ont vu quelque chose que je ne voyais pas. Ils se sont dépêchés d'agir […]. Les ambulanciers ont dit qu'ils n'étaient pas sûrs de le réchapper », se souvient M. Launière.

L'ambulancier Donald Gauthier, appelé à son tour à la barre, a exprimé, dans un témoignage éclairant, que « le patient ne ronflait pas parce qu'il dormait, mais bien parce qu'il s'était fait agresser. Souvent, les victimes de traumatisme respirent de cette façon ».

Son coéquipier et lui ont donc déterminé que la victime se trouvait dans un coma profond et lui ont donné des soins pour faciliter sa respiration.

Pour M. Gauthier, il s'agissait d'une intervention particulièrement difficile puisque M. Robertson pesait au moins 300 livres (136 kg). Les premiers répondants ont dû le sortir sur une civière tout en contournant de nombreux meubles qui se trouvaient de façon erratique dans la demeure.

L'ambulancier a soulevé au passage avoir entendu une dame dire qu'elle savait « qu'il allait le tuer un jour ».

« Pourquoi elle a dit ça ? Je ne sais pas. Par la suite, quelqu'un m'a demandé s'il allait mourir, je lui ai répondu que je ne savais pas, mais qu'il n'allait pas bien », relate M. Gauthier.

TÉMOIGNAGE DE LA FAMILLE

Le petit-fils de la victime, Jean-François Connolly-Xavier, a lui aussi partagé sa version des faits. C'est lui qui a appelé les secours d'urgence après avoir retrouvé son grand-père « amoché ». Il l'aurait d'abord épongé à la débarbouillette et relevé sur sa chaise.

« En arrivant sur les lieux, j'ai remarqué que la porte arrière était ouverte, j'ai vu qu'il y avait quelqu'un, c'était Candy Moore (la conjointe de l'époque de l'accusé). Elle était en pleurs. Elle m'a dit d'aller voir mon grand-père dans sa chambre », se souvient le jeune homme.

Plus tôt dans la journée, il relate que son grand-père « buvait de la bière » avec M^me^ Moore et un dénommé Mike. La cousine de l'accusé, Francine Cleary, s'est rendue à quelques reprises chez M. Robertson. La première visite fut brève : Évans Robertson et Candy Moore étaient selon elle à la table en train de prendre une bière. La seconde fois, elle n'est pas entrée à l'intérieur puisque les ambulanciers étaient sur place. Elle y est retournée plus tard pour nettoyer la maison de son cousin.

« Je pensais qu'il allait sortir dans deux ou trois jours de l'hôpital, je voulais nettoyer pour lui donner un coup de main. J'ai ramassé des débarbouillettes de sang que j'ai mises dans un sac de poubelles et laissées dans le couloir. J'ai frotté le matelas parce qu'il y avait une tache de sang. J'ai lavé ses couvertes chez moi », indique M^me^ Cleary. Cette dernière ajoute qu'une barre de métal se trouvait sur le sol dans la chambre de M. Robertson. Elle l'a laissée où elle se trouvait.

Le procès devant jury se poursuivra pendant plusieurs jours encore. La Couronne doit continuer à faire entendre des témoins jeudi. La défense pourra faire de même une fois cette portion du procès terminée.

L'avocat de la défense, M^e^ Louis Belliard, ne peut pour l'instant que contre-interroger les témoins. Il pourra faire entendre ses propres témoins qu'une fois ceux de la Couronne entendus. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MEGHANN DIONNE

Le technicien en scène de crime de la Sûreté du Québec, Christian Tremblay, a trouvé du sang séché appartenant à Évans Robertson sur le pouce droit de l'accusé. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MEGHANN DIONNE

Lors de son témoignage, la cousine de la victime, Francine Cleary, raconte qu'elle a nettoyé la scène pensant que M. Robertson allait avoir son congé de l'hôpital dans les prochains jours. Elle a ciblé les endroits où elle a vu du sang aux membres du jury. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MEGHANN DIONNE

ENCORE PLUSIEURS MOIS EN PRISON

Donald Ouellet accepte les délais

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le fraudeur Donald Ouellet accepte de rester en prison encore plusieurs mois afin de subir son procès devant un juge et un jury et non pas devant un juge seul à la Cour du Québec.

Ouellet, un Chicoutimien de 52 ans, est accusé d'une tentative d'extorsion de 100 000 $. En mars dernier, il a demandé à ce que son procès se déroule devant un jury. Une date pourrait être fixée le 13 septembre.

Par contre, Ouellet avait en quelque sorte renoncé à faire la même chose pour les accusations d'intimidation et d'entrave au cours de la justice dans ce même dossier.

Au cours des derniers jours, le multirécidiviste de la fraude et de l'escroquerie a voulu changer son fusil d'épaule et être jugé devant 12 citoyens.

Sauf qu'il n'avait pas respecté les délais imposés par le tribunal. Et la juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, ne pouvait lui accorder cette possibilité. Elle devait, pour y parvenir, avoir l'autorisation du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), ce que M^e^ Karen Inkel a accepté de faire.

« Mais vous devez être conscient que les délais pour un procès seront beaucoup plus longs à la Cour supérieure du Québec qu'à la Cour du Québec. Votre dossier sera transféré au prochain terme des assises criminelles, le 13 septembre, et il est probable que vous ne puissiez avoir une date procès avant le début de 2019 », a fait savoir la juge Rouleau.

Incarcéré depuis le 28 juin 2017 (11 mois), jour de son arrestation, Ouellet sait très bien qu'il passera les sept ou huit prochains mois derrière les barreaux.

« Je n'ai aucun problème avec les délais et avec le fait de remettre le dossier aux assises criminelles », a répondu l'accusé, qui a par le fait même renoncé à son enquête préliminaire.

M^e^ Karen Inkel a expliqué que les accusations d'intimidation et d'entrave à la justice font partie de la même trame factuelle que la tentative d'extorsion.

Selon la preuve, Ouellet aurait tenté d'intimider, par le biais d'une autre personne, le plaignant à retirer sa plainte. Il a par le fait même entravé le cours de la justice.

Ouellet, qui a subi une attaque cardiaque en mars dernier à la prison de Roberval, a déjà effectué cinq années de pénitencier pour une tentative de fraude de 80 000 $. Il a aussi passé quelques mois à l'ombre pour du harcèlement criminel.

AIDE FINANCIÈRE DE QUÉBEC

1,1 million $ pour l'industrie touristique

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

À quelques jours du lancement officiel de la saison touristique prévue le 4 juin prochain, le député de Dubuc, Serge Simard, a procédé à des annonces d'aide financière totalisant 1,1 M$ afin de soutenir une dizaine de projets d'une valeur de 5,8 M$ aux quatre coins du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

De passage au Centre plein air Bec-Scie en compagnie de la directrice générale de Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean, Julie Dubord, M. Simard, au nom de sa collègue ministre du Tourisme, Julie Boulet, a annoncé que la plus grosse part du gâteau, soit 281 400 $, irait pour la rénovation et l'agrandissement de la chocolaterie des Pères trappistes de Mistassini afin d'y aménager un économusée. Nature 3 M recevra de son côté 317 040 $ pour mettre à jour ses activités et infrastructures d'accueil à son économusée du pelletier-bottier et de la taxidermie.

La Société récréotouristique de Desbiens pourra aller de l'avant pour la conception, la fabrication et l'installation de passerelles aériennes avec une section en verre pour offrir un nouvel accès au Parc de la caverne du Trou de la Fée et une vue sur le paysage avec l'octroi de 150 000 $.

À Saint-Fulgence, la Coop du Cap Jaseux procédera à l'acquisition de deux dômes servant d'hébergement expérientiel tout en améliorant des unités d'hébergement existantes avec une aide de 100 000 $.

Le Domaine Le Cageot, de Jonquière, bonifiera son expérience touristique et agroalimentaire à la suite de l'octroi d'une somme de 92 120 $.

L'organisme Contact Nature Rivière-à-Mars prévoit hausser son offre touristique hivernale avec le développement de sentiers, la rénovation des chalets et l'achat de raquettes, skis et d'une cabane à pêche pour la pêche blanche puisqu'une somme de 50 000 $ lui est accordée.

L'Organisaction (82 500 $), la Corporation du circuit cyclable (33 750 $) ainsi que la Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean (5000 $) ferment la marche pour leur projet respectif.

Les sommes allouées proviennent de l'Entente de partenariat régional en tourisme avec 621 210 $ et du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique, volet 2, avec 490 600 $.

Le député Simard a rappelé l'importance de diversifier l'offre touristique régionale et d'ajouter de la valeur aux expériences que peuvent vivre les touristes dans la région afin d'augmenter la durée des séjours, contribuant ainsi hausser les retombées économiques.

Le député de Dubuc, Serge Simard, a procédé à des annonces d'aide financière de 1,1 M$ pour dix projets à caractère touristique.— PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

PRÉVISIONS

Invitée à faire ses prévisions en vue de la saison estivale, M^me^ Dubord a déclaré que les indicateurs régionaux sont plutôt partagés à ce moment-ci. L'une des difficultés pour les intervenants est que les touristes réservent de moins en moins à l'avance puisqu'ils disposent d'outils électroniques leur permettant d'aller au gré de leur volonté. Les indicateurs provinciaux sont quant à eux très bons, a mentionné M^me^ Dubord. Elle rappelle que 85 % des touristes se déplaçant dans la région proviennent du reste de la province, même si une clientèle de plus en plus internationale connaît une croissance, notamment du côté européen.

5309710

› DE L'URBANISME PARTICIPATIF

Précurseur de la politique participative au conseil municipal de Saguenay, le conseiller Simon-Olivier Côté a tenu mercredi la première rencontre de consultation dans le projet de réaménagement du parc Jean-Béliveau. Contrairement aux séances classiques, il n'a pas présenté de projet préétabli aux citoyens, préférant attendre les suggestions. Il y avait même un Arbre à idées, un tableau où les gens pouvaient apposer leur idée à l'aide d'un papier autocollant. Simon-Olivier Côté dit disposer d'un budget de 400 000$. Initialement, il avait été expliqué que 150 000$ seraient investis dès 2018. Cependant, la totalité de la somme sera réservée pour l'an prochain. Même s'il assure que tout est sur la table, il n'est pas question pour lui d'éliminer un des trois terrains de soccer. Il aimerait même obtenir un montant additionnel de 100 000$ pour ces derniers. S'il n'y parvient pas, il pourrait devoir piger dans le 400 000$. D'autres assemblées auront lieu alors que l'avancement du projet sera présenté. Entre-temps, les services techniques de la Ville évalueront la faisabilité des suggestions. Le plan prévoit une inauguration en août 2019. **PASCAL GIRARD** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Environ 80 personnes ont pris part à la soirée de consultation organisée par le député Sylvain Gaudreault. — PHOTO COURTOISIE

MANQUE D'ACCÈS À DES MÉDECINS DE FAMILLE

Des cas concrets pour le comité

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Le comité mis sur pied par le député Sylvain Gaudreault, pour étudier le manque d'accès à des médecins de famille à Jonquière, dispose désormais de cas concrets dans le but de rencontrer éventuellement la direction du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le député péquiste continuera également à en accumuler, alors qu'un sondage est accessible sur sa page Facebook.

C'est ce qui ressort de la soirée de consultation tenue mardi soir, alors qu'environ 80 personnes y ont participé. L'initiative est née lorsque le député a appris que sur les 10 500 patients en attente d'un médecin de famille au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 4500 se trouvaient dans sa circonscription.

« On en a entendu de toutes les sortes. Il y en a certains qui sont sur la liste depuis trois ans. Il y avait un monsieur âgé qui fait du diabète sévère et qui est sans médecin depuis trois ans. (...) Il y avait même une madame de 87 ans qui n'a pas de médecin de famille. Il y en avait des dizaines de cas. C'est très préoccupant », a-t-il expliqué lors d'un entretien téléphonique avec *Le Quotidien* au lendemain de la consultation.

Statistiques à l'appui, il a dénoncé le temps d'attente sur la liste. Il a indiqué que le ministère de la Santé accole une classification aux personnes qui s'inscrivent au guichet d'accès à un médecin de famille. Selon les normes, une personne qui reçoit une cote de A, la plus urgente, devrait obtenir un médecin de famille dans les sept jours suivants. « À Jonquière, le délai d'attente moyen est de 177 jours », a-t-il dénoncé. À titre comparatif, cette statistique atteint 134 jours à La Baie et 122 à Chicoutimi, mais 53 dans la MRC Domaine-du-Roy, 85 dans Lac-Saint-Jean-Est et 97 dans Maria-Chapdelaine. Le pire score au Québec est de 255 dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, en Abitibi-Témiscamingue.

Sylvain Gaudreault espère pouvoir obtenir une rencontre entre son comité et la direction du CIUSSS. Le comité comprend plusieurs organismes communautaires, dont le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, le Centre d'action bénévole de Jonquière, le Centre l'Escale, Jonquière Médic et le Comité des usagers de Jonquière.

Votre équipe de confiance

www.cbgdenturos.com

Kathleen Gouin et Carolyne Bouchard, denturologistes, sont heureuses de vous annoncer l'acquisition de la clinique de denturologie d'Alain Chayer située au 3917, St-Pierre à Jonquière.

Nous assurerons avec plaisir le suivi de toute la clientèle d'Alain Chayer et accueillerons avec plaisir toute nouvelle clientèle.

Soyez assurés d'avoir un service et une qualité hors pair.

- Prothèses complètes, partielles, sur implants
- Dentistes sur place
- Consultation gratuite!

Bouchard Gouin ENTUROLOGISTES

Jonquière 3917, St-Pierre 418 542-2563
Roberval 895, Lesage 418 275-3535
L'Anse-Saint-Jean 180, route 170 418 272-3368

5289553

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 22 MAI 2018

lotoquebec.com/loteries

TOUT OU RIEN : 02 04 06 08 09 11 16 17 18 19 22 24

Lotto 6/49 : 3 6 3 3 3 2 3 1

Sprinto : 04 13 21 33 48

Lotto Poker : 2 ♡ 6 ♡ 10 ♠ V ♣ R ♡

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 02 JANVIER 62 SCORPION

Banco : 02 05 06 11 12 14 16 22 27 28 29 36 38 40 41 42 49 51 52 64 — Turbo x 2

Quotidienne : 2 17 3 615 4 1788

Triplex : 03 06 22 28 38

Extra : 9467786

Lotto MAX + MAXMILLIONS : Ce vendredi, 60 MILLIONS $ + 46 LOTS DE 1 MILLION $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5304982

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA JONQUIÈRE

350 cartes au ministre de l'Éducation

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Les enseignants et enseignantes du Syndicat de l'enseignement De La Jonquière CSQ (SEDLJ-CSQ) feront parvenir 350 cartes postales au ministre de l'Éducation au cours des prochains jours afin de dénoncer l'introduction de nouveaux contenus dans les domaines généraux de formation. Ils estiment que l'ajout de contenus obligatoires n'ayant pas de case définie dans la grille-matières ampute le temps d'enseignement des autres matières.

Les cartes postales envoyées au ministre Sébastien Proulx portent le message « L'école fourre-tout, j'en ai mon voyage ! ».

Leur envoi fait suite à l'ajout de l'éducation à la sexualité dans les contenus obligatoires, après celui des notions sur l'intimidation et la violence, le civisme et l'orientation scolaire et professionnelle.

« La cour des profs est déjà pleine et nous manquons cruellement de temps pour enseigner. »

— Nicole Émond, présidente du SEDLJ-CSQ

« La grille-matières n'est pas élastique. On ne peut toujours rajouter des contenus éducatifs, aussi pertinents soient-ils, sans regarder le portrait dans son ensemble et voir ce qu'on doit encore une fois comprimer pour y arriver. Mais ça ne se comprime plus ! La cour des profs est déjà pleine et nous manquons cruellement de temps pour enseigner les programmes existants en tenant compte de tous les défis du quotidien d'une classe », explique Nicole Émond, présidente du Syndicat l'enseignement De La Jonquière – CSQ (SEDLJ-CSQ). « Il est grand temps que le gouvernement se dote d'une vision globale en éducation et qu'il cesse d'ajouter des mesures à la pièce. »

Les cartes postales seront envoyées dans le cadre d'une offensive provinciale menée par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) à laquelle une trentaine de syndicats qui représentent des enseignants participent.

Le SEDLJ-CSQ représente les 1000 enseignantes et enseignants du préscolaire, primaire, secondaire, de la formation professionnelle et générale des adultes de la Commission scolaire De La Jonquière.

VOTRE FORD MAINTENANT 18-28 MAI

PAS BESOIN D'ATTENDRE
VISITEZ VOTRE DÉTAILLANT FORD OU TROUVEZVOTREFORD.CA

Ford
Allons plus loin

SiriusXM
De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés.

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux.

* Du 18 au 28 mai 2018, obtenez 3 500 $ / 6 500 $ / 8 500 $ / 9 500 $ / 10 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf parmi les suivants : Escape 2018 / F-150 2018 à cabine double et Supercrew équipé du moteur diesel (à l'exception des modèles XL et XLT) et F-150 XL 2018 4x2 Ultra-avantageux à cabine régulière équipé du moteur à essence / F-150 2018 à cabine régulière (à l'exception du modèle XL 4x2 Ultra-avantageux), F-150 2018 4x4 SuperCrew équipé de l'ensemble 300A, F-150 XL/XLT à cabine double et SuperCrew et F-150 2018 SuperCrew équipé des ensemble de la série 500A (à l'exception du 501A et 502A équipé du moteur de 2,7 L) / F-150 2018 à cabine double et SuperCrew équipé de l'ensemble 501A et du moteur de 2,7 L /F-150 2018 à cabine double et SuperCrew équipé de l'ensemble 502A et du moteur de 2,7 L – à l'exception du F-150 Raptor. Les rabais à la livraison ne peuvent être combinés aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

^ Cette offre est en vigueur du 1er au 31 mai 2018 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 avril 2018 ou avant. Recevez 1 000 $ à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf 2018 (à l'exception des Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, Ford GT, des modèles châssis-cabine et à fourgon tronqué et les F-650/F-750) (chacun étant un « véhicule admissible »). Les modèles 2017 (à l'exception des Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, Ford GT, des modèles châssis-cabine et à fourgon tronqué et les F-650/F-750) peuvent bénéficier de cette offre en fonction des stocks disponibles – consultez votre détaillant pour tous les détails. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Le client peut utiliser l'offre de 1 000 $ comme versement initial ou choisir de recevoir un chèque de remise de Ford du Canada Limitée, mais non les deux. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

®: utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc.

© 2018 Sirius Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

© 2018 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

5300880

CHAIRE UNESCO AUTOCHTONE AU CANADA

Une passerelle entre les peuples

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) inscrit sa marque dans l'histoire des relations entre Blancs et membres des Premières Nations. Mercredi, l'établissement d'enseignement supérieur régional a lancé la première Chaire de recherche canadienne entièrement consacrée aux peuples autochtones.

La Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment (autonomisation) était attendue depuis longtemps, a confié la rectrice de l'UQAC, Nicole Bouchard.

« Quel chemin parcouru pour en arriver jusqu'ici ! C'est une primeur pour l'université comme pour la Commission canadienne pour l'UNESCO. C'est la reconnaissance indéniable et prestigieuse de l'expertise développée par deux chercheuses. C'est le symbole du rapprochement interculturel qui vient consacrer l'UQAC à titre de chef de file », a déclaré la rectrice, en guise d'ouverture à une cérémonie protocolaire au cours de laquelle la culture et les traditions autochtones ont occupé une place de choix. Des porte-étendards de différentes nations étaient présents dans l'amphithéâtre de l'université pour assister à cette annonce à caractère historique et hautement symbolique.

Les deux chercheuses citées par la rectrice sont les cotitulaires de la Chaire, Elisabeth Kaine et Constanza Camelo-Suarez. Elles sont toutes deux professeures-chercheuses au Département des arts et lettres de l'UQAC et ont déposé un projet après que le Réseau canadien des Chaires UNESCO eut exprimé le désir de développer le secteur de la recherche autochtone. La Chaire devient la 23e de l'UNESCO au pays. Comme l'a expliqué le secrétaire général de la Commission canadienne de l'organisme, Sébastien Goupil, le processus d'attribution est très rigoureux. C'est après une évaluation par les pairs menée ici au Canada, puis au siège de l'UNESCO, que les chercheuses Caine et Camelo-Suarez ont pu jeter les bases de la Chaire en transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment.

« On a fait de la réconciliation une priorité transversale. La Commission vérité et réconciliation a insisté sur un besoin urgent de transformer la société canadienne, édifier la paix entre les hommes et les femmes et encourager la solidarité morale et intellectuelle entre les peuples », a rappelé Sébastien Goupil. Le secrétaire général a ajouté que le mandat de la Chaire est on ne peut plus pertinent, alors que s'ouvrira, en janvier, l'année internationale des langues autochtones.

« C'est l'extraordinaire richesse et la résilience culturelle des Premières Nations que l'on salue aujourd'hui », a-t-il relevé, après avoir remercié les gens de la région de leur accueil en « territoire ancestral Pekuakamiulnuatsh ».

INCLUSIF

Les cotitulaires ont souligné le caractère distinct et inclusif de la Chaire, laquelle place chercheurs et membres des Premières Nations sur un pied d'égalité. Un comité de sages autochtones travaillera à l'élaboration des grandes orientations. La structure compte un comité scientifique et un comité de gouvernance à parité autochtone. Des institutions partenaires sont aussi mises à profit, comme le Centre Nikanite et la Boîte Rouge VIF de l'UQAC.

« On veut travailler en concertation et dans le cadre de collaborations à long terme. Il faut arrêter de faire de la recherche hélicoptère et venir chercher nos informations pour ne jamais redonner de nouvelles », a déclaré Élisabeth Kaine, issue de la nation Huronne-Wendat.

La professeure a mis en relief le fait que l'équipe de chercheurs veut répondre à « l'appel à l'action que certaines urgences formulées par les autochtones exigent ». Sa collègue Constanza Camelo-Suarez souhaite elle aussi contrer l'isolement provoqué par la création des réserves en promouvant le dialogue et en « créant une passerelle qui s'articule autour des enjeux exprimés par les Premiers peuples, entre le nord et le sud des Amériques ».

La Chaire UNESCO est principalement formée de chercheurs de l'UQAC issus de domaines comme l'éducation, la psychologie, le travail social et l'enseignement des arts. S'y sont également joints des experts en anthropologie, en médiation culturelle et en design d'établissements comme l'Université de Montréal, l'UQAM et l'Université Stendhal de Grenoble, en France.

La rectrice Nicole Bouchard, les cotitulaires Elisabeth Kaine et Constanza Camelo-Suarez, le secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO, Sébastien Goupil, et le représentant de Mashteuiatsh, Charles-Edouard Verreault, on pris part au lancement de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Apprendre à mieux se connaître

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Dans un long discours prononcé en innu, qu'il a ensuite résumé en français, le représentant du Conseil de bande de Mashteuiatsh, Charles-Édouard Verreault, s'est dit heureux d'assister à la création d'une Chaire en transmission culturelle chez les Premiers peuples. Selon le Montagnais du Lac-Saint-Jean, les travaux permettront de raviver l'optimisme et l'espoir chez les autochtones.

« La tradition et la transmission, c'est un grand défi auquel on fait face. Nous sommes très préoccupés par les langues et les traditions qui se perdent. On accueille cette Chaire favorablement et on espère que la participation sera grande et que les résultats seront positifs », a déclaré Charles-Édouard Verreault.

Le représentant de la nation innue a aussi fait savoir qu'il entend souvent des discours politiques qui donnent à croire que les autochtones ont enfin une voix.

« On veut nous laisser une place sur notre terre, sur le territoire sur lequel ont a toujours été. Ça fait en sorte que je reste optimiste qu'il y ait une réelle collaboration et un réel échange et qu'ensemble, on apprenne à mieux se connaître », a-t-il exprimé.

Au cours de la cérémonie de mardi, laquelle visait à marquer le lancement de la nouvelle Chaire UNESCO autochtone à l'UQAC, des artistes sont montés sur scène pour partager des bribes de leur culture. Ce fut notamment le cas d'Evie Mark, cinéaste et interprète de chant de gorge originaire d'Ivujivik, au Nunavik, et du guide spirituel innu Réal McKenzie.

CHEF DE FILE

La Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment a notamment pour objectif de favoriser la promotion de rapport égalitaire entre les experts autochtones, les chercheurs non universitaires et les chercheurs universitaires, le tout dans le dessein de favoriser les rapprochements culturels. Elle vise aussi l'élaboration de programmes de recherche avec les partenaires autochtones à partir de leurs préoccupations.

« Elle se veut une chef de file dans l'intégration des pratiques interculturelles des savoirs autochtones au milieu de la recherche et de l'éducation supérieure en favorisant la mise à contribution de la communauté des étudiants autochtones », est-il indiqué dans un document synthèse remis aux membres de la presse lors du lancement.

Une amende de 52 000 $ pour une ex-restauratrice

Une ancienne restauratrice d'Alma devra faire 60 heures de travaux communautaires et payer une amende de 52 000$ pour avoir contrevenu aux lois fiscales.

Marthe Racine, ancienne propriétaire du Café Express, a plaidé coupable à des accusations relatives à la Loi sur l'administration fiscale (TVQ) et la Loi sur la taxe d'accise (TPS).

Elle a reconnu avoir fait des déclarations de taxes fausses ou trompeuses et omis de tenir un registre des ventes, comme prévu par la loi.

Selon la preuve, la dame a volontairement soustrait plus de 19 400 transactions de son module d'enregistrement des ventes (MEV).

Les faits reprochés se sont déroulés entre le 1er janvier 2013 et le 25 novembre 2015. Les accusations avaient été portées par Revenu Québec en décembre 2017.

L'ancienne restauratrice et son entreprise ont été condamnées le 9 mai dernier au Palais de justice d'Alma.

Mme Racine n'exploite plus cet établissement de restauration et de nouveaux propriétaires ont repris les activités du Café Express d'Alma. **LAURA LÉVESQUE**

PROPRIÉTAIRE DE LOU-TEC DE ROBERVAL

110 chefs d'accusation contre Denis Boily

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

[...] il est trop tôt pour dévoiler les sommes qui ont été présumément éludées puisque cette information fera partie de la preuve qui sera dévoilée lors du procès.

Denis Boily aurait omis de remettre et de recevoir le fruit de la taxe de vente du Québec lors de transactions effectuées dans son commerce.— ARCHIVES LE QUOTIDIEN

L'homme d'affaires Denis Boily, bien connu à Mashteuiatsh et Roberval, devra faire face le 29 juin prochain au Palais de justice de Roberval à 110 chefs d'accusation. Il aurait tenté d'éluder une loi fiscale en omettant de recevoir et de remettre le fruit de la taxe de vente du Québec lors de transactions effectuées, entre autres, dans le cadre des opérations de son commerce Lou-Tec oeuvrant sous le couvert de la société 9060-1766 Québec inc.

Ces accusations font suite à l'émission de multiples constats d'infraction déposés par l'Agence du revenu du Québec en mai 2017. Les infractions, presque toutes de même nature, vont de mai 2012 jusqu'à 2015. Elles concernent de fausses déclarations de revenus effectuées pour les années d'imposition 2010 à 2015.

Selon les actes de dénonciation déposés à la suite de perquisitions effectuées par l'Agence du revenu, M. Boily aurait tenté de profiter de dispositions de la Loi sur les Indiens qui exempte les Indiens, une bande indienne ou une entité mandatée de percevoir la TPS et la TVQ. Il aurait mis en place trois stratégies de fraude concernant ses entreprises autochtones et sa compagnie à numéro en falsifiant des factures de ventes.

C'est ainsi que des clients s'étant présentés chez Location d'outils Roberval se seraient vu remettre des factures de vente au montant de la location d'outils ou d'équipements plus la TPS et la TVQ. Le client paye la facture totale. Celle-ci est par la suite modifiée de façon informatique afin de remplacer le nom du client par le nom d'un client autochtone choisi sur une liste informatisée contenant les coordonnées de plusieurs Autochtones.

Une deuxième stratégie a consisté à modifier les factures afin que l'équipement loué ne soit pas le même tout comme les montants réellement payés par le client. M. Boily aurait ainsi conservé la différence entre le montant réellement payé par le client et les montants de la vente et des taxes de la facture falsifiée.

Enfin, M. Boily se serait servi d'un réseau d'entreprises coquilles n'ayant aucune activité commerciale, qu'il a lui-même créées, pour réclamer des crédits de taxes sur certains intrants et diminuer des revenus imposables de la société 9060.

Rappelons que les accusations déposées font suite à un long travail d'enquête et de filature effectué par le Service du renseignement de l'Agence du revenu qui a conduit à des perquisitions de milliers de documents.

Du côté de l'Agence du revenu du Québec, la porte-parole Geneviève Laurier a mentionné qu'il est trop tôt pour dévoiler les sommes qui ont été présumément éludées puisque cette information fera partie de la preuve qui sera dévoilée lors du procès.

5260739

5306853

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Et si l'Ontario virait à gauche...

GILBERT LAVOIE
CHRONIQUE
glavoie@lesoleil.com

Plus que deux semaines avant les élections en Ontario, et c'est le NPD d'Andrea Horwath qui constitue maintenant la seule menace à la formation d'un gouvernement conservateur sous la direction de Doug Ford. Ce virage impressionnant montre à quel point le dernier sprint d'une campagne électorale peut changer les choses et déjouer les prédictions.

Les forces en présence ne sont pas similaires à celles qui se feront la lutte au Québec le 1er octobre, mais la campagne ontarienne constitue un rappel important : il ne faut jamais tenir le résultat des sondages pour acquis. Jean-François Lisée a été le premier à s'en réjouir mardi. Il a déclaré qu'à l'exemple du NPD ontarien, la situation pourrait évoluer en faveur du PQ au Québec.

Le résultat des élections en Ontario sera suivi de très près dans les autres capitales au pays parce qu'il sera révélateur de l'humeur de l'électorat, et qu'il aura des conséquences pour tout le monde.

Pour le gouvernement Trudeau, le pire scénario serait la victoire de Doug Ford. Un tel événement serait annonciateur de litiges importants entre les deux paliers de gouvernement à 16 mois des élections fédérales, au moment même où les conservateurs fédéraux d'Andrew Scheer sont en remontée dans les sondages au pays et même au Québec. De plus, une victoire de M. Ford serait suivie d'une contestation en règle de la politique environnementale de Justin Trudeau contre les changements climatiques. Un échec du premier ministre sur cette question, associée à l'impasse qu'il semble incapable de dénouer entre l'Alberta et la Colombie-Britannique, pourrait lui coûter ses élections.

Pour le gouvernement du Québec, la situation est moins évidente. On peut penser qu'un gouvernement Couillard aurait de meilleures relations avec l'Ontario sous la gouverne de la néo-démocrate Andrea Horwath. Même chose pour Jean-François Lisée. Il est plus difficile de deviner quelle serait la préférence de François Legault. La Coalition avenir Québec (CAQ) est davantage associée à la droite. Mais comme son nom l'indique bien, il s'agit d'une coalition dont la diversité des intérêts se prêterait mal à un virage aussi radical que celui proposé aux Ontariens par Doug Ford.

Ce qu'il y a de plus fascinant dans la situation actuelle, c'est de constater à quel point le désir de changement dans les deux provinces risque de les mener dans des directions opposées. Au cours des 15 dernières années, les législatures du Québec et de l'Ontario ont été dirigées presque sans arrêt par des gouvernements libéraux. Mais en 2018, le changement souhaité par l'électorat pourrait être incarné par le NPD en Ontario, et la CAQ chez nous. À moins que Doug Ford ne maintienne l'avance des conservateurs...

Peu importe les résultats d'un côté et de l'autre de la rivière des Outaouais, l'influence du «Canada central», dont parlait Jean Charest en traitant de l'axe Québec-Ontario, devra être redéfinie. Sous Stephen Harper et à la faveur des prix élevés du pétrole, l'Alberta avait gagné en prestige et en influence à Ottawa et au sein du Conseil de la fédération. Mais la chute du prix de l'or noir sur les marchés a favorisé ensuite les entreprises manufacturières de l'Ontario et du Québec. La résistance à la construction de nouveaux pipelines pour exporter le pétrole des sables bitumineux a accentué les difficultés économiques de l'Alberta.

La fin du régime de Stephen Harper et la victoire de Justin Trudeau a également marqué un retour à Ottawa des politiciens du «Canada central». Mais les élections à Queen's Park et à Québec laissent entrevoir des changements majeurs qui pourraient modifier l'équilibre des pouvoirs au sein de la fédération canadienne.

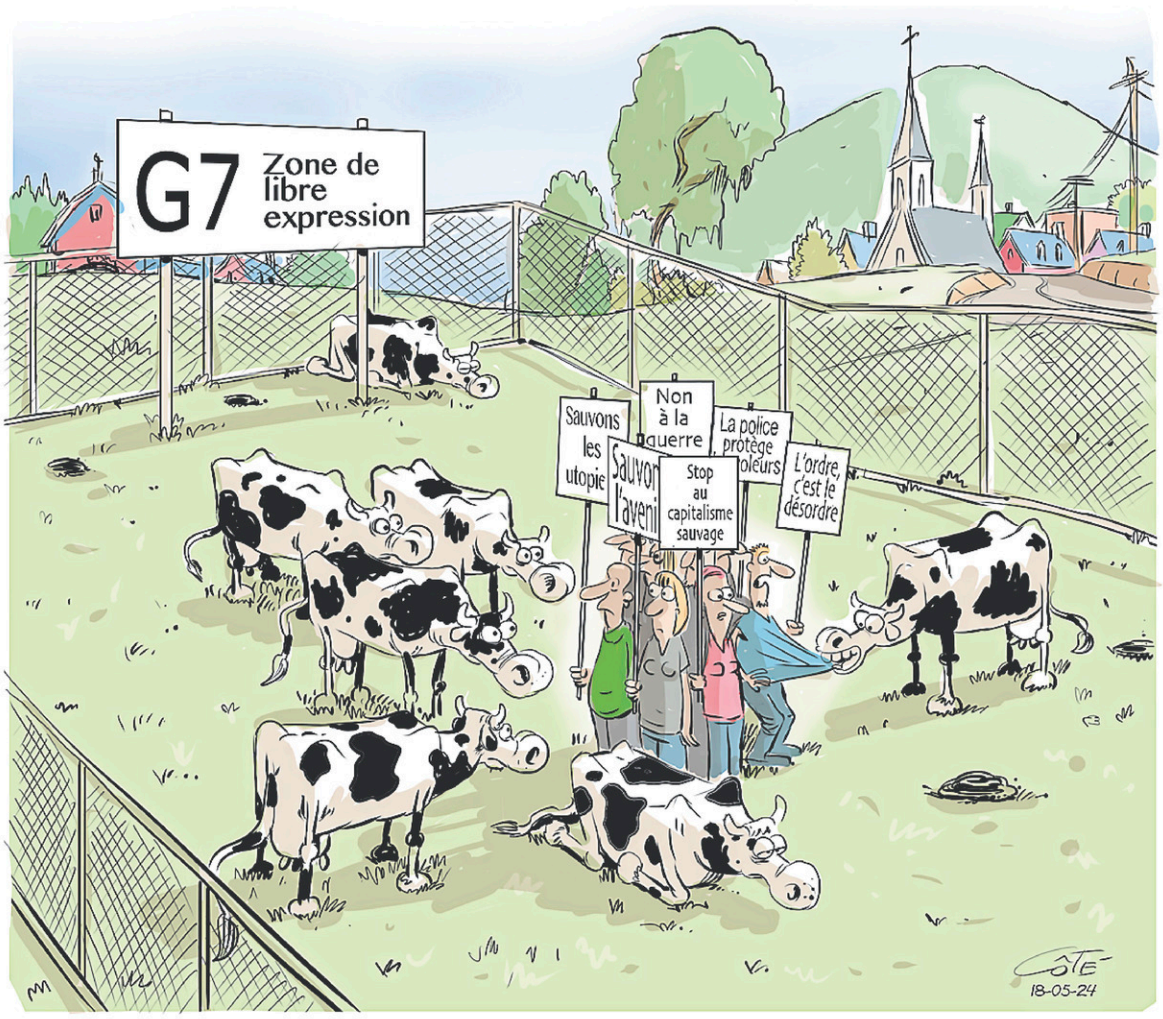

André-Philippe Côté, *Le Soleil*

CARREFOUR DES LECTEURS

Quatre jours pour les médecins

J'aimerais apporter des précisions au propos du ministre de la Santé concernant le nombre de jours travaillés par les médecins de famille.

D'entrée de jeu, je n'ai rien contre un ministre quel qu'il soit, ou quel que soit le parti politique auquel il adhère. Je pense et j'espère qu'il s'investit en politique pour ses convictions et dans l'intérêt de notre système québécois.

Par contre, lorsque le discours prend une tournure politique, partisane et mensongère en tapant sur le dos des omnipraticiens pour faire valoir ses décisions politiques en période électorale, je pense qu'il erre.

On peut faire dire ce que l'on veut aux statistiques en fournissant les paramètres choisis pour démontrer que c'est la faute de l'autre.

J'aimerais rappeler à Monsieur le ministre que dans la majorité des cas, les omnipraticiens sont investis de charges lourdes qui dépassent largement les huit heures par jour.

Avez-vous oublié, Monsieur le ministre, que les heures se poursuivent en dehors de la chaîne de montage que vous exigez ?

Notre ministre voudrait qu'on fonctionne comme une chaîne de montage : on voit un patient, on passe à l'autre et ainsi de suite...

Avec cette façon de faire, il est bien évident qu'il n'y aurait plus personne sur la liste d'attente. Ce qui répondrait à sa promesse électorale.

Monsieur le ministre, avez-vous oublié que nous traitons des humains ?

Après la clinique, l'hospitalisation, les gardes ou, même pendant, les médecins omnipraticiens ou spécialistes doivent se soumettre à des tâches cléricales pour satisfaire aux exigences médico-administratives ; les rapports à remplir pour leurs patients afin qu'ils touchent leurs assurances salaires, vérifier les résultats de laboratoire et y donner suite, faire les communications nécessaires avec des confrères spécialistes afin d'être guidé pour le meilleur traitement de leur patient. Il ne faudrait pas oublier toutes les sollicitations sociales auxquelles nous sommes confrontés.

Le bénévolat des médecins, duquel il est parfois difficile de se soustraire, par l'implication sociale dans notre milieu, est souvent oublié et non comptabilisé dans vos statistiques. Mais (ce bénévolat) ne fournit-il pas une aide sans précédent à notre gouvernement, qui en a bien besoin pour atteindre ses objectifs?

Bien entendu, j'englobe tous les bénévoles de notre société sans qui le gouvernement serait souvent bien démuni.

Vous pensez qu'un médecin peut faire tout ça en 4 jours?

Pour y arriver, il faut s'investir en dehors des heures de travail

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

PHOTO DU JOUR

Une prouesse rare vient d'être réalisée en Afghanistan: un Coran en soie dont chacune des 610 pages a été peinte à la main. Ses créateurs espèrent qu'elle soutiendra l'art pluriséculaire, mais menacé de la calligraphie. Une équipe de 38 calligraphes et peintres miniaturistes a oeuvré pendant près de deux ans pour créer cette oeuvre d'art, reliée en cuir et pesant 8,6 kilos. — TEXTE ET PHOTO AFP, WAKIL KOHSAR

au détriment de la qualité de vie familiale.

Monsieur le ministre, je vous demande d'y réfléchir avant de discréditer, aux yeux de la population, la profession médicale qui est avant tout humaine et emphatique aux souffrances des gens.

Jean-Jacques Dallaire, omnipraticien
Saguenay

La bise politique

Nous sommes en période de séduction électorale.

N'éprouvez-vous pas comme moi cet agacement persistant devant le fléau qu'est devenue la pratique de la bise dans nos moeurs politiques québécoises ? Au-delà de la curiosité amusante du phénomène, ce rituel qui s'est imposé à notre 2e sport national en révèle beaucoup sur la relation entre les hommes et les femmes dans la médiatisation politique et la séduction électorale.

Dès qu'ils sont plongés publiquement dans un contexte partisan, plusieurs politiciens masculins se transforment en machine distributrice de bécots aussitôt qu'une femme est en cause. Le rite a ceci de révélateur qu'il autorise tacitement la bise entre deux femmes, mais l'interdit de facto entre deux hommes.

Au Québec le « joue à joue » s'est imposé dans les activités politiques et partisanes comme une obligation à laquelle les leaders politiques ne peuvent se soustraire de peur d'être perçus comme froids, sans chaleur humaine.

On est passé d'une expression familière ou amicale d'affection à un rite de reconnaissance tribale. Utilisée dans ce contexte, la surexploitation de la bise crée un glamour politique factice et une convivialité artificielle. Je n'y vois que le seul mérite d'embaumer les effluves nauséabonds des luttes fratricides de coulisses. Grossie sous la loupe des médias, la joute politique emprunte aux plus mauvais travers de notre colonie artistique. Ne s'expose-t-on pas ainsi à l'illusion et la diversion, sans exercer son discernement entre être appuyé ou se faire baiser, être encensé ou recevoir le baiser de la mort, être reconnu ou être manipulé, être séduit ou être aveuglé, être interpellé ou être récupéré ?

En se donnant la bise, il faut d'une certaine façon esquiver de la tête, détourner le regard pour toucher l'autre, l'esprit en fuite. À l'inverse, la poignée de main franche, et contrôlée selon les circonstances, est un face à face humain qui implique que les regards plongent l'un dans l'autre et que l'essentiel passe …ou ne passe pas.

De grâce, messieurs et mesdames du milieu politique, présentez-nous votre main, non gantée s'il vous plait. Cessez de tendre cette joue que la main gantée de vos ennemis a si souvent giflée.

Laval Gagnon
Chicoutimi

La naissance d'une fausse nouvelle

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com

Il y a quelques semaines de cela, mon amoureuse m'a annoncé une terrible nouvelle. Celle-ci concernait nos nouveaux voisins à qui nous n'avons pratiquement jamais parlé, et ce, malgré notre tentative à l'époque d'aller à leur rencontre peu après qu'ils aient déménagé.

Voilà donc que la rumeur racontait que la jeune fille de nos voisins était malade et que c'était pour cette raison que la maison semblait inhabitée depuis quelques semaines.

Évidemment, quand on a nous-mêmes un ou des enfants, une telle nouvelle a l'effet d'un coup de poing dans la poitrine étant donné qu'on ne souhaiterait jamais une telle chose à qui que ce soit.

Pour être franc avec vous, même si je ne pourrais pas reconnaître mes nouveaux voisins si je les croisais à l'épicerie, chaque fois que je passais devant leur maison, j'avais une pensée pour eux en souhaitant que ceux-ci s'en sortent bien.

Puis, peu après qu'on ait appris la terrible nouvelle, ma conjointe s'était donné comme mission de faire installer des signalisations dans le quartier afin de rappeler aux automobilistes de rouler prudemment, étant donné le nombre croissant d'enfants dans le secteur.

Julie s'est donc informée auprès de la Ville afin de savoir les démarches à faire pour que son projet se concrétise et suite à cela, elle a fait le tour du quartier afin d'amasser des signatures pour ensuite déposer sa demande.

Maintenant, vous savez comment c'est lorsqu'on fait une tournée du genre dans le quartier. Les personnes qu'on connaît plus ou moins finissent par nous demander où on habite précisément et de fil en aiguille, on potine en demandant quelques infos qui piquaient notre curiosité jusqu'ici.

D'ailleurs, il faut croire que l'absence prolongée de nos nouveaux voisins s'était fait remarquer par le voisinage, car bien des gens se demandaient où ils étaient passés. Julie a donc fait ce que tout le monde aurait fait dans une telle situation et elle a prudemment avancé qu'elle avait eu vent d'une rumeur racontant que leur petite fille était malade, sans pouvoir donner davantage de détails.

Après cela, on peut déjà imaginer qu'une bonne partie du quartier a commencé à ressentir la même chose que moi en passant devant leur maison.

Alors ça a duré comme ça pendant quelques semaines, puis la semaine dernière, voilà que le projet des panneaux de signalisation de Julie s'est concrétisé. Toutefois, la vie étant une grande adepte de l'ironie, des signalisations sont apparues un peu partout dans le quartier, sauf à l'endroit précis où elle souhaitait qu'on en installe, c'est-à-dire devant la maison de nos nouveaux voisins, là où est situé l'arrêt d'autobus des enfants de notre secteur. Quelques jours après cela, nos amis Daniel et Mélanie étaient venus nous rendre visite afin de voir de leurs yeux notre nouveau chien Billy et pendant que nous discutions ensemble, on a entendu du bruit en provenance de la maison de nos nouveaux voisins.

Comme le père de Mélanie est aussi leur voisin, celle-ci a demandé à Julie si elle avait eu des nouvelles de nos nouveaux voisins, puis Julie a dit: « J'aurais presque envie d'en profiter pour leur demander si ça va. »

Mélanie a alors répliqué: « Oui, s'il te plaît. On veut savoir. T'as juste à leur dire qu'on s'inquiète pour eux et qu'on voulait savoir si tout est sous contrôle. » Alors hop, Julie est partie chercher les informations à la source et à son retour, elle semblait plutôt dépassée. Il s'agissait de membres de la famille de nos nouveaux voisins qui étaient venus chercher des trucs et quand Julie leur a demandé des nouvelles, ceux-ci lui ont répondu qu'en fait, ils étaient partis en voyage pour une durée de trois mois.

En apprenant cela, j'ai bondi de surprise: « Ben voyons, ça venait d'où cette nouvelle de merde là comme quoi leur fille était malade ».

Et puis c'est là que Mélanie m'a appris que ça venait de son père. En fait, il avait juste émis cette théorie après avoir constaté leur absence prolongée et ladite théorie s'était progressivement transformée en nouvelle.

Alors vous saurez maintenant comment ça peut prendre vie, une fausse nouvelle.

TÉNORS BLOQUISTES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Front commun contre Ouellet

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Les ténors du Bloc québécois au Saguenay-Lac-Saint-Jean se mobilisent contre Martine Ouellet. À quelques jours du référendum, les militants bloquistes de la première heure recommandent aux membres de voter « non » aux deux questions.

Les 1er et 2 juin, les membres devront répondre à une question sur la confiance qu'ils ont en leur chef et une autre concernant la mission du Bloc. C'est-à-dire est-ce que le parti doit parler d'indépendance sur chaque « tribune » et à chaque occasion ? Les députés démissionnaires, selon Mme Ouellet, avaient remis en question cette mission en disant vouloir défendre les intérêts du Québec plutôt que de constamment parler d'indépendance.

« Nous croyons toujours à un Bloc québécois fort, mais sans Martine Ouellet. »

— Ghislain Girard, ex-président d'association

Un référendum « bidon », dénoncent les bloquistes de la région, dont l'ancien député Robert Bouchard et la porte-parole régionale du Bloc québécois, Élise Gauthier.

« Faire un référendum pour un vote de confiance, c'est une stratégie pour se maintenir en poste. Car ça prend 50 % plus un. On sait très bien que normalement, pour que le chef reste en place, il doit avoir bien plus que 53 %. Il y a des chefs qui ont démissionné avec 76 % », rappelle Robert Bouchard, ex-député de Chicoutimi-Le-Fjord. Si Martine Ouellet obtient 50 % plus un et décide de rester en poste, ce dernier ainsi qu'Élise Gauthier songeront fortement à quitter le parti pour de bon. Même qu'ils pourraient voter pour la première fois pour une autre formation politique.

« Par les temps qui courent, je prends une journée à la fois. Je milite depuis 1991 au Bloc. Et je dois dire que je ne sais pas pour qui voter », a admis Mme Gauthier, porte-parole régionale du Bloc.

« J'ai toujours voté Bloc. Mais cette fois-ci, je ne suis pas capable de confirmer que je vais encore le faire », a laissé tomber Robert Bouchard.

« Nous croyons toujours à un Bloc québécois fort, mais sans Martine Ouellet », a renchéri l'ex-président de l'association de la circonscription de Jonquière, Ghislain Girard.

DEUX CLANS, UN BUDGET

Les deux clans ne se battent pas à armes égales, déplorent les militants du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Martine Ouellet dispose d'un budget pour sa campagne référendaire, alors que le clan du non ne peut obtenir du financement. Selon les informations de Mme Gauthier, la chef aurait dégagé une somme variant entre 12 000 $ et 20 000 $, pour payer notamment des téléphonistes.

« Ce qu'on fait nous, c'est bénévole. On n'a pas de budget comme eux. Ce n'est pas équitable, alors que lorsqu'il y a un référendum, il y a obligatoirement deux partis, deux camps qui ont les mêmes droits, dont des budgets égaux », pointe Mme Gauthier.

Ex-candidat du Bloc et militant de longue date, Sabin Gaudreault fait aussi partie des bloquistes qui s'opposent à Mme Ouellet. Ce dernier ne mâche d'ailleurs pas ses mots pour décrire la chef. « Elle est opiniâtre. Elle est une personne exigeante. Elle peut l'être pour elle-même, mais est-ce qu'elle doit l'être pour les autres ? C'est une personne intransigeante qui laisse peu de place à la négociation », a constaté M. Gaudreault.

La sortie publique faite par Élise Gauthier, Robert Bouchard, Ghislain Girard et Sabin Gaudreault a été appuyée par une douzaine d'autres ex-membres des différents exécutifs bloquistes de la région et candidats aux élections. Certains ex-députés n'ont pas signé le communiqué de presse, en raison de leur travail. « Ils doivent dans certains cas conserver un devoir de réserve qu'on respecte », a précisé Mme Gauthier, laissant entendre que Mme Ouellet semblait avoir peu d'appuis au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Plusieurs ex-présidents et militants bloquistes de différentes circonscriptions s'unissent contre Martine Ouellet. Élise Gauthier est entourée de l'ex-président de l'association de la circonscription de Jonquière, Ghislain Girard, et de l'ex-député de Chicoutimi-Le-Fjord, Robert Bouchard. L'ex-candidat bloquiste Sabin Gaudreault était également présent à la sortie publique qui était appuyé par une douzaine d'autres militants de la première heure. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LAURA LÉVESQUE

RICHARD MARTEL VEUT ÊTRE L'HOMME DE LA SITUATION

Prêt à aider Arianne Phosphate

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le candidat du Parti conservateur à l'élection partielle dans Chicoutimi-Le Fjord, Richard Martel, entend être l'homme de la situation afin de faire avancer les grands dossiers d'investissements régionaux, dont celui de la mise en exploitation de la future mine Arianne Phosphate, au lac à Paul.

Lors d'une conférence de presse tenue à La Baie, M. Martel, accompagné de Jean-Sébastien David, chef des opérations d'Arianne Phosphate, et de Luc Boivin, président-directeur général de la Fromagerie Boivin, a mentionné que la circonscription a besoin d'un élu qui saura apporter des réponses aux investisseurs et créateurs d'emplois. « Arianne Phosphate a besoin d'un terminal maritime sur la rive nord du Saguenay afin de recevoir son concentré d'apatite. C'est un dossier qui traîne et je vais appuyer ce projet-là », a déclaré le candidat.

M. David a précisé que le dossier de l'aménagement du terminal a été initié il y a trois ans et demi et qu'il ne manque que les autorisations de Pêches et Océans Canada. « Ça fait deux ans qu'on attend et ça traîne. »

M. David affirme que cette absence d'autorisation constitue un sérieux handicap lorsque vient le temps de négocier avec des clients potentiels et des banquiers pour obtenir du financement. « M. Martel comprend très bien l'enjeu. On dit "pouvez-vous nous aider pour dénouer cette impasse". »

M. Martel s'est prononcé en faveur de la conversion de quatre brise-glaces par les Chantiers Davie, susceptibles d'avoir des répercussions économiques à La Baie, ainsi que pour l'agrandissement de l'aéroport de Bagotville.

Le développement de pistes haute route à la station de ski du Mont-Édouard ainsi qu'un appui à la gestion de l'offre en matière agricole constituent d'autres engagements.

M. Martel a dit trouver inconcevable que le Québec n'ait pas à sa disposition un ministre responsable de Développement économique Canada (DEC) comme c'était le cas dans le passé sous les conservateurs afin d'aller soutirer des subventions et de l'aide financière pour les entreprises.

TRANSFORMATION LAITIÈRE

Quant à Luc Boivin, ce dernier s'en est pris au gouvernement actuel qui avait promis de l'aide financière de 100 M $ pour accompagner les usines de transformation laitière à la suite de la mise en application de l'accord de libre-échange avec l'Europe et de l'entrée sur le marché canadien de 17 000 tonnes de fromage. Il affirme que l'ouverture du marché canadien contribue à diminuer les marges pour les agriculteurs et transformateurs d'ici.

M. Boivin a déploré également que dans le cadre de la révision du Guide alimentaire canadien, de moins en moins de place soit laissée à la consommation des produits laitiers. « On a travaillé avec le gouvernement en place. Denis Lemieux, on l'a rencontré souvent sur le sujet, mais c'est comme si on parlait à un mur. »

Richard Martel trouve inconcevable que le Québec n'ait pas à sa disposition un ministre responsable de Développement économique Canada (DEC) comme c'était le cas dans le passé. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Une charge contre Élise Gauthier

Le président du Bureau national du Bloc québécois, Gilbert Paquette, accuse Élise Gauthier de s'être «autoproclamée» présidente régionale de la formation pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette accusation a été formulée à l'intérieur d'un communiqué de presse envoyé en journée mercredi après la tenue de la conférence de presse de Mme Gauthier à Alma, notamment en compagnie de l'ancien député de Chicoutimi-Le Fjord, Robert Bouchard.

« Je tiens à souligner que, contrairement à ce qu'elle a prétendu, Élise Gauthier n'est pas la présidente régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle s'est autoproclamée ainsi à l'encontre des statuts», a fait valoir M. Paquette.

Il a visé également la branche locale du Bloc, laissant entendre qu'ils géraient mal leurs finances. « Qui plus est, dans la section du Bloc de Chicoutimi-Le Fjord, la caisse est non seulement vide, mais ils doivent encore 8000 $ à la permanence. Aussi, il n'y a pas eu d'assemblée générale depuis le 19 mars 2017. La campagne du 18 juin sera l'occasion de reconstruire le parti dans un comté laissé à l'abandon par un exécutif qui préfère faire campagne dans les journaux contre le parti plutôt que pour l'indépendance et la défense des intérêts du Québec à Ottawa», a poursuivi le président du Bureau national.

Élise Gauthier s'est opposée publiquement à la chef actuelle du Bloc québécois, Martine Ouellet.

«Mme Gauthier a déclaré qu'elle n'allait pas appuyer la candidate de la chef, qu'elle ne voulait pas l'envoyer à la guillotine, qu'elle était une candidate parachutée. Ce sont des positions que l'on attendrait généralement des adversaires. De cette façon, Mme Gauthier favorise l'appui aux candidats fédéralistes de son comté. C'est inacceptable. Mme Bouchard-Tremblay n'est pas la candidate de la chef, c'est la candidate du Bloc québécois. Mme Gauthier travaille activement non seulement contre la chef, mais contre son propre parti. Nous réaffirmons que la candidate Catherine Bouchard-Tremblay jouit de l'appui total du Bloc québécois et de ses militants. À ce titre, un financement substantiel lui sera accordé par la permanence nationale du parti», a-t-il conclu. **PASCAL GIRARD**

CRÉDIT FÉDÉRAL AUX DIPLÔMÉS

Éric Dubois s'inspire de Robert Bouchard

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Le candidat du Nouveau Parti démocratique dans Chicoutimi-Le Fjord, Éric Dubois, fait fi des couleurs politiques et s'engage à déposer de nouveau un projet de loi de l'ancien député du Bloc québécois de 2004 à 2011, Robert Bouchard.

Le conseiller syndical à la CSN a fait cette promesse à l'occasion du dépôt de son acte de candidature, en vue de l'élection partielle du 18 juin.

Il s'est engagé, dès qu'il sera élu, à prendre des mesures pour inciter les jeunes familles à rester en région. Il souhaite poursuivre ainsi le travail de Robert Bouchard, en déposant à nouveau son projet de loi qui visait à accorder un crédit d'impôt fédéral aux diplômés qui choisissent de travailler en région éloignée.

« En tant que député, je m'engage à être une voix forte pour les gens de notre région. Trop souvent j'entends parler de jeunes qui quittent notre région, il existe des solutions à ce problème et il faut les mettre de l'avant, a souligné M. Dubois, par voie de communiqué. C'est pour ça que je m'engage à continuer le travail de M. Bouchard. Ce projet de loi représentait un incitatif pour les diplômés qui viennent de régions éloignées de retourner s'établir chez eux après leurs études. »

Éric Dubois a dit ne pas avoir contacté Robert Bouchard avant de faire cette promesse. Le hasard a voulu que M. Bouchard participe la journée même à une sortie médiatique invitant les membres du Bloc québécois à ne pas accorder leur vote de confiance à la chef du Bloc, Martine Ouellet. Le Bloc a répliqué en disant qu'il s'agissait d'une manoeuvre qui favoriserait les formations fédéralistes (voir autres textes).

« Ma priorité en tant que député sera d'être à l'écoute des gens de notre région et de proposer des solutions, a poursuivi M. Dubois. Je veux rassembler les gens pour qu'on travaille ensemble pour enrichir notre région. Le dépôt du projet de loi de M. Bouchard est une preuve qu'en rassemblant nos forces, on peut inciter les jeunes à revenir travailler ici, chez nous ».

« Trop souvent j'entends parler de jeunes qui quittent notre région, il existe des solutions à ce problème et il faut les mettre de l'avant. [...] Ce projet de loi représentait un incitatif pour les diplômés qui viennent de régions éloignées de retourner s'établir chez eux après leurs études. »

— Éric Dubois

Le candidat néo-démocrate Éric Dubois a déposé son acte de candidature, mercredi, en vue de l'élection partielle du 18 juin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

AU TERME DE SON MANDAT

Cloutier veut travailler en région

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Au terme de son mandat, lequel culminera en octobre, le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, a l'intention de travailler dans la région et d'oeuvrer à la défense des intérêts supérieurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est ce qu'il a déclaré en réponse à une question formulée par *Le Quotidien* au sujet de son avenir professionnel, au-delà de la vie politique. Rencontré à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) mercredi, en marge du lancement de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers peuples, le député de 40 ans et avocat de formation a fait valoir qu'il réfléchit toujours à son futur emploi du temps.

«Pour l'instant, je suis toujours député et je le resterai jusqu'à la fin de mon mandat en octobre. Je n'ai envoyé aucun CV», a fait savoir le citoyen de Saint-Gédéon. Il a du même souffle nié avoir été approché par la mairesse de Saguenay, Josée Néron, au sujet du poste de directeur général de Promotion Saguenay.

Il a du même souffle nié avoir été approché par la mairesse de Saguenay, Josée Néron, au sujet du poste de directeur général de Promotion Saguenay. [Il] convient que des gens qui gravitent autour de l'appareil municipal l'ont «invité à la réflexion». Il en va de même pour la direction de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui l'aurait aussi courtisé.

Cela dit, Alexandre Cloutier convient que des gens qui gravitent autour de l'appareil municipal l'ont «invité à la réflexion». Il en va de même pour la direction de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui l'aurait aussi courtisé.

NOUVELLE EXPOSITION AU MUSÉE DU FJORD

Des poissons pas bêtes du tout

ANDRÉANE VALLÉE
andreane.vallee@lequotidien.com

Le Musée du Fjord a présenté sa nouvelle programmation qui commence dès maintenant avec une nouvelle exposition temporaire nommée *Comme un poisson dans l'eau*. Il a d'ailleurs reçu une subvention d'un peu plus de 300 000 $ du ministère du Patrimoine canadien afin de réaliser l'exposition interactive et colorée.

Disponible à partir du 12 juin, *Comme un poisson dans l'eau* offrira aux visiteurs une expérience interactive avec des jeux pour toute la famille, des vidéos instructives et des photographies saisissantes. L'exposition traite des dernières découvertes scientifiques qui prouvent que les poissons ne sont pas bêtes du tout.

« On veut faire émerger une prise de conscience en regard aux animaux aquatiques. »

— Guylaine Simard, directrice

Le président du conseil d'administration du Musée du Fjord, Francis Gauthier accompagné de la directrice générale, Guylaine Simard ainsi que le conseiller d'Hydro-Québec, Vincent Paquin ont procédé au lancement de la nouvelle programmation du Musée du Fjord mardi matin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE.

Le président du conseil d'administration du Musée du Fjord, Francis Gauthier, est très fier d'avoir obtenu la subvention du gouvernement canadien. « Ça prouve que l'expertise du musée est reconnue à l'échelle nationale », a-t-il dit.

La directrice générale Guylaine Simard précise que l'objectif dans la production de telles expositions est de stimuler l'intérêt des gens envers les sciences. « Avec cette exposition, on veut faire émerger une prise de conscience en regard aux animaux aquatiques parce qu'ils ne sont presque pas protégés », explique-t-elle.

D'autres expositions sont à voir au Musée du Fjord tout au long de l'année 2019. La programmation complète est disponible sur leur site Web.

LES FOUS DE LA SCIENCE

Le Musée du Fjord présente pour la neuvième année le festival Fous de la science qui se déroule du 25 au 27 mai. Pendant trois jours, des scientifiques, des chercheurs, des animateurs ainsi que le public sont amenés à dialoguer et à s'informer sur une multitude de sujets reliés à la science comme la chimie, la biologie, la physique ou même la conception de jeux vidéo. L'an dernier, le festival avait reçu la visite de 7500 personnes.

PEINE DE LUCK MERVIL

Six mois dans la communauté

STÉPHANIE MARIN
Presse canadienne

Le chanteur et animateur Luck Mervil n'ira pas en prison pour l'exploitation sexuelle d'une adolescente de 17 ans dans les années 1990: une juge lui impose plutôt une peine d'emprisonnement de six mois à purger dans la collectivité, c'est-à-dire chez lui.

Pour les trois premiers mois, il devra rester à la maison, sauf pour son travail, pour aller reconduire son fils mineur chez sa mère et pour des rendez-vous médicaux. Pour les trois autres, il devra observer un couvre-feu de 23 h à 6 h. Après cette période, il sera soumis à une probation d'un an.

Luck Mervil sera aussi inscrit au registre des délinquants sexuels pour 20 ans et doit fournir un échantillon d'ADN.

Mercredi, la juge Mélanie Hébert, de la Cour du Québec, a ainsi donné suite à la recommandation commune de la Couronne et de la défense qui avait été faite vendredi, au Palais de justice de Montréal.

L'artiste de 50 ans avait plaidé coupable le 14 mai à un chef d'accusation d'exploitation sexuelle pour des gestes commis en 1996, alors qu'il avait 28 ans et était en position d'autorité sur la jeune fille. L'infraction criminelle d'exploitation sexuelle inclut tout attouchement sexuel et toute incitation à des attouchements sexuels par une personne en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis d'un adolescent.

Il a reconnu avoir eu une relation sexuelle complète avec elle, sans avoir obtenu son consentement. Plusieurs autres contacts sexuels ont eu lieu par la suite, sur une période de 10 ans.

En sortant de la salle de cour, M. Mervil s'est dit soulagé.

Il a présenté à nouveau ses excuses à la personne qui a porté plainte contre lui. « Ça prend du courage, et elle l'a fait. C'est correct », a-t-il dit.

Il espère qu'elle va pouvoir reprendre sa vie, mais n'a pas voulu commenter plus longuement.

Luck Mervil a reconnu avoir eu une relation sexuelle complète avec la victime, sans avoir obtenu son consentement. Plusieurs autres contacts sexuels ont eu lieu par la suite, sur une période de 10 ans. — PHOTO PC, PAUL CHIASSON

Sur une vidéo mise en ligne le jour même sur YouTube, il a ajouté que « si cette triste histoire peut servir au moins à apporter un changement positif dans le comportement homme-femme, si cette histoire-là peut faire en sorte que la société s'améliore, bien au moins cet événement-là aura eu ça de positif ».

En rendant sa peine, la magistrate a précisé que lorsqu'il y a une suggestion de peine commune, les juges doivent faire preuve de retenue et ne la modifier que si elle déconsidère l'administration de la justice.

affaires

OR
1293,33
- 0,92
$US/ONCE

PÉTROLE
79,69
0,23
BARIL US$

ALUMINIUM
1,03
- 0,57%
$US/LIVRE

EURO
0,6603
- 0,0014
€EURO

LE DOLLAR
77,83
- 0,16
¢US

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	955.62 $	-1.05 $	77550900
S&P/TSX 300	16133.80 $	-10.99 $	195487839
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	24886.81 $	52.40 $	0
NASDAQ (QQQ)	169.60 $	1.42 $	12563671
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NEMASKA LITHIUM	NMX	1.00 $	-0.18 $	13376921
AURORA CANNABIS	ACB	8.47 $	0.09 $	10030116
NEOVASC INC	NVCN	0.05 $	0.00 $	8784336
BAYTEX ENERGY	BTE	5.74 $	-0.16 $	7562110
CANOPY GROWTH	WEED	38.76 $	-0.68 $	6617134
MEG ENERGY CORP.	MEG	9.69 $	0.38 $	5598890
CENOVUS ENERGY	CVE	14.01 $	-0.34 $	5113629
ELDORADO GOLD	ELD	1.48 $	0.07 $	4553402
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	4.27 $	0.02 $	4327941
ATHABASCA OIL CORP	ATH	1.91 $	-0.05 $	4139329

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH.U	576.00 $	21.00 $	200
CONSTELLATION	CSU	989.06 $	6.35 $	31077
MORGUARD CORP.	MRC	173.13 $	3.15 $	2977
SHOPIFY INC	SHOP	180.55 $	2.89 $	222829
ALIMENTATION	ATD.B	54.06 $	1.81 $	1094233
CANADIAN PACIFIC	CP	235.18 $	1.66 $	265577

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	728.84 $	-8.96 $	41759
CANADIAN IMPERIAL	CM	115.09 $	-1.77 $	2323379
TECK RESOURCES	TECK.B	35.08 $	-1.51 $	2352851
UNITED CORP LTD	UNC	100.02 $	-1.38 $	158
LINAMAR CORP	LNR	68.49 $	-1.35 $	316269
MAGNA	MG	84.00 $	-1.03 $	1008822

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	14.16 $	-1.13 $	71080747
Chesapeake Energy	CHK	4.63 $	0.10 $	36215878
SPDR S&P 500 ETF	SPY	273.37 $	0.80 $	31173204
Bank of America	BAC	30.44 $	-0.46 $	28173312
Hewlett Packard	HPE	15.58 $	-1.91 $	27530984
iShares Tr -	EEM	46.51 $	0.01 $	22569304
Penney (J.C.)	JCP	2.35 $	0.02 $	16373636
The Fin Select	XLF	28.16 $	-0.16 $	14720387
Lowe's Companies	LOW	94.71 $	8.98 $	13374844
AT&T Inc	T	32.32 $	-0.12 $	12426086

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	2992.02 $	30.75 $	10228
Tiffany & Co.	TIF	126.06 $	23.83 $	6451339
AutoZone, Inc.	AZO	621.51 $	19.72 $	517452
Ralph Lauren Corp	RL	133.36 $	16.73 $	3124644
Biglari Holdings	BH.A	1029.86 $	11.22 $	113
Lowe's Companies	LOW	94.71 $	8.98 $	13374844

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	293700.06 $	-3507.45 $	112
Markel Corp	MKL	1139.34 $	-11.35 $	8201
Alleghany Corp.	Y	574.59 $	-8.49 $	20790
Cnooc Ltd.	CEO	174.96 $	-8.07 $	197734
Graham Holdings	GHC	588.00 $	-7.15 $	5655
Thor Industries,	THO	94.99 $	-5.82 $	1215299

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Neovasc Inc	NVCN	0.04 $	0.00 $	43834699
Micron Technology	MU	59.97 $	0.94 $	40357368
Avinger Inc	AVGR	2.23 $	0.95 $	26194644
Advanced Micro	AMD	13.10 $	0.12 $	24961476
	TVIX	4.78 $	-0.17 $	23028610
Helios & Matheson	HMNY	0.49 $	-0.04 $	17205149
Comcast Corp	CMCSA	31.88 $	-0.63 $	15634689
ProShares Tr -	SQQQ	15.06 $	-0.39 $	14866386
Microsoft Corp	MSFT	98.66 $	1.16 $	13994959
Intel Corp	INTC	55.21 $	0.76 $	12864140

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1601.86 $	20.46 $	2206536
Netflix Inc	NFLX	344.72 $	13.10 $	6634457
Alphabet Inc	GOOGL	1085.96 $	10.65 $	841310
Align Technology	ALGN	308.20 $	10.34 $	789830
MercadoLibre Inc	MELI	304.79 $	10.03 $	483940
Alphabet Inc	GOOG	1079.69 $	9.96 $	675569

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Red Robin Gourmet	RRGB	47.40 $	-10.55 $	3400855
Atrion Corp.	ATRI	584.50 $	-8.75 $	1764
Sage Therapeutics	SAGE	155.89 $	-8.49 $	243304
SolarEdge Technoes	SEDG	61.65 $	-4.70 $	1311062
AnaptysBio Inc	ANAB	81.98 $	-4.22 $	265513
Clementia	CMTA	14.95 $	-3.94 $	174984

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	17.45 $	16.92 $	17.10 $	0.02 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.17 $	16.76 $	17.09 $	0.26 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	54.18 $	52.08 $	54.06 $	1.81 $
Bombardier CL A	BBD.A	4.27 $	4.22 $	4.25 $	0.00 $
Bombardier Inc.	BBD.B	4.27 $	4.20 $	4.27 $	0.02 $
BCE Inc.	BCE	54.65 $	54.21 $	54.52 $	0.12 $
Bank of Montreal	BMO	101.92 $	100.96 $	101.73 $	-0.16 $
Bank of Nova Scotia	BNS	80.34 $	79.73 $	80.29 $	-0.07 $
CAE Inc	CAE	25.24 $	24.95 $	25.17 $	0.08 $
Cascades Inc.	CAS	12.22 $	12.05 $	12.13 $	0.00 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	72.21 $	71.33 $	71.74 $	0.22 $
Canfor	CFP	32.21 $	31.43 $	31.98 $	-0.33 $
CIBC	CM	117.22 $	114.00 $	115.09 $	-1.77 $
Canadian Natural Res.	CNQ	47.64 $	46.59 $	47.00 $	-0.27 $
CN Railway Company	CNR	108.15 $	105.92 $	107.90 $	1.39 $
Canadian Pacific Railway	CP	236.75 $	232.68 $	235.18 $	1.66 $
Canadian Western Bank	CWB	35.47 $	34.51 $	34.82 $	-0.54 $
Domtar	UFS	60.38 $	59.60 $	60.09 $	-0.28 $
Emera	EMA	40.56 $	40.18 $	40.40 $	0.35 $
Enerplus	ERF	16.26 $	15.77 $	15.82 $	-0.30 $
CGI Group Inc.	GIB.A	77.97 $	77.10 $	77.67 $	0.42 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	28.53 $	28.26 $	28.39 $	0.03 $
Great-West Lifeco	GWO	33.61 $	33.46 $	33.53 $	0.00 $
Industrial Alliance	IAG	54.00 $	53.41 $	53.94 $	0.25 $
Societe financiere IGM	IGM	39.49 $	39.23 $	39.36 $	-0.19 $
Imperial Oil	IMO	42.22 $	41.60 $	41.60 $	-0.40 $
Quebecor Inc	QBR.B	25.21 $	24.69 $	25.08 $	0.26 $
Loblaws Cos.	L	66.22 $	65.35 $	65.87 $	0.34 $
Laurentian Bank	LB	49.05 $	48.15 $	48.74 $	-0.21 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.73 $	28.86 $	29.29 $	0.09 $
Magna International	MG	84.92 $	83.80 $	84.00 $	-1.03 $
Metro Inc.	MRU	43.50 $	43.14 $	43.38 $	0.20 $
National Bank	NA	63.19 $	62.42 $	62.84 $	-0.36 $
Precision Drilling Corp.	PD	5.17 $	4.80 $	4.89 $	-0.16 $
Power Corp.	POW	30.40 $	30.18 $	30.35 $	-0.05 $
Power Financial	PWF	32.58 $	32.29 $	32.46 $	-0.10 $
Quebecor Inc.	QBR.B	25.21 $	24.69 $	25.08 $	0.26 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	62.93 $	62.28 $	62.67 $	-0.29 $
Royal Bank	RY	101.57 $	100.66 $	101.12 $	-0.63 $
Saputo Inc.	SAP	43.53 $	42.47 $	43.39 $	0.79 $
Shaw Communications	SJR.B	26.52 $	26.09 $	26.41 $	0.23 $
Sun Life financial	SLF	55.56 $	55.20 $	55.28 $	-0.43 $
SNC-Lavalin	SNC	55.96 $	55.26 $	55.50 $	0.22 $
Superior Propane Corp	SPB	13.24 $	13.03 $	13.20 $	0.18 $
Suncor Energy Inc.	SU	52.74 $	51.85 $	52.21 $	-0.39 $
Telus Corporation	T	45.71 $	45.31 $	45.43 $	-0.06 $
Transalta Corporation	TA	6.75 $	6.70 $	6.71 $	0.00 $
TD Bank	TD	75.77 $	75.35 $	75.50 $	-0.35 $
Transcanada Pipe	TRP	54.77 $	53.75 $	54.22 $	-0.87 $
Torstar Corp.	TS.B	1.55 $	1.54 $	1.54 $	-0.03 $
Weston George Ltd	WN	104.43 $	103.00 $	103.97 $	0.62 $

CHRONIQUE JURIDIQUE

Me Christian Gendron

LA COUR SUPRÊME DU CANADA CONFIRME LES ATTRIBUTS DE LA PRESCRIPTION ACQUISITIVE DE 10 ANS

La Cour suprême du Canada a rendu, le 6 avril 2017, une décision importante en ce qui a trait à la prescription acquisitive d'un immeuble par possession paisible à titre de propriétaire pendant plus de 10 ans. Cette décision a permis de clarifier l'état du droit en cette matière postérieurement à l'adoption du nouveau *Code civil du Québec*, entré en vigueur en 1994, mettant ainsi fin aux opinions partagées des professionnels du droit oeuvrant dans le domaine de l'immobilier.

Les faits de l'affaire sont relativement simples en ce que les parties sont propriétaires inscrits au registre foncier de lots contigus où se trouvent leurs chalets respectifs. De 1994 à 2011, la propriétaire qui revendique un droit de propriété par prescription acquisitive utilise sans objection, au vu et au su de tous, des espaces de stationnement situés sur le terrain de son voisin. Lorsque ce terrain voisin est vendu en 2011, les nouveaux propriétaires exigent, sans succès, l'expulsion de la possesseure. Cette dernière fait plutôt valoir sa possession depuis plus de 10 ans et est reconnue propriétaire d'un stationnement.

L'intérêt de cet arrêt est de savoir si les attributs de la prescription acquisitive, certes sans égard à la durée qui a été réduite de 30 à 10 ans, sont différents sous le *Code civil du Québec* de ceux sous le *Code civil du Bas-Canada*, surtout que le nouvel article stipule que le possesseur d'un immeuble ne peut en acquérir la propriété « qu'à la suite d'une demande en justice ».

La Cour suprême devait donc déterminer si la prescription acquisitive, en l'absence d'un jugement préalable, avait préséance sur la publication adverse au registre foncier d'un titre de propriété sur le même immeuble.

Après avoir constaté que le législateur avait abandonné en 2000, en abrogeant certains articles de loi sur le sujet, le principe souhaité à l'origine de la « valeur probante absolue » de la publicité foncière, la Cour suprême a conclu que la version actuelle du *Code civil du Québec* reprend essentiellement le droit antérieur. Ainsi, les droits acquis par prescription n'ont pas davantage besoin d'être publiés pour être opposés aux tiers.

Une réflexion doit donc se faire à la lumière de cet arrêt du plus haut tribunal du pays. En ce qui concerne le possesseur depuis plus de 10 ans, il n'est plus essentiel d'obtenir un jugement préalablement à la vente de l'immeuble sur lequel il exerce sa possession, mais plutôt important de protéger une telle possession. Cependant, il devra évaluer la pertinence d'obtenir un jugement, essentiellement en reconnaissance de son droit de propriété déjà acquis, afin notamment de le rendre opposable aux tiers, de le vendre à son tour ou encore pour éviter que les témoins de sa possession ne soient plus disponibles.

Quant au propriétaire de l'immeuble sur lequel un tiers exerce une possession susceptible d'entraîner une prescription acquisitive, il a tout intérêt à agir avec diligence en s'objectant immédiatement à telle possession ou encore convenir d'une entente qui fera échec à la prescription acquisitive, telles une location ou convention de simple tolérance.

Me Christian Gendron
Bureau d'Alma
Téléphone : 418 669-4580

CAIN LAMARRE
PRÈS POUR ALLER LOIN
MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTÉRÉGIE
5263619

MOTS CROISÉS JUNIOR

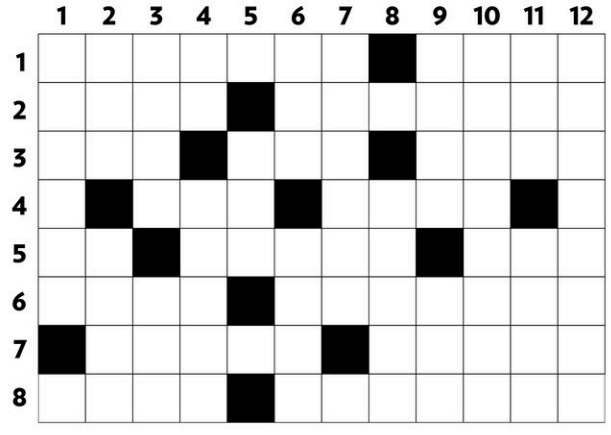

HORIZONTALEMENT

1 Qui se produit tout à coup – Dirige, commande un groupe.
2 Que l'on fait facilement – Petit carnet dans lequel on prend des notes.
3 Dans les contes, femme qui a des pouvoirs surnaturels – Mamelle de la vache – Endroit.
4 Souverain qui dirige un royaume – Ainsi soit-il.
5 Participe passé du verbe rire – Recul volontaire d'une armée – On dit qu'elle anime le corps de l'homme.
6 Très petite terre entourée d'eau – Revenir chez soi.
7 Nommer à une fonction par une élection – Bordure en bois, en métal, etc. d'un tableau.
8 Qui choque les bienséances – Confectionner en entrelaçant des brins.

VERTICALEMENT

1 Expédition de chasse aux gros animaux sauvages, en Afrique.
2 Oiseau de basse-cour – Elles sont nombreuses dans le Pacifique.
3 Faire usage de quelque chose – Sert à encourager le toréador.
4 Petit morceau cubique – Plante dont les feuilles causent une irritation douloureuse quand on les touche.
5 Elle est bavarde.
6 À cet endroit – Somme d'argent qui devra être remboursée.
7 Relative au nez.
8 Qui a très peu d'épaisseur.
9 Met ensemble des choses diverses – Grande quantité de choses.
10 On dit qu'ils sont riches en vitamines et en sels minéraux.
11 Dit qu'une chose n'est pas vraie – Maman.
12 Énoncer successivement les parties d'un tout.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	L	I	N	D	E	R	■	N	O	E	L
2	R	O	D	E	R	■	A	V	E	R	T	I
3	O	I	E	■	U	N	S	■	G	A	R	E
4	U	■	E	P	I	■	E	C	A	L	E	R
5	T	A	■	O	D	O	R	A	T	■	N	■
6	E	V	A	S	E	R	■	P	I	A	N	O
7	R	E	N	E	■	E	N	R	O	B	E	S
8	■	C	E	R	N	E	■	E	N	C	R	E

MOT MYSTÈRE

SENTIMENTS - Un mot de 7 lettres

ACCES
AHURI
AIGRI
AIMER
ARDENT
ARDEUR
ARIDE
BEATE
CHARITABLE
CHOC
COLERE
CONTRARIEE
DECUE
DESIR
DOUTE
EBAHIE
ECLATER
ELAN
ELEVE
EMUE
ENDURER
ENNUI
ENNUYEUSE
EPERDU
ETEINDRE
EXTASE
GRAVER
HAIR
HONTE
IMBUE
INQUIET
IRRITEE
LAS
LIER
NOUEE
ORAGE
PEINE
RAVIE
RAVIR
REBUTER
REGAL
REGRET
REPULSION
REVEUR
ROUGIR
TERREUR
TIMIDE
TOUCHEE
TROUBLE
ULCERER
UNION
UNIR
VEXER

U	E	E	S	A	T	X	E	V	E	L	E	A	E	E
R	D	I	R	E	I	R	E	R	U	D	N	E	T	N
E	I	R	V	E	C	G	I	B	I	H	H	N	E	E
X	M	E	E	A	V	C	R	R	A	C	O	N	I	E
E	I	V	X	P	R	A	A	I	U	H	A	U	N	T
V	T	E	R	R	E	U	R	O	N	A	I	Y	D	I
I	R	U	H	A	T	I	T	G	I	R	M	E	R	R
R	I	R	O	R	U	R	N	E	R	I	E	U	E	R
R	I	S	E	D	B	L	O	E	G	T	R	S	P	I
E	M	V	E	E	E	E	C	U	N	A	L	E	U	N
M	B	C	A	U	R	E	R	E	B	B	R	N	L	Q
U	U	T	N	R	E	T	D	E	R	L	N	O	S	U
E	E	I	R	E	G	R	E	T	L	E	E	U	I	I
C	O	H	C	I	A	R	I	G	U	O	R	E	O	E
N	E	S	A	L	L	R	E	T	A	L	C	E	N	T

Solution du dernier numéro : PUDDING **24-05-2018**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Gâteau oriental de pâte feuilletée, au miel et aux amandes - Coup donné avec la main.
2. Instrument de labour - Tomber en syncope (Se).
3. Replacer - Partie du corps du cheval.
4. A la mode - Muse.
5. Fournit un bois dur - Fiel des poissons - Dieu solaire de l'Egypte antique.
6. Fruit juteux - Sautes.
7. Du parti d'Hitler - Aucun - Voie urbaine.
8. Ouvertures - Titre.
9. Centilitre - Partie d'une amphore - Argile utilisée comme colorant.
10. Direction - Dans un crayon.
11. On ne peut pas s'y noyer - Appréhender.
12. Rusée - Autour d'une île.

VERTICALEMENT

1. Chanteur - Cobalt.
2. Mesure - Entaille superficielle.
3. Personne téméraire qui se sacrifie pour une cause - Obtint.
4. Corrélation - Se fume.
5. Parfois abstrait - Argent - Greffer.
6. Habits - Pour réparer un oubli.
7. Plante vivace malodorante - Insuffisance rénale grave.
8. Principale source mondiale d'énergie - Préfixe qui indique la négation.
9. Possessif - Rêve.
10. Attacher avec des câbles - Démonstratif.
11. Faire durer toujours - D'un auxiliaire.
12. Dialecte gaélique - Met des graines en terre.

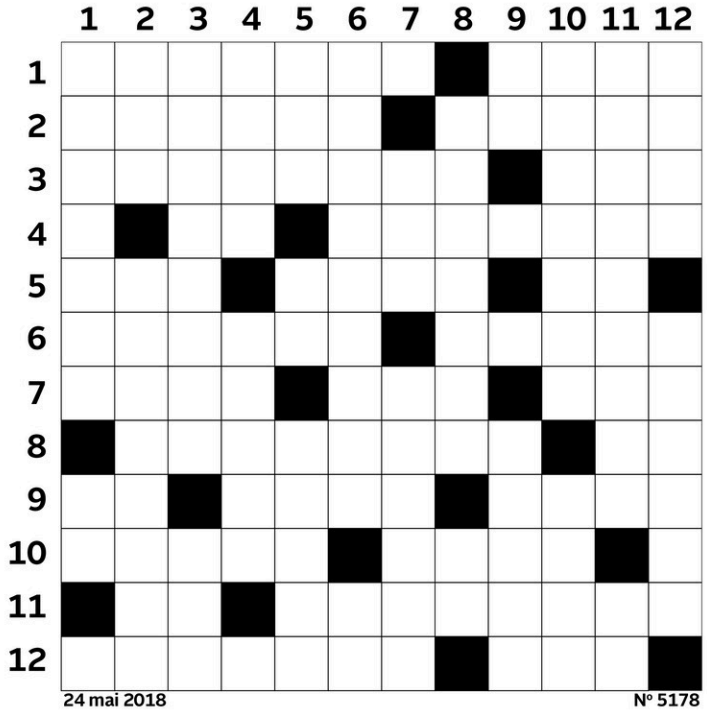

24 mai 2018 — N° 5178

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	L	E	T	A	N	T	■	D	O	S
2	E	V	A	S	I	V	E	■	P	E	U	T
3	X	E	■	T	R	I	S	T	E	S	S	E
4	A	N	N	U	E	L	■	E	T	A	T	■
5	G	■	O	A	S	I	E	N	■	L	E	S
6	O	V	N	I	■	S	T	O	U	T	■	O
7	N	E	■	R	E	S	E	R	V	E	E	S
8	E	R	S	E	■	A	N	■	A	R	N	■
9	■	M	E	■	O	N	D	U	L	A	N	T
10	M	I	N	I	S	T	R	E	■	N	U	E
11	E	N	T	R	E	■	E	L	■	T	I	R
12	C	E	■	E	R	E	■	E	P	E	E	■

SUDOKU

6			4				3	
	1		2			7	5	
3			8	7			4	
1		3	7			4		
		8		1				5
			3	2			9	8
		7			8			
		9		6				
								7

4452

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	5	4	7	2	3	6	1	9
7	1	2	8	6	9	5	4	3
6	3	9	1	4	5	8	7	2
3	2	6	4	1	7	9	8	5
4	7	5	9	8	2	3	6	1
9	8	1	5	3	6	4	2	7
1	6	7	3	5	4	2	9	8
2	9	3	6	7	8	1	5	4
5	4	8	2	9	1	7	3	6

4451

Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

URLQ	URN	IAI	VCM	ILET	RE	AAQ	PDCU	LEPE	EE	PLF	OLAN	REI	A
		■								■		■	
					■				■				■
	■					■			■				
			■		■								

Thème : Citation de Robert Lalonde

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Stefan Zweig:
Il est rare que la vérité rattrape le terrain perdu sur la légende.

Peanut

Ben

Boris

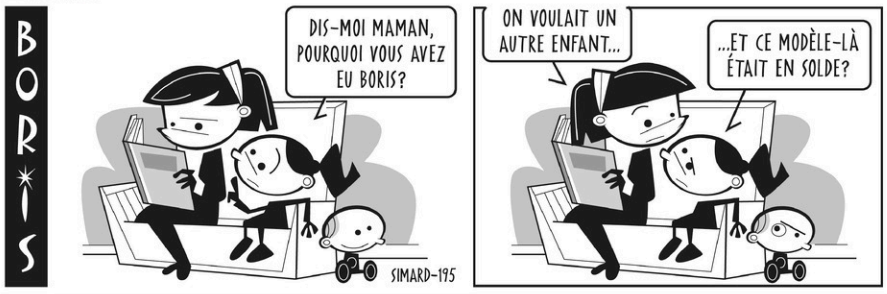

HOROSCOPE 24 mai 2018

Bélier (21 mars au 19 avril) : L'arrivée de la Lune en Balance, face au Bélier, vous sensibilisera davantage, mais il est essentiel de réagir noblement face à tout inconvénient. Votre attitude influencera largement la suite des évènements. Mieux vaudra ignorer une personne qui ne joue pas franc jeu plutôt que de vous abaisser à son niveau. Les gens qui importent apprécieront votre sagesse et votre retenue.

Taureau (20 avril au 20 mai) : Le silence peut être intimidant pour certaines personnes, et avec Uranus et Mercure en Taureau, c'est le temps d'exprimer vos attentes et d'être volubile. D'ailleurs, vous obtiendrez davantage des autres en vous extériorisant plutôt qu'en demeurant dans l'ombre. Il n'est pas encore trop tard pour profiter d'une belle occasion, mais vous ne devriez plus tarder...

Gémeaux (21 mai au 21 juin) : Il est impossible de revenir en arrière et de défaire ce qui s'est produit. Cependant, vous pouvez toujours faire votre possible afin qu'une situation ne se répète plus et pour briser un cycle néfaste. Le Soleil en Gémeaux de votre époque anniversaire canalisera votre détermination en revigorant votre ardeur. C'est votre bonne volonté qui viendra à bout de tout.

Cancer (22 juin au 22 juillet) : Il suffira d'afficher un fort niveau d'assurance pour que les autres croient spontanément en vous et acceptent de vous suivre. Faites-vous confiance, et personne ne vous remettra en question. Avec la visite actuelle de Vénus en Cancer, c'est une bonne période pour harmoniser les choses... Ne ratez pas l'occasion d'épater la galerie en leur montrant de quoi vous êtes capable...

Lion (23 juillet au 22 août) : Les fins justifient-elles toujours les moyens? Voici une question à laquelle vous devriez essayer de répondre actuellement. L'approche la plus combative ne vous vaudra pas nécessairement la sympathie du plus grand nombre, mais l'attitude la plus résignée ne vous permettra probablement pas d'obtenir ce que vous désirez. Alors recherchez l'équilibre entre les deux...

Vierge (23 août au 22 septembre) : Ce n'est peut-être pas le meilleur moment pour vous de motiver les troupes. Vous êtes en principe davantage un bon bras droit qu'un chef... mais si vous ne transmettez pas votre entrain à votre entourage, celui-ci risque de succomber à l'essoufflement, à la résignation, ou à l'apathie. Démontrez votre détermination, mais tout en étant consient de la limite de vos capacités.

Balance (23 septembre au 23 octobre) : Le cycle Lunaire en Balance contribuera sans doute à vous sensibiliser davantage, mais ne vous découragez surtout pas, même si Saturne lui lance un regard oblique! Une situation complexe devrait reprendre une tournure plus agréable, et une belle opportunité pourrait vous être offerte si vous ne négligez pas de répondre à vos messages...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre) : La Lune en Balance ravivera votre confiance en vous, et avec l'appui additionnel de Jupiter en Scorpion, les projets de grande envergure seront loin d'être irréalisables. Les autres semblent bien disposés à coopérer, mais ils ne feront pas le travail à votre place. Donnez-leur un minimum de marge de manoeuvre afin de ne pas miner leur enthousiasme.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre) : Avec le Soleil en face de votre Signe, chez les Gémeaux, l'autodiscipline vous placera sur le chemin de la réussite. Qu'il soit question d'affaires ou d'apprentissage, vous gagnerez à vous consacrez pleinement à la poursuite d'un objectif sans éparpiller vos forces. Mieux vaudra terminer une chose déjà amorcée avant d'entreprendre un nouveau projet.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier) : Le passage de Vénus en face de votre Signe, en Cancer, indique qu'il est temps de mettre cartes sur table. Si vous le désirez vraiment, ce n'est pas impossible. Il faudra toutefois fournir un petit effort pour vous extérioriser afin d'exprimer vos attentes, car les autres seront moins enclins à vous faire des propositions s'ils estiment que vous manquez d'enthousiasme.

Verseau (20 janvier au 18 février) : On dit rarement assez souvent aux autres que l'on remarque les efforts qu'ils fournissent et que l'on apprécie leur travail. Les commentaires encourageants que vous émettrez généreront beaucoup d'énergie positive et profiteront à votre entourage. Il serait dommage de ne pas faire part de votre contentement à quelqu'un qui fait de son mieux pour vous satisfaire.

Poissons (19 février au 20 mars) : Le passage de la Lune en Balance pourrait vous faire une surprise. Vous pourriez enfin obtenir une réponse à vos interrogations, ce qui vous éclairera face à une décision délicate. La sécurité relative au statu quo ne devrait pas vous empêcher de rechercher des améliorations à votre situation. Les transformations cognent à votre porte. Sachez les accueillir...

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

24 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ (:15) Kate	Chevalier /Clic bnde	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Les échangistes		Virginie	Virginie	Les grandes entrevues			Entrée principale		
V	Marvel: S.H.I.E.L.D. / Virus Alien		Mémoire sous enquête		Infopublicité	Guerre des clans	Guerre des clans	CSI: Miami / Le dernier revers		LE MEILLEUR AMI DE LA FEMME (2014) avec Teryl Rothery, Erika Christensen.			PRISE EN OTAGE (2014) avec Jodelle Ferland, Devon Sawa, Diane Neal.					Les Simpson	Le show de Rousseau	
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				MasterChef Junior		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		PAPA OU MAMAN (2015) avec Marina Foïs, Laurent Lafitte.			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	Argonautes	Nos Voisins	Le Bricoleur	Pat'Patrouille	Diego	La Chouette	Chipmunks	Lucky Luke	Génial!	Subito texto	Mode d'emploi	Mc$-ween	Un chef à la cabane		Zou/Petit e école	Toc toc toc	Argonautes	Cités d'or	Légendaires	Pat'Patrouille

24 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal		Des squelettes	Mes petits malheurs	Prière de ne pas / Dominic Paquet , Mike Ward.		Les échangistes		Le Téléjournal		Sports express / (:05) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Imposteurs / Football, banane, Tour Eiffel		Chicago Police / Nouvelle recrue		Chicago Police / Faire semblant		Le show de Rousseau		Atomes crochus	NVL	Conversations Intimes
CJPM	TVA nouvelles	Sucré Salé	Chicago Fire / Qui vit, qui meurt? / Charlotte Sullivan		LE PRINCE ET MOI (2004) avec Luke Mably, Miranda Richardson, Julia Stiles.				TVA nouvelles	(:35) Sucré Salé	(:05) LE PUNISHER: LES LIENS DU SANG (2003) avec John Travolta, Thomas Jane.		
TQc	Cochon dingue	Subito texto	Génial!	Banc public	De garde 24/7 / Sauver des vies		UN MONDE IDÉAL (1993) avec T.J. Lowther, Clint Eastwood, Kevin Costner.				Les francs-tireurs		
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Bande de chacals		Des racines et des ailes - Partir sur la route des Grandes Alpes, c'est entamer un voyage de 680 kilomètres.				Terres de cinéma		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Festival Grand Rire / Normand Brathwaite		Docteur Jeff		Les dossiers de la NASA		Hantise / L'esprit démoniaque		Docu-D / Les vrais Vikings		Docu-D / Les vrais Vikings		Attaques à main armée
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Le pape et la mafia Partie 2 de 2		Le Téléjournal		RDI économie		Le National	24/60	
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	F1 Magazine	Trajectoires / Eric Bélanger		25 ans d'émotions / Miguel Duhamel: Au nom du père		30 images/ seconde	L'antichambre (D)		Sports 30	Sports 30	Boxe
VIE	Vendre ou rénover? / Brandy et Aaron		Accouchements extrêmes		SPCA en action	SPCA en action	Catastrophe	Ouvrez, on ne sait jamais!	Mini-maisons au paradis	Pro du patio	Vendre ou rénover? / Brandy et Aaron		Les McGillivray
SERIES+	Une femme exemplaire / La glace et le feu		Bones / Mystère en Alaska		Élémentaire / Colère noire		L'enquête / En territoire ennemi		L'entreprise / Parachute doré		Hawaii 5-0 / Ka laina ma ke one		C.S.I: Les experts
Z	Remorquage à South Beach	Direct dans l'net	Seuls et tout nu / Impossible Argentine		Robot Wars		Maripier!	T'es pas game	Les hors-la-loi du volant		ACTIVITÉ PARANORMALE (2009) avec Micah Sloat, Mark Fredrichs, Katie Featherstone.		
HISTORIA	Belles ordures	Belles ordures	Chopper Québec	Chopper Québec	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Extraterrestres / Les pyramides de l'Antarctique		Extraterrestres / Les portes des étoiles		Extraterrestres
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Marie-Claude et Jocelyne		Parcs aquatiques	Parcs aquatiques	Direction la mer / Asbury Park		Sublimes piscines	Montagnes russes d'enfer	Soleil tout inclus / Algarve		Croisières de rêve / MS Elbe Princesse/ L'Elbe		Unis pour survivre
ICI ARTV	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	Les 5 prochains	Rétroviseur / Guy A. Lepage	Hubert & Fanny		Le siège		LE DÉMANTÈLEMENT (2013) avec Pierre-Luc Brillant, Normand Carrière, Gabriel Arcand.				Downton Abbey

Petites Annonces

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

À VENDRE, Chicoutimi, 28 rue Tremblay. Un étage et demi. Deux logements, avec sous-sol aménagé à 100 %. Rénové au complet. Vue sur la ville et aucun voisin arrière. Garage isolé et chauffé. Prix : 155 000 $
Tel. : 581-306-3140

6684 Chalets à vendre

CHALET à vendre, Ste-Rose-du-Nord, en bordure du Saguenay, très bien entretenu, fosse septique conforme, meubles et remise inclus. Terrain de 38 000 pieds carrés avec 180 pieds sur la plage. Prix : 120 000 $
Tel. : 418-675-2530; cell. : 581-306-3140

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

FERME à vendre, avec maison et bâtisse agricole, instruments agricole, culture de céréales et foins. 418-540-7186.

Rue Des Roitelets, Faucons et Jaseurs, à construire, demi-terrain 50,000 $..
Condos au 639, Émile-Girardin : 31/2, 104,000$, 41/2, 120,300 $, 51/2, 133,900$. Financement disponible. 581-306-4503, 418-815-3383

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, neufs, repeints, avec ascenseur, près de l'université, Place du Royaume, possibilité meublés, semi-meublés ou non. Pour informations: Tél.:581-306-4503, 418-815-3383.

2½ MEUBLÉ, chauffé, non-fum., tranquille, 395$, 1er juil., 418 696-4931

2 PIÈCES, ch., écl., meublés, bien situé, tranquille, 380$, libre, 418-550-6628

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant

Tél.: 418-944-8580

6737 Logements à louer

3½, 4½ et 5½
CHICOUTIMI près centres d'achat, entièrement rénovés, possibilité de chauffé, éclairé. Tél.: 418-612-6354.

3½ CHAUFFÉ non éclairé, idéal personne seule qui aime la tranquilité, libre, 550$ au 3808 du Roi Georges. 418 542-4090.

3½, JONQUIÈRE, demi s/sol, bien éclairé, non ch., non écl., 410$, 418-812-8806

3½, LIBRE, idéal pour personne seule, 5 min. de tous les services (435$)
418 543-3424

4½, CHICOUTIMI NORD, rez-de-ch., rénové, 600$. entrée indépendante, 418-540-0423

4½ et 5½ LIBRE 1er juil.,1115 Joseph Dandurant, 665$ non ch., ni écl., et 916 de l'Écluse 705$ non ch., non écl., 418-678-2960.

4½, libre imm. planchers flottants, salon/cuisine aire ouverte, s/bains refaite, remise incluse, non ch., non écl., 495$. 2881 boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi. 418-698-4437

674 RUE CIMON, La baie, 4½, excellent pour personne seule, petite lav. fournie, solarium vue sur La Baie, stat., situé au centre-ville, déneigement du stat., responsabilité du propriétaire, animaux acceptés après discussion avec le propriétaire, non-fum., libre, 1er juil., 480$, 2e étage, 418-540-2491

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
porte patio
Près de Canadian Tire,
CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303
(sans frais)

ALMA, 1083 rue Savard Est, près de tous les sevices, rez-de-ch., 3½, libre, 380$, pas ch., 418-321-0388

ARVIDA 3½, ch./écl., meublé, près des services, propre, 550$, libre. 418-548-2421.

CHICOUTIMI (2) 4½
spacieux et modernes quartier Roitelets, rez-de-ch ou à l'étage, pl.chauffant, climatisés, 2 balcons, juil. 418 540-9470.

CHICOUTIMI 2 condos, 4½ pièces, un rez-de-ch. et un à l'étage, luxueux, verrière. rénovés. Jean-Guy: **418 540-1234.**

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 31/2, quartier St-Isidore, Rivière.-du-Moulin, 1er juillet. 418-549-4392.

CHICOUTIMI 3 1/2 semi-meublé pour personne sérieuse, près de tous les services, libre le 1er juillet. Tél.: 418-549-5790

CHICOUTIMI 41/2, COOP, rue Vézina, 2e étage, libre 1er juillet, 470$. 418-545-2785.

CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.

CHICOUTIMI, 4½, plusieurs secteurs, à partir 535$,Immeubles Belvedere 418-590-5005

CHICOUTIMI, 5½, 878 C, Hertel, secteur Côte De Réserve, 625$ juillet, 418 590-5005.

CHICOUTIMI GRAND 5½ rue Morin, libre 1er juillet 515$, 418 549-7508/815-6116.

Chicoutimi-Nord, 2½, meublé, ch./écl., demi-s/sol, 455$, info : 418 698-1859, 418-543-8850

CHICOUTIMI (pour 55 ans et +)
4½, entrée indépendante, repeint, entrée laveuse-sécheuse et lave-vaisselle, balcon, 1 place de stat., pas de chien.
309 Jacques-Cartier Est
(voisin Manoir Champlain)
585$, non ch./écl. 418 545-8669

Chicoutimi, rue Joseph Dandurand, style condo rez de ch., rénové, pas d'animaux 700$, libre immé.,, 812-7027, 812-1947

JONQUIÈRE 1 mois gratuits 4½, 2e étage, 360$, remise, libre, frais peint 418 547-6469

JONQUIERE 3½ ,4½, près cégep, repeints, remise int., ch., pas d'animaux, poss. de mois gratuits. 418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIÈRE 3½, entrée contrôlée avec balcon arrière, endroit très tranquille et paisible, idéal personne seule, non-fumeur, pas d'animaux. 450$ libre imm. **418 540-1744**.

JONQUIÈRE- 4½ 1 mois gratuiit eau chaude fourni, balcon 495$ juillet 1-418-834-6144

JONQUIERE, 4½,entrée lav./séc., près services, 440$ non ch./ni écl.,15 juin, 418 550-6628

JONQUIÈRE, 4½, non ch., non écl., près des services, 418- 547-9891.

JONQUIÈRE, centre-ville, 4½ ch./écl., repeint, eau ch., fournie, libre, 575$, 418-547-7925,

JONQUIÈRE grand 3½, ch./écl., semi-meublé, près des services 480$/mois, libre 1er juin. 418 678-2830 / 418 540-2755.

6737 Logements à louer

RAREMENT VACANT
CHICOUTIMI 51/2, quartier Murdock, s/sol, hors-sol, sera rénové au goût du jour pour occupation le 1er juillet, 1,000 pi.ca, entrée indépendante, 1 stat., près de tout, quartier tranquille et sécuritaire, non-fumeur, pas d'animaux, 618$/mois non chauffé non. éclairé. Tél.:418-818-8555.

6761 Chambres à louer

CHICOUTIMI près centres d'achats, université, Cégep, non-fumeur. Tél.:418-696-1041.

6762 Maisons à louer

CHICOUTIMI, grand jumelé, pas de voisins arrière, parc à proximité, 890$/mois, libre 1er juillet, 418-678-3948.

JONQUIÈRE, maison à louer, non ch./écl., près des services, **900$/mois**, 418 547-9891

6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

RECHERCHE chalet à louer, bord de l'eau, près de Shipshaw, de mai à septembre. Tél.:418-815-2351 Gilles Imbeault.

6767 Bureaux et locaux à louer

CHICOUTIMI rue Bégin espace 10x12
salle d'attente, dans une clinique, libre imm.
418 545-3310

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6797 Paysagement et services extérieurs

MÉNAGE printanier, tonte pelouse, protection d'asphalte et réparations, balayage stationnement résidentiel et commercial, etc. Bois de camping. Infos, voir sur notre page Facebook : **Les Entreprises D.N.** 418-944-4703 Daniel, 418-817-9174 Normand.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

37 ans ❤ Cheveux longs noirs, 165 lbs de rondeurs sensuelles, joli visage. Je vous reçois en toute discrétion ❤ 581 574-3558

6819 Messages personnels

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

AMAZING 24 ans
Beauté blonde, courbes parfaites, jolie buste voluptueux, vous reçoit pour massage érotique, Lac-St-Jean, 581 230-6062

BELLE jeune femme, fin vingtaine, se déplace seulement, au lac aussi. 418-820-9421

BELLE jeune femme, fin vingtaine, se déplace seulement, au lac aussi. 418-820-9421

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière. 418-944-6848

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8 AM. 7/7 Tél.:418 376-1274.

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

DE RETOUR, MASSAGE PAMELA
418-376-1698

L'AMOUR D'UN MASSAGE ?
418 490-0079

LARA , 26 ans reçoit et se déplace.
Tél.:581 306-1802.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

MAUDE de retour après une longue absence, service de massage, propre et courtois. 418-412-0863

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre.Tél.:418-944-2568.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

1 BARMAID/BARMAN
et 1 SERVEUR(SE)
Temps plein, jour, soir semaine et fin de semaine. Expérience serait un atout. Resto-bar Le Stade : Stadelestade.chic@videotron.ca
418 549-6119 M. Félix Savard

2 REPRÉSENTANTS EN SANTÉ:
Bons Vendeurs; produits diversifiés.
Commissions. Tél.:418-720-3947

Avant le 29 mai recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours ww.régimesplus.net, 819-548-5752

COUP D'ŒIL MÉTÉO

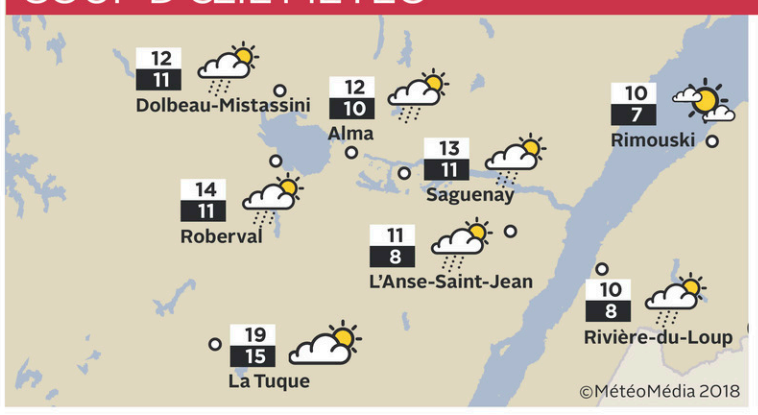

Demain
Max. 25
Min. 6
Averses
Précipitations : 60 %
Vents du nord-ouest 16 km/h

Samedi
Max. 19
Min. 8
Généralement ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Dimanche
Max. 21
Min. 9
Averses
Précipitations : 60 %
Vents de l'est 18 km/h

Lundi
Max. 19
Min. 10
Faible pluie
Précipitations : 70 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	10	6
Chibougamau	Averses	15	11
Gaspé	Variable	10	1
Gatineau	Ensoleillé	26	16
Îles-de-la-Mad.	Soleil	4	3
Maniwaki	Ensoleillé	25	17
Montréal	Ensoleillé	22	15
Mont-Tremblant	Ensoleillé	23	14
Québec	Beau	17	13
Rimouski	Beau	10	7
Sept-Îles	Variable	7	2
Sherbrooke	Ensoleillé	19	14
Tadoussac	Averses	12	7
Thetford Mines	Beau	16	12
Trois-Rivières	Beau	19	16
Val-d'Or	Ensoleillé	28	16

LE SOLEIL

4h53 — 20h28
Durée du jour : 15h35

LA LUNE
Coucher : 2h59 — Lever : 15h01
29 mai · 06 juin · 13 juin · 20 juin

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h46	1,4	6h53	1,2
11h41	4,5	11h56	4,1
18h19	1,1	19h31	0,9

LE VENT
Vents légers

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

SECTEUR HAUT-DU-LAC :
St-Félicien, La Doré, Normandin, Dolbeau, Albanel et environs

SECTEUR LAC-ST-JEAN :
Roberval, Desbiens, Chambord, St-Prime, Lac-Bouchette

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

CUISINIER (ÈRE), ou aide cuisinier (ère), au Grill Resto Pub, pour info : 418 815-3503

HÔTEL/MOTEL RESTO CORONET
401 Route 172 Nord, Sacré-Coeur
Recherche serveur(se), aide cuisinier(ère) et homme à tout faire,
bienvenue aux couples et immigrants.
Travail à l'année ou saisonnier.
Salaire et conditions à discuter.
Possibilité d'hébergement et couvert.
Faire parvenir votre CV :
admin@hmcoronet.com ou par télécopieur : 418 236-4747
demandez Christian au 418 514-9444.

LIVREUR(EUSE) avec mini-fourgonette, pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3½h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

NOUVEAU POSTE DE CHAUFFEUR(EUSE) - CLASSE 1
Secteur Côte-Nord et Saguenay
Bon salaire, du lundi au jeudi, 40h/sem., qualités requises : responsable, ponctuel(le), souriant(e), motivé(e), honnête.
Faites parvenir votre CV :
Télécopieur : 418 543-6701
Courriel : marieeve27_6@msn.com
Renseignements : 418 543-6711

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/ Progrès ★

À CHICOUTIMI
QUARTIER NOTRE-DAME

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★
(100 copies)

À ST-COEUR-DE-MARIE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

TECH SM CONSTRUCTION
besoin de 2 menuisiers d'expérience
* Spécialisé en rénovation
* carte non obligatoire
envoyer cv tech.sm@hotmail.com
418 -590-9824

6834 Offres d'emploi

Recherche camelots
avec voiture

pour distribuer

LE QUOTIDIEN

À L'ANSE-SAINT-JEAN

Contactez DENIS FORTIN
418-544-8394

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

ADIEU BAZOU 250$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 850$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

ATTENTION ATTENTION
Gravier concassé, sable, 16 tonnes, 105$ à Jonquière, 115$ Chicoutimi.
Terre engraissée, 200$. 418 817-3630

6874 Ventes garage

8H À 18H, au 3646 Angers, Jonquière, les samedis et dimanches 26-27 mai et 2-3 juin. Antiquités, valises de voyage, vaisselle, bijoux, linges.

AU 3634 Joliette, Jonquière, vendredi, samedi et dimanche (25-26-27 mai). À partir de 7h jusqu'à 17h. Fermeture de maison. Outils et plus.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bois franc mélangé «Pro-Forêt». 95$/la corde livrée partout au Saguenay. 418-673-3161.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à SAMUEL HERVIEUX CROFT de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de CHICOUTIMI situé au 227, RUE RACINE EST À CHICOUTIMI QC G7H 7B4 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 18 MAI 2018 par le GREFFIER DE LA COUR DU QUÉBEC dans le dossier numéro 150-32-700549-180

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

CHICOUTIMI, LE 18 MAI 2018
Karine Bonneau
Greffière-adjointe de la Cour du Québec

5309138

Ville de Saguenay
au service du citoyen

Avis public

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 138 À 160, RUE SAINT-AMBROISE, CHICOUTIMI – M. GERMAIN MORISSETTE – PPC-62 (ID-7225)

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire :

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 mai 2018 sur un projet de résolution pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 138 à 160, rue Saint-Ambroise, Chicoutimi – M. Germain Morissette –PPC-62 (id-7225), le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le 22 mai 2018 un second projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 138 à 160, rue Saint-Ambroise, Chicoutimi – M. Germain Morissette – PPC-62 (id-7225).

L'objet de ce projet vise à autoriser la régularisation des cases de stationnements ainsi que la régularisation des marges existantes, l'utilisation à des fins d'usage principal un bâtiment accessoire et l'ajout de la classe d'usage S4-Services particuliers et les usages spécifiques suivants :

Pour la classe d'usage C4g :
- 5020 Entreposage intérieur de tout genre;
- 6375 Entreposage du mobilier et d'appareils ménagers, incluant les mini-entrepôts;

Pour la classe d'usage C4f :
- 6424 Service de réparation et d'entretien de systèmes de plomberie, de chauffage, de ventilation et de climatisation (entrepreneur spécialisé);
- 6611 Service de construction résidentielle (entrepreneur général);
- 6612 Service de construction non résidentielle industrielle (entrepreneur général);
- 6613 Service de construction non résidentielle, commerciale et institutionnelle (entrepreneur général);
- 662 Service de construction (ouvrage de génie civil);
- 6629 Autres services de génie civil (entrepreneur général);
- 6631 Service de plomberie, de chauffage, de climatisation et de ventilation (entrepreneur spécialisé);
- 6632 Service de peinture, de papier tenture et de décoration (entrepreneur spécialisé);
- 6633 Service d'électricité (entrepreneur spécialisé);
- 6635 Service de petite menuiserie (entrepreneur spécialisé);
- 6636 Plâtrage, stucage et tirage de joints (entrepreneur spécialisé);
- 6637 Service d'isolation (entrepreneur spécialisé);
- 6638 Service de revêtements de sol (entrepreneur spécialisé);
- 6639 Autres services de travaux de finition de bâtiment (entrepreneur spécialisé);
- 6641 Service de travaux de toiture (entrepreneur spécialisé);
- 6642 Service de pose et réparation de parement métalliques et autres (entrepreneur spécialisé);
- 6645 Pose de carreaux, de marbre, de terrazzo et de mosaïque;
- 6648 Service de pose de portes et de fenêtres;
- 6652 Installation d'extincteurs automatiques;
- 6653 Installation d'équipements de réfrigération commerciale;
- 6657 Pose résidentielle et commerciale de revêtements;
- 6659 Autres services de travaux spécialisés en équipement;

Pour la classe d'usage C3b :
- 6411 Service de réparation d'automobiles (garage);
- 6412 Service de lavage d'automobiles;

Sur la propriété sise au 138 à 160, rue Saint-Ambroise à Chicoutimi, **aux conditions suivantes** :

- Le requérant devra fournir un plan des aménagements à être approuvés par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme;
- Aucun entreposage extérieur n'est autorisé;

Ce second projet peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'il soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité aux heures normales de bureau.

Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Description des zones :

Le projet vise la propriété sise au 138 à 160, rue Saint-Ambroise dans l'arrondissement de Chicoutimi, située dans la zone illustrée sur les plans joints au présent avis. Un plan détaillé de cette zone et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

PPC-62

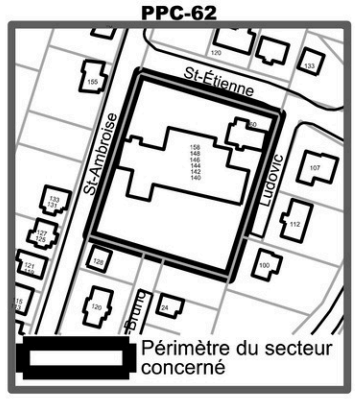

3. Conditions de validité d'une demande :

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement le projet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 1er juin 2018 à 16 h 30;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone ou des zones contigües d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées :

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques et du greffe, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes :

Si le projet ne fait pas l'objet d'une demande valide, il sera réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

PPC-62-2

6. Consultation du projet :

Le texte du second projet peut être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi au 150, boulevard du Saguenay Est, aux heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000, poste 3105).

SAGUENAY, le 24 mai 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5309429

AVIS DE DÉCÈS

BELLEY (M. Réal)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay à Chicoutimi, le 17 mai 2018, à l'âge de 85 ans, M. Réal Belley, époux de Mme Edith Gagnon, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 25 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 26 mai 2018 à 10 h à l'église St-Antoine de Chicoutimi.

Il était le fils de feu M. Dieudonné Belley et de feu Mme Yvonne Tremblay.

Outre son épouse Mme Edith Gagnon, il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie Belley (Claude Grandmont), Alain Belley (Louise Harvey); ses petits-enfants: Marie-Pier Grandmont (Nicolas Poiré), Marie-Kim Belley (Joëlle Truchon), William Belley (Émilie Morin Tremblay); son arrière-petit-fils Arthur. Il était le frère de: feu Théodore Belley (feu Eva Lavoie), feu Jeannine, Claire (feu Henri Martel), Marthe (Jeannot Boudreault), Jean-Guy (Rachel Gaudreault), Jean-Baptiste (Ruth Gagnon); le gendre de: feu M. Arthur Gagnon et de feu Mme Lorette Fortin; le beau-frère de: Jeanne Gagnon (feu Roland Boulianne), Louis-Georges (feu Claudinette Tremblay), Jean-Claude (Denise Bergeron), Léonne (Réal Lespérance), Ruth (Jean-Baptiste Belley), Adélard (Rachel Thibeault), Bruno (Ginette Barrette). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Un remerciement spécial au personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins prodigués.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Réal Belley et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. Georges-Henri)

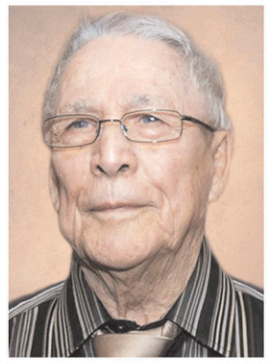

Le 22 mai 2018, est décédé au Centre d'hébergement Ste-Marie, à l'âge de 90 ans et 3 mois, M. Georges-Henri Côté, époux de feu Mme Adrienne Lachance, demeurant au Centre d'hébergement Ste-Marie, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le jeudi 24 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 25 mai 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 25 mai 2018 à 11 h à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Georges-Henri Côté et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Yvonne Boulanger et de feu M. Henri Côté.

Il laisse dans le deuil ses fils et sa fille: Yves Côté, Yvon, Christian, Marcel (Carmen Brassard), Lina; ses petits-enfants: Stéphany, Mylène, David, Francis et Marie-Ève; ses arrière-petits-fils: Michaël et Dustin; son amie de coeur, Mme Géraldine Leblanc ainsi que les membres de sa famille; ses frères et soeurs: Carmen Côté (Jean-Léon Brassard), Ghislain, Gaétan, Michel (Louise Bouchard), Denis, Réjeanne (Ghislain Vincent), Roger, Jean-Yves. Il était aussi le frère de: feu Adjenor Côté (feu Marie-Paule Berger), feu Aurélien (feu Anne-Marie Boily), feu Auréliette (feu Joël Forget), feu Réal (Rose-Anna Flamand), feu Maude (Georges-Henri Foisy), feu Doris (feu Claude Darveau), feu André (feu Nicole Boivin); le beau-frère de: Jean-Paul Lachance (Françoise Doré), feu Estelle. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un remerciement particulier aux membres du personnel soignant du Centre d'hébergement Ste-Marie pour les excellents soins prodigués à M. Georges-Henri Côté. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière, dédiés au Centre d'hébergement Ste-Marie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BOLDUC (Mme Rose-Alice Bilodeau)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 22 mai 2018, à l'âge de 85 ans et 4 mois, Mme Rose-Alice Bilodeau, épouse de feu M. Antoine Bolduc, demeurant à Chambord. Elle était la fille de feu M. Philippe Bilodeau et de feu Mme Lumina Gagnon. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 25 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h 30. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 26 mai 2018 à 10 h 30 à l'église Saint-Louis de Chambord. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière Saint-Louis de Chambord.

Elle laisse ses enfants: Dolorès (Jocelyn Santerre), Rachelle (Michel Desbiens), André, Martial (Martine Doré), Patrice, Dany (Guylaine Lepagne), Johane (Steeven Gagnon) et Nathalie (Tony Briggs); ses 19 petits-enfants et ses 22 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: Marie-Claire (feu Gérard Gauthier), feu René (feu Jeannette Grenier), feu Rita (feu Roland Girard), feu Aimé (Gaétane Bolduc), feu Florence (feu Georges Régnier), Lucille (feu Laurent Lemay, feu Rosaire Verreault), Louis-Joseph (Huguette Fortin), Rosaire (Lucienne Gagné), Germaine (feu Alfred Pruneau) et Germain (Marcelle Degrandmaison); la belle-soeur de: feu Georges Bolduc (feu Laurette Bilodeau), feu Simone Bolduc (feu Alfred Bérubé), feu Lucien Bolduc (feu Fleur-Ange Fortin), feu Antonio Bolduc (feu Jeanne-D'Arc Bouchard), feu Paul-Édouard Bolduc (Estelle Fortin), feu Jeanne-Mance Bolduc (feu Lionel Fortin), feu Cécile Bolduc (feu Dalmas Bouchard), feu Anita Bolduc (feu Léonard Doyon), feu Raymond Bolduc, feu soeur Marie-Claire Bolduc (Ursulines), Gaétane Bolduc (feu Aimé Bilodeau), Jean-Rock Bolduc (Suzanne Gagnon), feu Marie-France Bolduc (feu Fernand Boivin), Jeannine Bolduc (feu Gilles Fortin), Marcel Bolduc (feu Médora Bouchard) et Ghislaine Bolduc (feu Rosaire Lavoie, Jacquelin Lavoie). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean et/ou à la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Lac-Saint-Jean.

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (Mme Françoise Tremblay)

Le 21 mai 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, à l'âge de 91 ans, Mme Françoise Tremblay, épouse de feu M. Hector Desbiens, demeurant à Chicoutimi-Nord. Elle était la fille de feu M. Stanley Tremblay et de feu Mme Maria Gravel. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 24 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 25 mai 2018 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une cérémonie d'adieu aura lieu le vendredi 25 mai 2018 à 11 h à la chapelle de la Renaissance. Mme Tremblay a été incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière de Shipshaw.

Elle laisse dans le deuil ses fils: Mario Desbiens (Nhu-Hoa Nguyen et son fils Wladimir), Clément (Margaret Vien) et Luc (Jacinthe Achard); ses petits-enfants: Félix, Rose, Laurent et Claire.

Elle était la soeur de: feu Maurice Tremblay (feu Blandine Trépanier), feu Judith (feu Gaspard Couillard), feu Marie-Luce (feu Tancrède Boulianne) et feu Antoine. Elle était la belle-soeur de: feu Pauline Desbiens, feu Jos, feu Gilberte, feu Thérèse, feu Willie, feu Pierre, feu Patrick, feu Lucien, feu Eucharistie, feu Brigitte et feu Claude. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Elle a été directrice de la Coopérative de développement culturel de Chicoutimi (Auditorium Dufour) pendant près de vingt ans.

Nous tenons à remercier tout le personnel du CHSLD de la Colline pour les soins et l'attention apportés à notre mère.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

FORTIER (M. Pascal)

Est décédé le 18 mai 2018, à l'âge de 39 ans, M. Pascal Fortier, fils de Mme Maritza Brassard et de M. Serge Fortier, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont le vendredi 25 mai 2018 de 11 h à 15 h. Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 25 mai 2018 à 15 h à la chapelle Gravel et Fils de La Baie. Il laisse dans le deuil ses parents: Mme Maritza Brassard (Emmanuel Alexandrakif) et M. Serge Fortier; sa fille adorée Maxime et sa mère Dominique Samson Desrochers; son frère Dominique (Maria Trinidad Marquez); son parrain Gérald Brassard (feu Jocelyne Thibeault); son oncle et sa tante: Gérald Fortier (Huguette Dion); les enfants de Dominique Samson Desrochers: Émile et Marine ainsi que toute sa famille. Il laisse également dans le deuil ses cousins et cousines: Pierre-Hugues, Lysanne et Janie-Claude Fortier, Claudine, Frédéric et David Brassard; parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole du Havre du Fjord sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Fortier et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimilabaie.ca

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

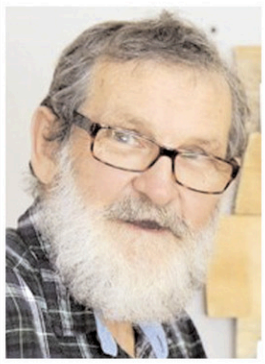

DOYON (M. Vincent)

Le 21 mai 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 71 ans et 5 mois, M. Vincent Doyon, fils de feu M. Jean-David Doyon et de feu dame Berthe Fortin, époux de dame Marielle Desrosiers, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le jeudi 24 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 25 mai 2018 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le vendredi 25 mai 2018 à 11 h à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Doyon sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Outre son épouse dame Marielle Desrosiers, il laisse dans le deuil ses enfants: Sandra (Jean Alexandre), Annie (Gino Gagnon), Stéphane et Sébastien (Nadia Tremblay) ainsi que ses petits-enfants: Henri et Albert Plante, Raphaël et Marine Kenny, Zachary, Rosalie et Francis Doyon, Mathis et Maëlia Doyon.

Il était le frère de: Jean Doyon (Gracia Fiset), feu Liliane (Jean-Claude Audet), feu Lisette, Martin (Huguette Simard), feu Claude, Suzanne (Mario Lavoie), feu Julien et Fabien (Constance Régnier).

Il était le beau-frère de: Philippe Desrosiers, François-René (Louise Côté), feu Lucie, feu Yves et Robert (Margot Rouleau). Il laisse également dans le deuil son filleul Louis-Philippe Desrosiers (Ashley Simpson) ainsi que ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Vincent Doyon, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

GOULET (Mme Noëlla)

Le 23 mai 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 96 ans et 7 mois, Mme Noëlla Goulet, épouse de feu M. Lionel Côté. Mme Goulet demeurait à la Résidence Bonne Entente de Jonquière. Elle était la fille de feu M. Ignace Goulet et de feu Mme Eugénie Thibeault. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont: le dimanche 27 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Lundi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 28 mai 2018 à 11 h à l'église Saint-Dominique de Jonquière. Après les funérailles nous procéderons à la crémation de Mme Goulet et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Kénogami.

Elle était la mère de: feu Léonard Côté (Pâquerette Audet), feu Danielle (Maurice Malenfant), feu Diane (Daniel Devost) et feu Marc-Aurèle (Moïsette Fortin). Elle laisse dans le deuil ses enfants: Violaine Côté (Roland Pothier), Dorothée (Florent Malenfant), Sylvie (Claude Larose) et Johanne (Ghislain Clément); ses petits-enfants: Dany, Eric (Suzie Ramsay), Mylène (Daniel Otis), Stéphanie (David Brand), Josée (Daniel Gagné), Martin (Karine Labrie), Stéphane (Marie-Josée Lessard), Pascal, Nancy (Guy Lafrance), Patrick, Mélanie (Éloi-Tomei Rodriguez), Chantale, Alain, Caroline, Sandra, Jonathan, Alexandre, Sylvain et Sabrina; ses arrière-petits-enfants: Mélodie, Alyssa, William, Mathieu (Jimmy Derosby), Méanne, Jérémy, Yannick, Laurie, Alexis, Sammy, Kayla, Bianca et Anthony; ses arrière-arrière-petits-enfants: Alexia, Lucas et Léa.

Elle laisse également dans le deuil les membres des familles Goulet et Côté, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de Jonquière Médic sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Goulet et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (Mme Marie-Louise)

Le 20 mai 2018, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'aube de ses 84 ans, Mme Marie-Louise Fortin, fille de feu M. Ulric Fortin et de feu dame Évana Savard, épouse de feu M. Laurent Fortin, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le vendredi 25 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 26 mai 2018 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 26 mai 2018 à 10 h 30 à l'église St-Joseph d'Alma. Mme Fortin a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph).

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Luce (Gilles Camiré), Gérald (Doris Guay) et Jean-Pierre (Linda Lavoie); ses petits-enfants: Mélanie G. Fortin (Christian Busch), Daniel Fortin (Nadia Dufour), Marie-Josée Fortin (David Dufresne), Kim Deslauriers-Parisé (Didier Danis), Alexandre Camiré (Kim Dubé), Jonathan Fortin, Annie-Pier Fortin (Daniel Lamothe) et William Fortin (Florent Payet), ainsi que ses arrière-petits-enfants: Gabrielle, Jordan, Clara, Maëly, Olivier, Zachary, Julia, Laurent, Philippe et Lyam. Faisait également partie de ses proches feu Lucie Deslauriers (Denis Parisé). Elle était la soeur de: feu Arthur Fortin (feu Clémence Michaud), Marcella Fortin (feu Louis Fortin), feu Gabrielle (feu Joseph Groleau), feu Antoine (feu Gisèle Dupuis), feu Rachel, feu Alberte (feu Jean-Paul Deslauriers), feu Marthe (Lucien Fortin) et Luc (Simone Baril). Elle était la belle-soeur de: feu Roméo Fortin (feu Odélie Morissette), feu Laurette (feu Edmond-Louis Maltais), feu Cécile-Alma (feu Antonio Jauvin), feu Germaine (feu Camille Lavoie), feu Léonce (feu Aline Alain), feu Paul-Arthur (feu Germaine Fortin), feu Georges-Henri (feu Colombe Boivin), feu Xavier (feu Gabrielle Fortin), feu Jules (Angéline Dallaire), feu Gabriel (Rita Tanguay) et feu Raymond (Pauline Guérin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Notre mère a donné de son temps à la Marmite fumante, à la Chorale Les Baladins, puis à l'église St-Jude. Elle a aussi été membre du Club de bridge d'Alma. La famille tient également à remercier la docteure Emmanuelle Tran ainsi que le personnel de Soli-Can pour leur dévouement et toutes les attentions portées à l'égard de leur mère. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, Québec, G8C 1H8, ou à la Marmite fumante, 70 avenue St-Joseph, Alma, Québec, G8B 3E4. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Marie-Louise Fortin, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

LANGEVIN (M. Louis-Jean)

Est décédé, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 23 mai 2018, à l'âge de 75 ans et 7 mois, M. Louis-Jean Langevin, fils de feu M. Philippe Langevin et de feu Mme Angella Coulombe, demeurant à Roberval et autrefois de La Doré. La famille accueillera les parents et amis au

salon funéraire de La Doré
sous la direction de la
Maison Marc Leclerc Ltée

le lundi 28 mai 2018 à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le même jour à 14 h 30 à l'église de La Doré. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de La Doré. Il était le frère de: Gaétane Langevin, Guy Langevin (Pauline Tremblay), Yves Langevin (Thérèse Dubois), Louisette Langevin (feu Jean-Pierre Gaudreault), Denise Langevin (Paul-Henri Laprise), Jacques Langevin (Nicole Laprise), Élide Langevin (Ghislain Boutin), Esther Langevin (Lauréat Perron), Sylvie Langevin et Dominic Langevin (Chantale Laprise). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

Votre **Corporation**, fière d'être le **gardien de l'héritage du passé...**

Des cimetières accueillants
Chaque année, des investissements sont réalisés par votre Corporation des Cimetières Catholiques de Chicoutimi, dans ses quatre cimetières, avec l'objectif d'offrir à la population des lieux accueillants et accessibles, dans un environnement naturel et sécuritaire pour le recueillement.

Le Mausolée / Columbarium, un lieu unique dans la région
Ce bâtiment, par la beauté des lieux, propose un site exceptionnel pour le recueillement. On y retrouve plus de 2 000 emplacements, pouvant accueillir des cercueils et des urnes.

Nouveauté : Le «Jardin des urnes»
La Corporation vous offre un tout nouveau produit «Le jardin des urnes». Comprenant la location d'un terrain, l'entretien pour 99 ans ainsi qu'un monument commémoratif à un prix économique et accessible.

Pour trouver un terrain :
www.cimetieres.coop 418 693-8413
Corporation des Cimetières Catholiques de Chicoutimi

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

SAINT-FRANÇOIS XAVIER Près de l'UQAC | SACRÉ-CŒUR Quartier St-Paul | SAINTE-ANNE Longeant le boul. Ste-Geneviève | SAGUENAY À St-Honoré en face de l'aéroport

5232966

AVIS DE DÉCÈS

PARADIS (Mme Graziella Dubois)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 23 mai 2018, à l'âge de 94 ans et 5 mois, Mme Graziella Dubois, épouse de feu M. Louis-Georges Paradis, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Achille Dubois et de feu Mme Juliette Gauthier. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 25 mai 2018 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 26 mai 2018 à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Sainte-Hedwidge.

Elle laisse ses enfants: Ann (Normand Théberge), Gertrude (feu Denis Guénard, Clément Laprise) et Antoinette (Sylvain Roux); ses petits-enfants: Éric Théberge (Caroline Girard), Sylvie Théberge, Karl Guénard, Louis Guénard (Sophie Otis), Dany Paradis Roux (Étienne Gagné), Jenny Paradis Roux (Simon Gilbert) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Nicolas, Maxime, Alexis, Maëly, Émy-Jade, Éliot, Charles-Antoine, Thomas, Coralie, Anabelle et Léane. Elle était la soeur de: feu Delphine (feu Hilaire Baillargeon) et feu Marie-Ange (feu Réal Mailhot, feu Jules Provencher); la belle-soeur de: feu Paul-Arthur Paradis (feu Raymonde Martel), feu Joseph-Alphonse Paradis (feu Marguerite Lavoie), feu Lucille Paradis (feu Joseph Rodrigue), feu Gilberte Paradis (feu Gérard Gagnon), feu Jean-Yves Paradis (Alma-Rose Cayouette), feu Philippe Paradis (feu Rita Harvey), feu Félix Paradis (Brigitte Potvin) et Richard Paradis (Rose-Alice Gagné). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Qc, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/ et/ou à la Fondation canadienne du rein, section Saguenay/Lac-Saint-Jean, 23, rue Racine Est, suite 301, Chicoutimi (Québec) G7H 1P3, (418) 543-9644.

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

PEDNEAULT (Mme Adrienne Poirier)

Le 22 mai 2018, est décédée à Alma, à l'âge de 81 ans et 1 mois, Mme Adrienne Poirier, épouse de M. Aurélien Pedneault, fille de feu M. Arthur Poirier et de feu Mme Germaine Sabourin, demeurant à Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620, boul. Dequen Nord
Alma

à compter du vendredi 25 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 26 mai 2018, jour des funérailles, le salon ouvrira à 12 h. Un dernier adieu suivra à 14 h à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils (cérémonie en chapelle disponible au www.funeraweb.tv contactez les membres de famille) et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Outre son époux M. Aurélien Pedneault, elle laisse dans le deuil ses enfants: Ginette (Jocelyn Noël), Luc (Hélène Côté), Manon (Bruno Dallaire), Gilles (Nancy Dallaire) et Guy (Lucie Lapierre); ses petits-enfants: Julie, Jean-Philippe et Simon Noël, Chloé, Etienne et Laura Pedneault, Jérôme, Valérie, Nicolas et Andréanne Martel, Antoine et Charles Pedneault, Francis et David Pedneault; ses arrière-petits-enfants: Jasmine, Maude, Maxime, Léo et Ethan; ses frères et sa soeur: feu Léopold (feu Anita Poulin), Rita (feu Bertrand Tremblay), feu Marcel (Thérèse Tremblay), Georges (Françoise Gilbert); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Pedneault; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Le Normandie pour leur dévouement et toutes les attentions portées à l'égard de leur mère. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Société Alzheimer, 690, rue St-Sacrement Ouest, Alma (Québec) G8B 4N9 Tél.: (418) 668-0161. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Adrienne Poirier et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunerairereberubeetfils.com

Bérubé & fils Dignité — Complexe funéraire

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunerairereberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

PARENT (M. Jean-Charles)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 13 mai 2018, à l'âge de 76 ans et 3 mois, M. Jean-Charles Parent, fils de feu M. Alcide Parent et de feu dame Yvonne Mathieu. Il était natif de Québec et demeurait à Chicoutimi depuis plus de 45 ans. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 25 mai 2018 de 19 h à 22 h. Le samedi 26 mai 2018, le salon ouvrira à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 26 mai 2018 à 10 h 30 à la chapelle Gravel et fils.

Les cendres seront inhumées au cimetière St-Grégoire de Montmorency ultérieurement.

Il laisse dans le deuil son frère et ses soeurs: Micheline, Jacques (Juliette Labbé), Francine (André Hamel), Denise (Winston McQuilkin); sa nièce Chantal Boucher (Janick Thériault) et leurs enfants: Anthony Boucher-Côté et Noémie Thériault; son neveu Éric Parent (Birgit Seis); ses tantes: Julienne Mathieu (feu Sosthènes Picard), Annette Bédard (feu Camille Mathieu), Céline Mathieu (Maurice Boutet) ainsi que plusieurs cousins, cousines, parents et amis.

Il laisse également dans le deuil plusieurs amis significatifs et précieux.

Un merci tout spécial au personnel soignant du Centre hospitalier de Chicoutimi qui a été d'une gentillesse et d'un soutien constant envers notre frère Jean-Charles ainsi que le personnel du CLSC de Chicoutimi pour le soutien à domicile. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Jean- Charles et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils — Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (Mme Cécile)

Est décédée dans la sérénité, à sa résidence, le 21 mai 2018, à l'âge de 93 ans et 3 mois, Mme Cécile Perron, fille de feu M. Philippe Perron et de feu Mme Albertine Lachance, demeurant à Saint-Félicien.

La famille accueillera les parents et amis au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le vendredi 25 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 26 mai 2018 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien.

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien.

Elle était la soeur de: feu Léona Perron (feu Alfred Thibeault), feu Étiennette Perron (feu Charles Castonguay), feu Edmour Perron (feu Annette Truchon), feu Georgette Perron (feu J.-Arthur Guay), feu Almas Perron (feu Irène Boutin), feu Thérèse Perron (feu Paul-Émile Laforge), feu Jean-Philippe Perron (feu Jeanne-d'Arc Dallaire) et Gisèle Perron.

Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Un remerciement spécial au Dre Brigitte Giguère et à l'équipe des soins palliatifs du CLSC de Saint-Félicien pour les bons soins prodigués.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

TRUCHON (M. Michel)

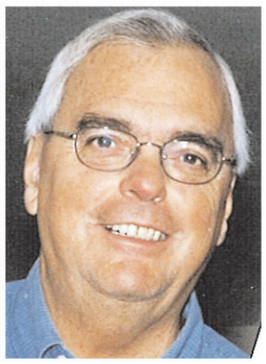

C'est le coeur brisé et avec une très grande tristesse que Bibiane Gauthier vous communique le décès de son conjoint tant aimé, Michel Truchon. Il est décédé le 15 mai 2018, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 75 ans, soutenu jusqu'à la fin par sa conjointe et son frère Jean-Louis. Pendant sa maladie, la présence de son fils chéri Jean avec qui il a tant partagé lui a été d'un grand réconfort.

La famille recevra les condoléances en présence des cendres le vendredi 25 mai 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h à la

Coopérative du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 26 mai 2018 à 11 h à l'église Notre-Dame de La Baie.

Il rejoint maintenant ses parents, Simone Maltais et Joseph Truchon; son frère Edouard et Jeanne; sa belle-mère Reine Morin; sa belle-soeur Lisette; son filleul Kurt Ellefsen.

Il restera présent dans le coeur de ceux qui restent et qui l'ont aimé: sa soeur Pierrette; son frère Jean-Louis; ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean-Noël, Nicole, Guy et Armande, Serge et Margot, Mireille, Jacynthe; ses neveux et nièces ainsi que de fidèles amis. Une pensée très spéciale pour ses deux filleuls Jean-Philippe Truchon et Jean-Sébastien Gauthier qui occupaient une grande place dans son coeur.

Comme enseignant, directeur d'école, dans son implication bénévole au conseil d'administration du Centre Cléophas-Claveau, il a toujours placé l'humain au coeur de ses préoccupations.

Un merci spécial à tout le personnel du 2 A de l'Hôpital de Chicoutimi pour leur dévouement et leur grande empathie. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de les recueillir. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

Alexandre Cusson, président de l'Union des municipalités du Québec, rappelle que 86 % des immigrants s'installent à Montréal, alors que 55 % des emplois disponibles sont à l'extérieur de la métropole. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

SELON LE PRÉSIDENT DE L'UMQ

L'immigration doit «unir» et non diviser

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

«L'immigration ne devrait jamais être un outil de division politique. Au contraire, on devrait y travailler tout le monde ensemble.»

En cette période préélectorale, le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) avait un message à livrer aux partis politiques provinciaux, qui ont différentes vues sur l'encadrement de l'immigration.

Visiblement, Alexandre Cusson espère que la question cesse aussi de diviser les Québécois. «Le vivre ensemble, ça fait appel à la tolérance. Je t'endure, tu m'endures», lance celui qui a manifestement un problème avec cette expression. «Il ne faut surtout pas embarquer dans des réflexes de peur. Il faut passer au bâtir ensemble», poursuit le président en entrevue éditoriale au *Soleil* dans le cadre d'une tournée des régions amorcée mercredi dans la capitale.

La tournée permet de lancer la plateforme municipale de l'UMQ dont l'un des piliers est l'occupation du territoire. Et selon M. Cusson, l'occupation du territoire passe inévitablement par la venue d'immigrants à l'extérieur des grands centres pour contrer la pénurie de main-d'œuvre qui sévit partout en province.

À ce propos, il rappelle que 86 % des immigrants s'installent à Montréal alors que 55 % des emplois disponibles sont à l'extérieur de la métropole. «Il faut se questionner sur la façon de les accueillir et bien les encadrer.»

M. Cusson est maire de Drummondville. Au fil des ans, une importante communauté colombienne s'y est installée. Comme quoi il est possible de les attirer à l'extérieur de l'île.

«On dit à la blague qu'il ne faut pas arriver en retard à l'aéroport parce qu'ils vont demeurer à Montréal», lance-t-il, sourire en coin, soulignant qu'il est normal pour un nouvel arrivant de vouloir s'installer là où vivent déjà des membres de sa communauté.

Reste que le sujet est sérieux. D'ailleurs, il félicite les efforts d'entreprises qui, de leur propre chef, recherchent des employés qualifiés à l'extérieur du pays pour satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre.

INTERNET ET MOBILITÉ

L'avenir des régions passe aussi par la mobilité durable et les télécommunications. Le président indique que 425 900 ménages doivent encore se passer d'Internet haute vitesse. C'est un frein important pour les entreprises qui voudraient s'installer en région. Selon lui, des investissements massifs doivent être faits pour connecter le Québec d'ici 2021.

Cette connexion doit aussi se faire sur les routes et par la voie des airs avec un système de transport efficace et abordable pour ne pas creuser davantage le fossé entre les grands centres et les régions.

Depuis longtemps, les utilisateurs du transport aérien se plaignent des coûts exorbitants des vols en région. Ça ne va pas mieux sur la route avec l'abandon ces dernières années de circuits d'autocars jugés non rentables dans l'Est-du-Québec. Des dossiers souvent discutés, pour lesquels M. Cusson souhaite que «cette fois soit la bonne».

«Il ne faut pas que la politique de mobilité durable du gouvernement du Québec s'arrête aux grands centres avec le tramway à Québec et le métro à Montréal. Les gens doivent avoir le sentiment que ça touche toutes les régions du Québec.»

Enfin, Québec peut directement s'impliquer dans la revitalisation des régions en décentralisant certains services. «Au fil des ans, la présence du gouvernement en région a diminué. Le chiffre varie d'une région à l'autre. Quand on parle de pêche, pourquoi ça ne pourrait pas être géré à Gaspé», illustre-t-il, en guise de conclusion.

Tous ruraux veut en finir avec le Québec à deux vitesses

Le mouvement Tous ruraux demande aux partis politiques d'en finir avec le «Québec à deux vitesses»: l'une rapide pour les villes et l'autre plus lente pour les régions.

«C'est sûr qu'actuellement, les villes demandent beaucoup, mais les régions ont besoin de plus. Ça, c'est clair», a lancé Marcel Groleau, président du mouvement Solidarité rurale, en marge du rassemblement Tous ruraux dans Beauport mercredi.

Selon lui, le gouvernement Couillard fait de gros investissements dans le Réseau express métropolitain (REM), l'échangeur Turcot à Montréal ou le tramway à Québec, alors que les régions attendent toujours de pouvoir compter sur un réseau Internet et cellulaire performant.

M. Groleau raconte par exemple que des producteurs laitiers ont de la difficulté à faire fonctionner leur robot de traite parce que le réseau cellulaire n'est pas assez étendu.

Invité à livrer un discours, le premier ministre Philippe Couillard a soutenu qu'il n'attendrait pas le gouvernement fédéral pour changer les choses. «J'ai pas l'intention de m'enfermer dans des petites chicanes de juridiction. Je pense que notre gouvernement peut et doit jouer un rôle également pour la desserte cellulaire.»

Pour M. Groleau, il s'agit de belles intentions. «On dit, on y arrivera dans 5 ans, mais c'est encore long 5 ans.»

Pour le conteur Fred Pellerin, l'ambassadeur du mouvement Tous ruraux, l'objectif est de faire comprendre aux urbains la richesse du territoire québécois. Il souhaite une solidarité et une prise de conscience personnelle de chaque citoyen. «Est-ce qu'on peut blâmer les gouvernements après si on déménage tous en ville?» **PATRICIA CLOUTIER**

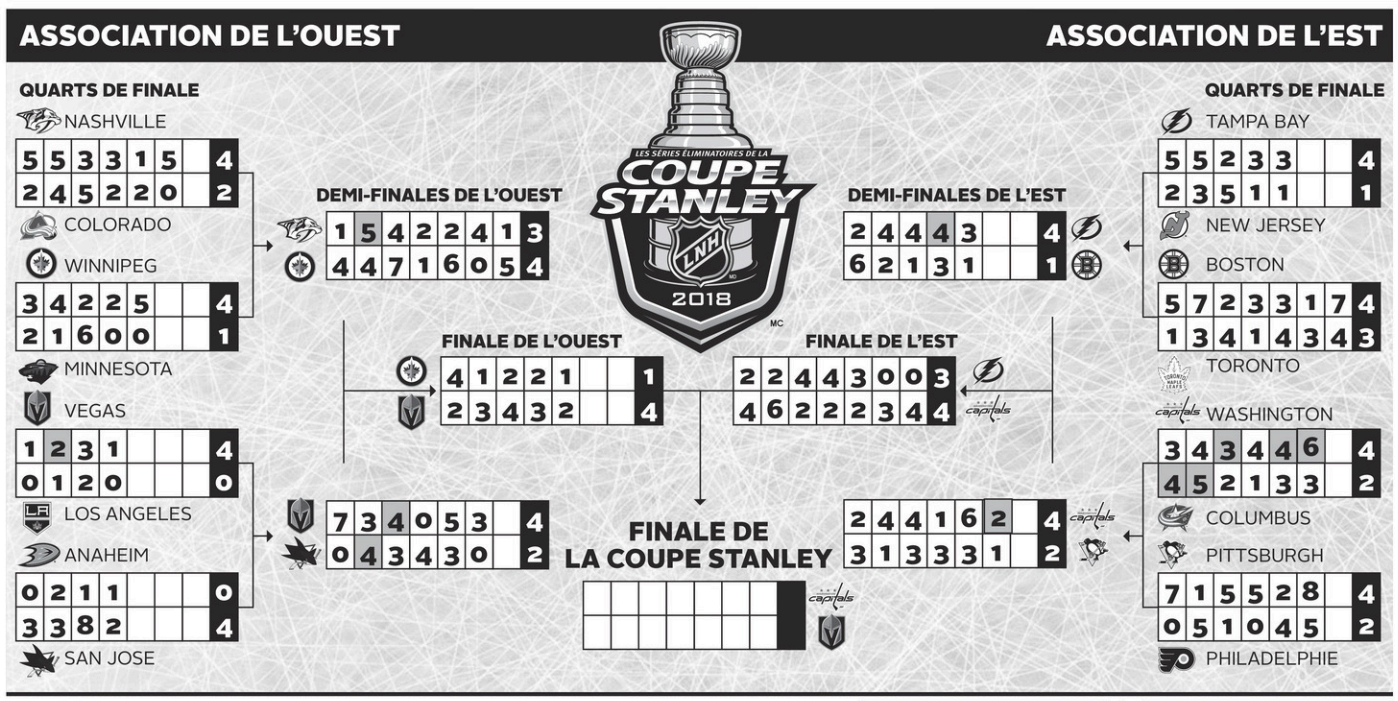

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION
(QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Boston (2) c. Tampa Bay (1)
Mercredi 2 mai
Tampa Bay 4 Boston 1
Vendredi 4 mai
Tampa Bay 4 Boston 3 (P)
Dimanche 6 mai
Boston 1 Tampa Bay 3

Pittsburgh (2) c. Washington (1)
Jeudi 3 mai
Washington 1 Pittsburgh 3
Samedi 5 mai
Pittsburgh 3 Washington 6
Lundi 7 mai
Washington 2 Pittsburgh 1(P)

ASSOCIATION DE L'OUEST

Winnipeg (2) c. Nashville (1)
Samedi 5 mai
Winnipeg 6 Nashville 2
Lundi 7 mai
Nashville 4 Winnipeg 0
Jeudi 10 mai
Winnipeg 5 Nashville 1

San Jose (3) c. Vegas (1)
Mercredi 2 mai
Vegas 0 San Jose 4
Vendredi 4 mai
San Jose 3 Vegas 5
Dimanche 6 mai
Vegas 3 San Jose 0

FINALE D'ASSOCIATION EST

Washington (1) c. Tampa Bay (1)
Vendredi 11 mai
Washington 4 Tampa Bay 2
Dimanche 13 mai
Washington 6 Tampa Bay 2
Mardi 15 mai
Tampa Bay 4 Washington 2
Jeudi 17 mai
Tampa Bay 4 Washington 2
Samedi 19 mai
Washington 2 Tampa Bay 3
Lundi 21 mai
Tampa Bay 0 Washington 3
Mercredi 23 mai
Washington 4 Tampa Bay 0

FINALE D'ASSOCIATION OUEST

Vegas (1) vs. Winnipeg (2)
Samedi 12 mai
Vegas 2 Winnipeg 4
Lundi 14 mai
Vegas 3 Winnipeg 1
Mercredi 16 mai
Winnipeg 2 Vegas 4
Vendredi 18 mai
Winnipeg 2 Vegas 3
Dimanche 20 mai
Vegas 2 Winnipeg 1

MARQUEURS
NOTE: en date du 22 mai.

	B	A	Pts
Kuznetsov, Was	11	12	23
Ovechkin, Was	11	10	21
Guentzel, Pit	10	11	21
Crosby, Pit	9	12	21
Wheeler, Win	3	18	21
Scheifele, Win	14	6	20
Pastrnak, Bos	6	14	20
Marchessault, Vegas	8	10	18
Kucherov, TB	7	10	17
Marchand, Bos	4	13	17
Stamkos, TB	7	9	16
Point, TB	7	9	16
Forsberg, Nas	7	9	16
Bergeron, Bos	6	10	16
Byfuglien, Win	5	11	16
Smith, Vegas	2	14	16
Oshie, Was	7	8	15
Stastny, Win	6	9	15
Carlson, Was	3	12	15
Backstrom, Was	3	12	15
Johansen, Nas	5	9	14
Karlsson, Vegas	6	7	13
Eller, Was	5	8	13
Palat, TB	6	6	12
Laine, Win	5	7	12
Couture, SJ	4	8	12
Krug, Bos	3	9	12
Hornqvist, Pit	5	6	11
Letang, Pit	3	8	11
Hedman, TB	1	10	11
Connor, Win	3	7	10
Wilson, Was	3	7	10
Krejci, Bos	3	7	10
Tuch, Vegas	6	3	9
Hertl, SJ	6	3	9
Arvidsson, Nas	5	4	9

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE

TROISIÈME RONDE

LAH

FINALES DE CONFÉRENCE
(QUATRE DE SEPT)

Toronto vs. Lehigh Valley
(Toronto mène la série 3-0)
Vendredi 18 mai
Lehigh Valley 3 Toronto 4
Samedi 19 mai
Lehigh Valley 2 Toronto 3 (P)
Mercredi 23 mai
Toronto 5 Lehigh Valley 0.
Vendredi 25 mai
Toronto à Lehigh Valley, 19h05.
Samedi 26 mai
x-Toronto à Lehigh Valley, 19h05.
Lundi 28 mai
x-Lehigh Valley à Toronto, 19h.
Mercredi 30 mai
x-Lehigh Valley à Toronto, 19h.

Rockford vs. Texas
(Texas mène la série 2-0)
Samedi 19 mai
Rockford 2 Texas 3 (P)
Mardi 22 mai
Texas 6 Rockford 5 (P)
Jeudi 24 mai
Texas à Rockford, 20h.
Vendredi 25 mai
x-Texas à Rockford, 20h.
Lundi 28 mai
x-Rockford au Texas, 20h.
Mardi 29 mai
x-Rockford au Texas, 20h.

COUPE MEMORIAL

À REGINA, SASKATCHEWAN

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Acadie-Bathurst	3	2	1	0	14	12	4
Hamilton	3	2	1	0	7	6	4
Regina	2	1	1	0	9	10	2
Swift Current	2	0	2	0	4	6	0

Vendredi 18 mai
Hamilton 2 Regina 3
Samedi 19 mai
Swift Current 3 A.-Bathurst 4
Dimanche 20 mai
Regina 6 Acadie-Bathurst 8
Lundi 21 mai
Swift Current 1 Hamilton 2
Mardi 22 mai
Acadie-Bathurst 2 Hamilton 3
Mercredi 23 mai
Regina à Swift Current, 22h
Jeudi 24 mai
Match de barrage, si nécessaire, 20h
Vendredi 25 mai
Demi-finale, 22h
Dimanche 27 mai
Finale, 19h

Les derniers gagnants de la Coupe Memorial
2017: Spitfires de Windsor
2016: Knights de London
2015: Generals d'Oshawa
2014: Oil Kings d'Edmonton
2013: Mooseheads de Halifax
2012: Cataractes de Shawinigan
2011: Seadogs de St. John
2010: Spitfires de Windsor
2009: Spitfires de Windsor
2008: Chiefs de Spokane
2007: Giants de Vancouver
2006: Remparts de Québec

NASCAR

MONSTER ENERGY

	Pts
1. Kyle Busch	503
2. Joey Logano	491
3. Kevin Harvick	484
4. Brad Keselowski	396
5. Kurt Busch	393
6. Clint Bowyer	386
7. Denny Hamlin	380
8. Martin Truex Jr	376
9. Ryan Blaney	365
10. Aric Almirola	342
11. Kyle Larson	336
12. Jimmie Johnson	286
13. Erik Jones	285
14. Alex Bowman	271

PINTY'S

	Pts
1. Louis-Philippe Dumoulin	47
2. Marc-Antoine Camirand	42
3. Noah Gragson	41
4. Kevin Lacroix	41
5. D.J. Kennington	40
6. Cole Powell	38
7. Kerry Micks	37
8. James Vance	36
9. Brett Taylor	35
10. Adam Martin	34
11. Peter Klutt	33
12. Andrew Ranger	33
13. Donald Theetge	31
14. Alex Tagliani	31
15. Jason White	29
16. David Thorndyke	28
17. Larry Jackson	27
18. Anthony Simone	26
19. Gary Klutt	25
20. Jocelyn Fecteau	24
21. Raymond Guay	23
22. Jean-Françis Dumoulin	22

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

FINALES D'ASSOCIATION
(QUATRE DE SEPT)

Boston (2) vs. Cleveland (4)
(Série égale 2-2)
Dimanche 13 mai
Cleveland 83 Boston 108
Mardi 15 mai
Cleveland 94 Boston 107
Samedi 19 mai
Boston 86 Cleveland 116
Lundi 21 mai
Boston 102 Cleveland 111
Mercredi 23 mai
Cleveland à Boston, 20h30.
Vendredi 25 mai
Boston à Cleveland, 20h30.
Dimanche 27 mai
x-Cleveland à Boston, 20h30.

Houston (1) vs. Golden State (2)
(La série est égale 2-2)
Lundi 14 mai
Golden State 119 Houston 106
Mercredi 16 mai
Golden State 105 Houston 127
Dimanche 20 mai
Houston 85 Golden State 126
Mardi 22 mai
Houston 95 Golden State 92
Jeudi 24 mai
Golden State à Houston, 21h.
Samedi 26 mai
Houston à Golden State, 21h.
Lundi 28 mai
x-Golden State à Houston, 21h.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	12	8	3	1	26	16	25
New York City	12	7	2	3	25	16	24
Columbus	13	7	3	3	18	10	24
New York	10	7	3	0	26	12	21
Orlando	11	6	4	1	21	18	19
N.-Angleterre	11	5	4	2	18	15	17
Philadelphie	11	4	5	2	12	15	14
Chicago	11	3	6	2	15	20	11
FC Toronto	10	3	6	1	14	19	10
Montréal	12	3	9	0	14	27	9
D.C. United	9	2	5	2	13	17	8

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	12	7	2	3	24	13	24
Los Angeles FC	11	6	3	2	23	18	20
Portland	10	5	3	2	16	15	17
FC Dallas	10	4	1	5	16	11	17
FC Vancouver	13	4	5	4	16	24	16
Houston	10	4	3	3	23	17	15
Los Angeles Gal.	11	4	6	1	15	19	13
Minnesota	12	4	7	1	14	22	13
Salt Lake	11	4	6	1	14	25	13
San Jose	11	2	6	3	18	22	9
FC Seattle	9	2	5	2	7	11	8
Colorado	10	2	6	2	11	17	8

Dimanche 20 mai
Kansas City 1 Minnesota 1
Houston 3 Chicago 2
New York 3 Atlanta 1
Lundi 21 mai
Los Angeles Gal. 1 Montréal 0
Vendredi 25 mai
FC Dallas au FC Toronto, 20h.
New York City à Houston, 21h.
San Jose à Los Angeles Gal., 23h.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Québec	4	2	,667	—
Sussex County	3	2	,600	½
Ottawa	3	3	,500	1
Rockland	3	3	,500	1
Trois-Rivières	2	2	,500	1
New Jersey	2	5	,286	2½

Lundi 21 mai
New Jersey 5 Ottawa 7
Mardi 22 mai
New Jersey 14 Ottawa 9
Mercredi 23 mai
Québec 2-10 Rockland 3-4
New Jersey 0 Ottawa 4
Trois-Rivières 1 Sussex County 2
Jeudi 24 mai
T-Rivières à S. County, 17h05 (2).
Québec à Rockland, 18h30.
Vendredi 25 mai
Québec à New Jersey, 19h05.
Ottawa à Sussex County, 19h05.
Rockland à Trois-Rivières, 19h05.
Samedi 26 mai
Québec à New Jersey, 18h05.
Ottawa à Sussex County, 18h05.
Rockland à Trois-Rivières, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	4	2	,667	—	G-1	4-2
Saguenay	1	1	,500	1	P-1	1-1
Charlesbourg	2	2	,500	1	G-2	2-2
Trois-Rivières	4	5	,444	1½	P-2	4-5

Section La Cage Brasserie sportive	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Saint-Eustache	4	2	,667	—	G-2	4-2
Laval	4	3	,571	½	G-1	4-3
Gatineau	2	2	,500	1	P-1	2-2
Montréal	2	3	,400	1½	G-1	2-3
Repentigny	1	6	,143	3½	P-6	1-6

Section Vertdure	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Granby	4	2	,667	—	G-3	4-2
LaSalle	3	2	,600	½	G-1	3-2
Longueuil	4	3	,571	½	P-2	4-3
Coaticook	0	5	,000	3½	P-5	0-5

Section Baseball Québec	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-18U	6	3	,667	—	G-2	6-3
ABC-16U	5	5	,500	1½	G-2	5-5

Lundi 21 mai
Saint-Eustache 7 Longueuil 3
Mardi 22 mai
ABC-16U 3 Québec 0
Repentigny 8 LaSalle 14
Mercredi 23 mai
Trois-Rivières 0 Québec 1
Repentigny 0 ABC-18U 2
Gatineau 3 Laval 10
Vendredi 25 mai
Québec à Charlesbourg, 19h30.
Montréal à Laval, 19h30.
Granby à Coaticook, 20h.

LBMQ

SENIOR QUÉBÉCOIS

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
St-Jean	1	0	,1000	-	G-2	2-0
Montréal	1	0	1,000	½	G-1	1-0
Shawinigan	1	0	1,000	½	G-1	1-0
Coaticook	1	1	,500	1	P-1	1-1
Thetford Mines	1	1	,500	1	P-1	1-1
Victoriaville	0	1	,000	1½	P-1	0-1
Acton Vale	0	1	,000	1½	P-1	0-1
St-Jérôme	0	1	,000	1½	P-1	0-1
Sherbrooke	0	1	,000	1½	P-1	0-1

Vendredi 25 mai
Acton Vale à Shawinigan, 20h
Coaticook à Victoriaville, 20h
Samedi 26 mai
Sherbrooke à St-Jérôme, 14h
Sherbrooke à Montréal, 19h

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	34	15	,694	—	—	7-3	G-4	15-7	19-8
New York	31	15	,674	1½	—	5-5	P-2	18-7	13-8
Toronto	23	26	,469	11	6	2-8	P-1	12-16	11-10
Tampa Bay	22	25	,468	11	6	6-4	P-3	8-12	14-13
Baltimore	15	33	,313	18½	13½	4-6	P-1	10-13	5-20

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	24	23	,511	—	—	6-4	G-2	13-9	11-14
Minnesota	21	24	,467	2	6	4-6	P-1	11-12	10-12
Detroit	21	28	,429	4	8	4-6	G-1	12-10	9-18
Kansas City	16	33	,327	9	13	3-7	G-2	7-18	9-15
Chicago	14	31	,311	9	13	5-5	G-1	7-17	7-14

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	32	18	,640	—	—	8-2	G-3	16-11	16-7
Seattle	28	19	,596	2½	—	7-3	G-4	12-10	16-9
Los Angeles	27	22	,551	4½	2	4-6	G-1	12-17	15-5
Oakland	25	23	,521	6	3½	6-4	P-1	11-10	14-13
Texas	20	31	,392	12½	10	4-6	G-2	9-17	11-14

Lundi 21 mai
N.Y. Yankees 10 Texas 5
Baltimore 3 Chi. White Sox 2
Detroit 2 Minnesota 4
Mardi 22 mai
L.A. Angels 3 Toronto 5
Boston 4 Tampa Bay 2
N.Y. Yankees 4 Texas 6
Baltimore 2 Chi. White Sox 3
Detroit 0 Minnesota 6
Seattle 3 Oakland 2 (10)
Interligue
San Francisco 2 Houston 11
Mercredi 23 mai
Detroit 4 Minnesota 1
N.Y. Yankees 10 Texas 12
L.A. Angels 5 Toronto 4
Boston 4 Tampa Bay 1
Baltimore à Chi. White Sox, 20h10.
Seattle à Oakland, 22h05.
Interligue
San Francisco 1 Houston 4
Jeudi 24 mai
L.A. Angels à Toronto, 12h37.
Baltimore à Chi. White Sox, 14h10.
Seattle à Oakland, 15h35.
Houston à Cleveland, 18h10.
Boston à Tampa Bay, 19h10.
Kansas City au Texas, 20h05.
Vendredi 25 mai
L.A. Angels à N.Y. Yankees, 19h05.
Houston à Cleveland, 19h10.
Chi. White Sox à Detroit, 19h10.
Baltimore à Tampa Bay, 19h10.
Kansas City au Texas, 20h05.
Minnesota à Seattle, 22h10.
Interligue
Atlanta à Boston, 19h10.
Arizona à Oakland, 21h35.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	29	19	,604	—	—	6-4	P-1	11-9	18-10
Philadelphie	28	19	,596	½	—	6-4	G-1	18-7	10-12
Washington	26	22	,542	3	½	6-4	P-1	12-14	14-8
New York	24	21	,533	3½	1	6-4	P-2	12-13	12-8
Miami	19	30	,388	10½	8	5-5	G-2	10-15	9-15

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	31	19	,620	—	—	8-2	G-3	13-9	18-10
Pittsburgh	26	21	,553	3½	—	5-5	P-4	15-9	11-12
St. Louis	26	21	,553	3½	—	4-6	P-2	15-11	11-10
Chicago	25	21	,543	4	½	4-6	P-2	13-10	12-11
Cincinnati	17	32	,347	13½	10	5-5	G-1	8-18	9-14

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Colorado	26	23	,531	—	—	5-5	P-1	7-11	19-12
Arizona	25	24	,510	1	2	1-9	P-7	14-12	11-12
San Fran.	24	26	,480	2½	3½	5-5	P-2	14-10	10-16
Los Angeles	21	27	,438	4½	5½	5-5	G-1	9-14	12-13
San Diego	21	30	,412	6	7	6-4	G-1	11-18	10-12

Lundi 21 mai
San Diego 2 Washington 10
Atlanta 0 Philadelphie 3
Miami 0 N.Y. Mets 2
Arizona 2 Milwaukee 4
Colorado 2 L.A. Dodgers 1
Interligue
Kansas City 0 St. Louis 6
Mardi 22 mai
San Diego 1 Washington 2
Atlanta 3 Philadelphie 1
Pittsburgh 2 Cincinnati 7
Miami 5 N.Y. Mets 1
Arizona 0 Milwaukee 1
Colorado 3 L.A. Dodgers 5
Interligue
Cleveland 10 Chi. Cubs 1
Kansas City 5 St. Louis 1
Mercredi 23 mai
Arizona 2 Milwaukee 9
San Diego 3 Washington 1
Atlanta 0 Philadelphie 4
Pittsburgh à Cincinnati, 19h10.
Miami 2 N.Y. Mets 1
Colorado à L.A. Dodgers, 22h10.
Interligue
Kansas City 5 St. Louis 2 (10)
Cleveland 1 Chi. Cubs 0
Jeudi 24 mai
Pittsburgh à Cincinnati, 12h35.
N.Y. Mets à Milwaukee, 20h10.
Vendredi 25 mai
San Francisco à Cubs, 14h20.
St. Louis à Pittsburgh, 19h05.
Washington à Miami, 19h10.
N.Y. Mets à Milwaukee, 20h10.
Cincinnati au Colorado, 20h40.
San Diego à Dodgers, 22h10.
Interligue
Toronto à Philadelphie, 19h05.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	44	171	49	63	,368
Martínez Bos.	46	178	31	61	,343
Machado Bal.	48	185	27	62	,335
Brantley Cle.	36	148	23	49	,331
Simmons L.A.A.	46	169	27	55	,325
Castellanos Det.	45	182	24	59	,324
Altuve Hou.	49	200	25	63	,315
Segura Sea	46	197	33	62	,315
Lowrie Oak	47	185	20	58	,314
Abreu W. Sox	44	173	24	53	,306

Points produits — Machado, Bal., 43; Martínez, Bos., 41; Davis, Oak, 38; Lowrie, Oak, 37; Haniger, Sea, 36; Judge, N.Y.Y., 36; Betts, Bos., 35.
Circuits — Betts, Bos., 16; Martínez, Bos., 15; Machado, Bal., 15; Ramírez, Cle., 14; Trout, L.A.A., 14; Gallo, Tex, 14.
Victoires — Kluber, Cle., 7; Severino, N.Y.Y., 7; Porcello, Bos., 6; Happ, Tor., 6; McCullers, Hou., 6; Morton, Hou., 6.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 101; Sale, Bos., 96; Verlander, Hou., 91; Paxton, Sea, 79; Severino, N.Y.Y., 76; Bauer, Cle., 73.
Victoires protégées — Diaz, Sea, 16; Kimbrel, Bos., 14; Greene, Det., 10; Treinen, Oak, 10; Colomé, T.B., 10; Rodney, Minn., 10.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Herrera Phi.	45	168	24	58	,345
Markakis Atl.	47	188	31	64	,340
Kemp L.A.D.	46	145	15	48	,331
Freeman Atl.	47	178	32	58	,326
Gennett Cin.	47	176	23	57	,324
Arenado Col.	44	164	25	53	,323
Cabrera N.Y.M.	43	167	25	53	,317
Almora Jr. Cubs	40	127	26	40	,315
Belt S.F.	45	163	28	51	,313
Martinez Stl.	44	167	19	52	,311

Points produits — Báez, Cubs, 38; Story, Col., 35; Freeman, Atl., 35; Harper, Wash., 34; Albies, Atl., 34; Gennett, Cin., 33; Suárez, Cin., 33; Pollock, Ari., 33.
Circuits — Harper, Wash., 15; Albies, Atl., 14; Villanueva, S.D., 12; Blackmon, Col., 12; Pollock, Ari., 11; Belt, S.F., 11; Shaw, Mil., 11; Báez, Cubs, 11.
Victoires — Scherzer, Wash., 7; Mikolas, Stl., 6; Nola, Phi., 6.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 104; Corbin, Ari., 81; Strasburg, Wash., 75; Degrom, N.Y.M., 69; Syndergaard, N.Y.M., 68; Greinke, Ari., 67.
Victoires protégées — Davis, Col., 17; Hand, S.D., 14; Familia, N.Y.M., 13; Boxberger, Ari., 12; Morrow, Cubs, 10.

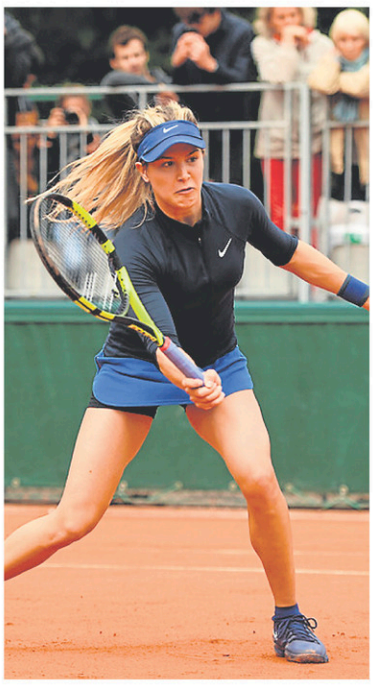

— PHOTO AP

QUALIFICATIONS DES INTERNATIONAUX DE FRANCE

Bouchard abdique au 1er tour

Presse canadienne

PARIS - Pour la première fois en cinq ans, Eugenie Bouchard ne sera pas du tableau principal du simple féminin d'un tournoi du Grand Chelem.

La Montréalaise de 24 ans a dû abandonner après seulement 48 minutes de jeu, mercredi, lors de son match de premier tour des qualifications des Internationaux de tennis de France.

Face à la Slovène Dalila Jakupovic, classée 121e au monde, Bouchard avait perdu la manche initiale 6-0 et tirait de l'arrière 2-1 lorsqu'elle s'est retirée. Les causes de son abandon n'ont pas été expliquées.

Lors de ces neuf jeux, Bouchard avait été victime de quatre bris de service sans obtenir une seule balle de bris. Elle avait également commis 18 fautes directes, trois fois plus que sa rivale, tout en ne réussissant que neuf coups gagnants, quatre de moins que Jakupovic.

Maintenant 167e au classement mondial de la WTA, Bouchard avait participé à tous les tournois du Grand Chelem depuis son exclusion au deuxième tour des qualifications en vue des Internationaux d'Australie de 2013.

Une année plus tard, Bouchard avait fait écarquiller les yeux des observateurs de la scène du tennis féminin en atteignant les demi-finales en Australie, à Paris et la finale aux Internationaux de Wimbledon. Ses performances lui avaient permis de se hisser au cinquième rang du classement mondial.

MARIANNE ST-GELAIS ET KASANDRA BRADETTE

Saint-Félicien fête ses olympiennes samedi

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Peu de municipalités d'un peu plus de 10 000 habitants peuvent se targuer d'avoir eu deux athlètes olympiques en action aux mêmes Jeux. C'est pourtant le cas de Saint-Félicien, qui en profitera d'ailleurs pour rendre hommage à ses deux olympiennes, Marianne St-Gelais et Kasandra Bradette, samedi, dans le cadre d'une grande fête organisée près de la Polyvalente des Quatre-Vents.

Pour l'occasion, la population est invitée à participer aux différentes activités familiales en compagnie des deux olympiennes, et ce, à compter de 9 h. Parmi les rendez-vous au programme, il y aura la course colorée «Prisme ma couleur» à compter de 10 h. L'ambiance sera festive avec des structures gonflables, un gros canon à mousse, des maquillages pour enfants, de la musique et de l'animation, ainsi qu'une oeuvre collective. Dans ce dernier cas, les participants de la course des couleurs sont invités à laisser leur empreinte une fois la course terminée. « Comme chaque année, cette toile est ensuite exposée à la polyvalente. La symbolique, c'est que tout le monde est capable de le faire et que collectivement, on arrive à de grandes choses », explique Suzanne St-Laurent, directrice des activités sportives, culturelles, touristiques et communautaires de la municipalité.

HOMMAGE

Un hommage sera fait aux olympiennes à 11 h 30. Maire de Saint-Félicien, Luc Gibbons n'a pas voulu en dire davantage, se limitant à dire que les deux reines de la fête auront droit à des surprises. « L'objectif, c'est de profiter de la présence ces deux jeunes femmes qui ont fait toute leur vie la promotion des saines habitudes de vie. Ce sont des exemples pour nos jeunes et on voulait absolument que les jeunes les voient et les côtoient. Qu'ils prennent conscience que c'est possible, même si t'es à Saint-Félicien, d'avoir un rêve », explique M. Gibbons.

« Je veux inviter toute la population à se joindre à la fête, beau temps mauvais temps. Mais il va faire beau ! J'ai un comité température très efficace ! », a conclu M. Gibbons en riant.

En plus de prendre part aux activités, Marianne et Kasandra pourront sans doute se rappeler de bons moments avec leurs entraîneurs de la première heure et leurs amis du secondaire de l'école des Quatre-Vents.

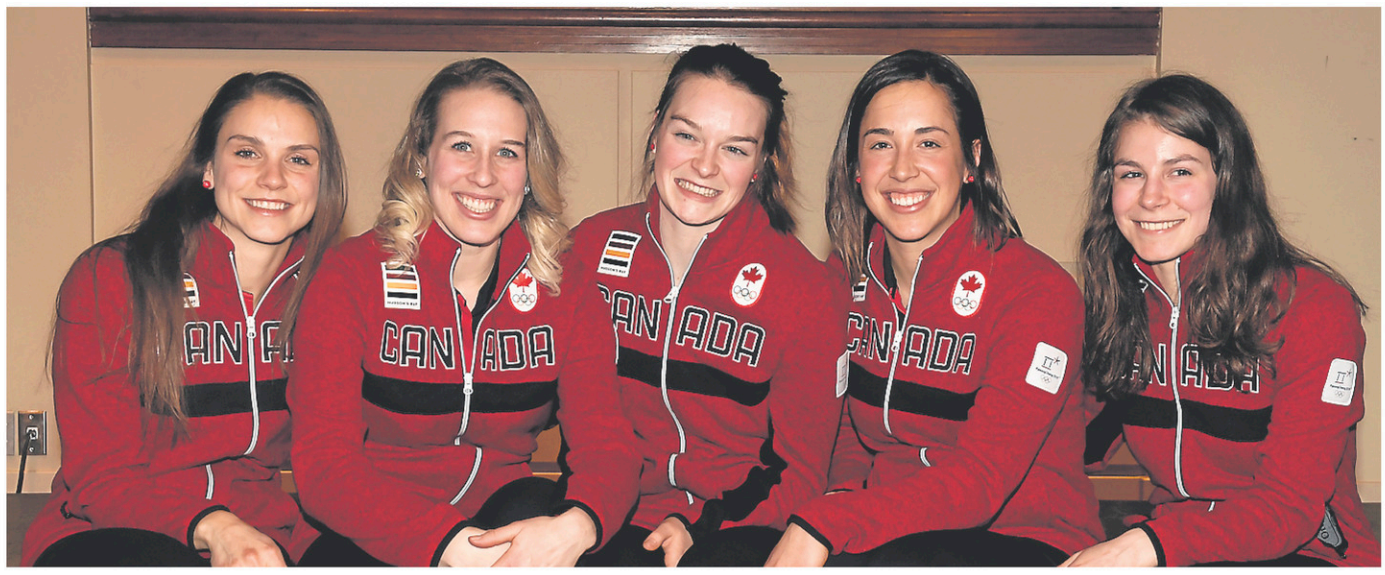

Saint-Félicien rendra hommage à ses deux olympiennes, Kasandra Bradette et Marianne St-Gelais (première et deuxième à partir de la gauche), samedi, dans le cadre d'une grande fête populaire. — ARCHIVES LA PRESSE, BERNARD BRAULT

COUPE MEMORIAL

Hausse du prix des billets, baisse du nombre de spectateurs

Presse canadienne

REGINA - Le président du comité organisateur de la 100e édition de la Coupe Memorial a indiqué que les coûts d'organisation de l'événement avaient entraîné une hausse du prix des billets, et par conséquent une baisse du nombre de spectateurs.

Shaun Semple a déclaré que les Pats de Regina, une équipe dont il est copropriétaire, ont dû verser 3,65 millions $ pour obtenir le championnat du hockey junior majeur canadien. Il a mentionné que le prix des billets commençait à 75 $, et que les propriétaires des Pats s'attendaient à perdre un peu plus de 2 millions $ si on prend en compte le tournoi et la cérémonie d'ouverture, qui comprenait un spectacle du groupe The Eagles au Mosaic Stadium.

Jusqu'ici, aucun des quatre premiers matchs de la Coupe Memorial ne s'est déroulé à guichets fermés au Brandt Centre, dont la capacité est de 6484 sièges. Mardi soir, le champion de la LHJMQ, le Titan d'Acadie-Bathurst, affrontera le champion de l'OHL, les Bulldogs de Hamilton.

Semple a ajouté que le prix des billets pendant le tournoi respecte jusqu'ici les prévisions.

Il a mentionné que depuis l'achat de la concession par cinq hommes d'affaires en 2014, le groupe de propriétaires souhaitait présenter l'événement à Regina à l'occasion du 100e anniversaire de l'équipe.

« Nous savions que nous allions perdre de l'argent lorsque nous avons pris la décision d'organiser l'événement, car nous savions que nous ne pourrions charger suffisamment pas être rentables à cause du nombre de sièges et des frais que nous devions payer », a expliqué Semple.

Le match d'ouverture des Pats contre les Bulldogs à la Coupe Memorial a attiré 5678 spectateurs, soit la plus petite foule des quatre rencontres disputées jusqu'à présent.

MARIO CANTIN AU SOMMET DE L'EVEREST

L'autre Mario très fier de son ami

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Pour avoir tenté deux fois d'atteindre le sommet de l'Everest, Mario Bilodeau est bien conscient de l'exploit accompli mardi par son ami Mario Cantin, également son comparse dans le Double défi des deux Mario.

« Il mérite tellement ce qui lui arrive. Je suis vraiment content pour lui », d'exprimer Mario Bilodeau, rappelant qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus dans cette quête de l'Everest.

Les deux hommes ont complété en février la dixième édition de l'événement hivernal de la traversée du lac Saint-Jean, qui sert de financement pour la Fondation Sur la pointe des pieds, qui a pour mission d'organiser des expéditions pour les jeunes atteints de cancer. Les deux hommes se sont rencontrés à la suite d'une conférence de Mario Bilodeau lors d'un congrès où il était question de l'utilisation de la nature et de l'aventure comme outil d'intervention auprès des jeunes en difficulté. De fil en aiguille, ils sont devenus amis et partenaires dans l'aventure. Mario Bilodeau se souvient de leur première expédition ensemble de dix jours sur le lac Saint-Jean où Mario Cantin avait abordé ce désir d'atteindre les plus hauts sommets du monde, comme l'Everest, une manière de l'aider à travers l'épreuve du décès de sa fille Mélanie dans un accident de voiture en 2002 et ainsi d'y donner un sens.

« Pendant ces dix jours-là, on a parlé continuellement de sa fille, de ses rêves. Étant un gars de haute montagne qui est allé à l'Everest, on s'était mis à jaser », se remémore-t-il, espérant que son ami profitera de ses moments de pur bonheur une fois redescendu au Népal. « Il doit avoir un poids aussi d'enlevé sur ses épaules. Il doit flotter. Il doit marcher mais avec une cadence et un poids différent qu'il l'a fait dans sa vie », d'annoncer Mario Bilodeau, insistant que Mario Cantin, maintenant installé en banlieue de Montréal comme vice-président régional de la Banque nationale, est un modèle et une inspiration et qu'il sera un porte-parole parfait pour ses prochains projets.

En 2011, Mario Cantin avait tenté une première fois le sommet de l'Everest, mais avait dû rebrousser chemin en raison d'une infection sévère de la gorge. « Ça fait partie de la montagne. Je sais c'est quoi », pointe Mario Bilodeau, précisant que les facteurs météo sont également cruciaux.

« Mario m'en avait parlé qu'il était déçu de ne pas avoir pu monter la première fois. Je lui avais répondu que ça faisait partie de l'aventure de la montagne », raconte Mario Bilodeau.

« Il n'avait pas réussi la première fois, mais il avait dans la tête de le refaire. Il s'est donné les moyens. Mario, c'est un gars persévérant qui a beaucoup de résilience et qui est très courageux. Il s'est donné la chance de réussir. Il s'est entraîné et préparé. Il a fait ses devoirs comme on dit. Il ne l'a pas volé. Il l'a gagné et mérite énormément son sommet », de lancer Mario Bilodeau, qui a un peu contribué à cette réussite, participant à la traversée de Charlevoix en ski hors-piste avec son ami depuis trois ans dans un programme d'entraînement pour l'Everest. Mario Cantin lui a écrit le matin de sa réussite pour lui annoncer que le moment était venu. « Il y a un peu de mon coeur qui est avec lui », avance-t-il.

Mario Bilodeau a également vécu la déception d'être si près du but. Lors de sa première tentative, en 1991, de forts vents avaient mis fin à son aventure. Puis, trois ans plus tard, il avait été invité à installer des cordes fixes sur la face nord, à plus de 8300 mètres. Il avait ensuite été pris dans une tempête qui avait fait craindre le pire à ses proches. Finalement, quand la fenêtre du sommet était bonne, il a aidé un collègue alpiniste qui était dans une mauvaise posture. « Je sais c'est quoi être en hauteur et mal pris, mais c'est le fun parce que c'est tellement incroyable », d'exprimer Mario Bilodeau, qui n'a pas l'intention de tenter sa chance une troisième et dernière fois.

Le Jonquiérois d'origine, Mario Cantin, fait maintenant partie du club sélect des grimpeurs qui ont atteint le sommet de l'Everest. Et comme il le fait chaque fois qu'il atteint un sommet, il dépose une photo de sa fille Mélanie décédée lors d'un accident de voiture en 2002. De retour au camp de base, il a envoyé cette photo du sommet à sa conjointe, Dominique Santerre, avec ce petit mot: « Notre petite Mélanie est maintenant sur le plus haut sommet du monde depuis le 22 mai 5h02. » — PHOTOS COURTOISIE

EN BREF

Guillaume Boivin poursuit sa route vers l'arrivée du Giro d'Italie

Tranquillement, mais sûrement, le cycliste natif du Saguenay Guillaume Boivin se dirige vers l'arrivée finale du Giro d'Italie. Mercredi, le porte-couleurs de l'équipe Israel Cycling Academy a conclu la 17e étape, longue de 155 kilomètres, au 143e rang. Boivin a fait partie d'un peloton qui a terminé à un peu plus de dix minutes du gagnant, Elia Viviani. Le membre de Quick-Steps Floors s'est imposé pour une quatrième fois de ce tour, avec une arrivée sur une chaussée détrempée. Pour sa part, le Gatinois Michael Woods a pris le 81e échelon, accusant un retard de 35 secondes. Il a tout de même conservé son emprise sur la 18e position au classement général. Guillaume Boivin pointe en 119e place. Le maillot rose est toujours porté par le Britannique Simon Yates qui jouit d'une priorité de 56 secondes sur le champion en titre, le Néerlandais Tom Dumoulin. La 18e étape reliera Abbiategrasso et Prato Nevoso. Si le parcours de 196 kilomètres est majoritairement plat, il se terminera avec une montée de 15 kilomètres à une pente moyenne de 7 %. **DAVE AINSLEY**

› LES BLUE JAYS S'INCLINENT 5-4 FACE AUX ANGELS

Andrelton Simmons a brisé l'égalité grâce à un simple de deux points en neuvième manche et les Angels de Los Angeles sont revenus de l'arrière pour vaincre les Blue Jays de Toronto 5-4, mercredi soir. Le releveur des Blue Jays John Axford s'est amené en sixième manche, mais il n'a fait face qu'à trois frappeurs. Il a concédé trois simples et une flèche à Martin Maldonado, qui a produit le premier point des Angels. La veille, les Jays avaient mis fin à une série de quatre revers en défaisant les Angels par la marque de 5-3. Les deux clubs recroiseront le fer jeudi après-midi. **PRESSE CANADIENNE** — PHOTO AP

La Montée des Héros déménage au Centre Dorval

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

La Montée des Héros déménage. La 5e édition de cet événement, organisé au profit de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, se déroulera au Centre Dorval d'Alma le 16 septembre prochain. Cette populaire course à obstacles se tenait auparavant au Mont-Lac Vert.

« On voulait offrir un nouveau site, un nouveau parcours. Donner un vent de fraîcheur à notre événement. Ce changement est pour la 5e édition. Ce n'est pas notre nouveau site permanent et ce n'est pas non plus une question de budget ou de location », a répondu Maxime Tremblay, de la fondation, questionné sur ce changement. Un peu plus de 4000 personnes ont déjà participé à cette course qui réussit à amasser près de 70 000 $ par année. Produits forestiers Résolu s'associe à l'événement en devenant le présentateur officiel. L'entreprise a versé près de 266 000 $ à la fondation depuis 1991.

« C'est un lien naturel pour nous. La santé et sécurité est une priorité chez PFR. Et la fondation permet aux gens de retrouver la santé », a commenté Paul Falardeau, de PFR.

La 5e édition sera également plus accessible aux familles, mais les athlètes trouveront également leur compte. Un circuit familial et un parcours élite seront aménagés sur le site du Centre Dorval.

Conseiller à la Ville d'Alma, Alain Fortin invite toute la population à venir participer à cet événement important pour la fondation. « C'est une course qui permet d'amasser un important montant. On parle de 70 000 $. Je pense que la Montée des Héros a mis la barre haute en matière d'événement caritatif au Lac-Saint-Jean », a exprimé M. Fortin, saluant le travail des bénévoles.

La période d'inscription a débuté cette semaine. Un prix spécial de 50 $ est offert jusqu'au 1er juillet. Les 400 premiers inscrits auront également droit à un chandail.

Maxime Tremblay de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, Paul Falardeau de PFR et Alain Fortin de la Ville d'Alma ont annoncé, mercredi, le déménagement de la Montée des Héros au Centre Dorval d'Alma. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LAURA LÉVESQUE

Antoine Roussel a passé deux semaines au Saguenay afin de recharger les batteries avant de reprendre l'entraînement en vue de la prochaine saison. Il a participé samedi à l'ouverture de la saison de la ligue de balle du parc des Hirondelles avec les Crink'As. L'attaquant de 28 ans souhaite s'entendre avec les Stars de Dallas sur un nouveau contrat. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

POSSIBLE JOUEUR AUTONOME SANS COMPENSATION

Antoine Roussel reste calme

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Même s'il a écoulé la dernière année d'un contrat de quatre ans avec les Stars de Dallas, Antoine Roussel dort encore sur ses deux oreilles. Si le choix lui appartenait, l'ancien attaquant des Saguenéens poursuivrait sans aucun doute sa carrière au Texas.

« Je peux toujours m'entendre avec les Stars. C'est mon objectif principal. C'est une priorité, c'est sûr. Advenant que ça ne soit pas le cas d'ici au 1er juillet, j'aurai la chance de parler à toutes les équipes », rappelle le Français d'origine, rencontré samedi dernier alors qu'il participait à l'ouverture de la saison de la ligue de balle-molle du parc des Hirondelles à Jonquière.

Il retournait à Montréal dimanche pour l'entraînement après avoir passé les deux dernières semaines au Saguenay auprès d'amis et membres de la famille, ce qui lui a fait le plus grand bien. « Jusqu'à maintenant, je suis détendu. Dans le meilleur des mondes, en ce moment, j'aurais un contrat. Je ne suis pas vraiment nerveux avec ça. Je le vois d'une bonne façon », indique Antoine Roussel qui fait entièrement confiance à son agent Christian Daigle pour le processus de négociations.

En 2014, après sa première saison complète dans l'uniforme des Stars, Antoine Roussel avait paraphé une première entente à long terme à un volet dans la Ligue nationale, de quatre ans et d'une valeur de 8 millions $. Même s'il désire s'entendre avec les Stars pour

un nouveau contrat, l'attaquant d'énergie ne veut rien forcer et signer quelque chose qui ne lui plaît pas.

« Que ce soit n'importe quel travail, tu ne veux jamais précipiter les choses. Tu veux toujours que ce soit bien fait », mentionne Antoine Roussel.

Et les Canadiens dans tout ça ? « J'ai grandi en étant un partisan des Canadiens. Ce serait vraiment le fun. Maintenant, je n'aime pas trop me projeter parce que je veux encore m'entendre avec les Stars. Tant que ça ne sera pas réglé, je ne veux pas voir trop loin. Si ça n'arrive pas avec les Stars, c'est sûr que je regarderais cette possibilité, mais il faut que l'offre soit là également », annonce le natif de Roubaix, qui a décidé pour une rare fois de faire l'impasse sur le Championnat mondial afin d'éviter tout risque de blessure. « Je ne voulais pas prendre de chance. On ne sait jamais. Il y en a toujours qui se blesse chaque année. Je ne voulais pas que ce soit moi », fait valoir Antoine Roussel, qui a eu une pensée pour l'entraîneur-chef du programme français, Dave Henderson, qui en était à sa dernière participation.

SAISON DÉCEVANTE

La dernière saison n'a pas rempli ses promesses pour les Stars et Antoine Roussel. Ils étaient en bonne position de se qualifier pour les séries éliminatoires avec une quinzaine de parties à disputer, mais une mauvaise séquence de huit défaites à un bien mauvais moment a eu raison des espoirs de danse printanière. « Je ne pensais vraiment pas que ça allait finir comme ça. On s'est effondrés pour plusieurs raisons », de révéler Antoine Roussel qui se montre également déçu individuellement. En 73 rencontres, il a touché la cible cinq fois et ajouté 12 passes, sans délaisser son aspect robustesse avec 126 minutes de pénalité.

« Mon début de saison n'a pas été gros. Je jouais du très bon hockey en fin de saison, mais ça ne s'est pas traduit dans des statistiques que les gens pouvaient voir », d'estimer l'athlète de 28 ans qui a encore sur le coeur l'élimination des Stars en 2016 en deuxième ronde face aux Blues de St. Louis. Il est encore convaincu que les Stars pouvaient légitimement aspirer aux grands honneurs.

« Au final, ça prend un peu de chance, les arrêts au bon moment, un peu de tout. C'est sûr que j'aimerais faire les séries tous les ans. On a l'équipe à Dallas et les joueurs pour y aller. C'est décevant que ça ne se soit pas produit », laisse tomber Antoine Roussel.

WASHINGTON SE MESURERA À LAS VEGAS

Les Capitals en finale

Presse canadienne

TAMPA, Fla. - Après avoir vu son rival Sidney Crosby et son compatriote Evgeni Malkin soulever la coupe Stanley trois fois avec les Penguins de Pittsburgh, Alex Ovechkin a fait un pas de plus vers une première conquête du précieux trophée.

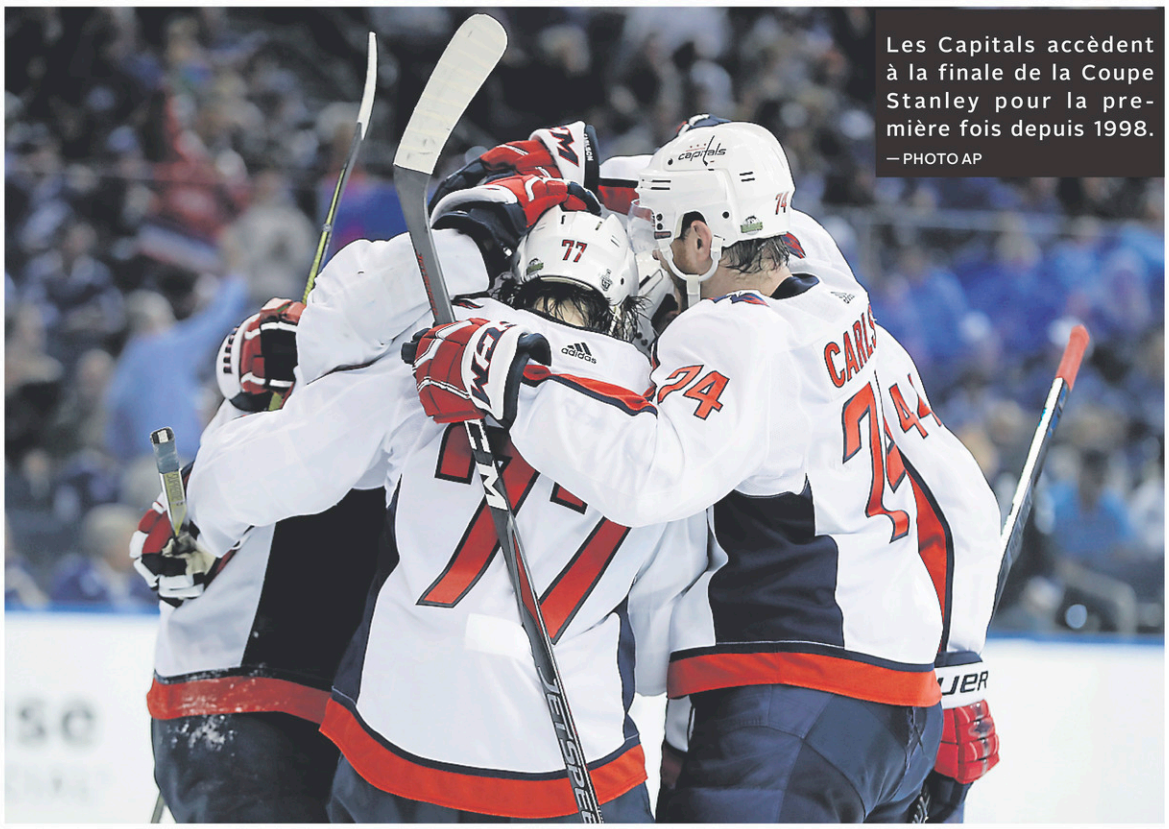

Les Capitals accèdent à la finale de la Coupe Stanley pour la première fois depuis 1998. — PHOTO AP

Ovechkin a donné le ton en marquant tôt en première période et les Capitals de Washington ont vaincu le Lightning de Tampa Bay 4-0, mercredi soir, pour accéder à la finale de la coupe Stanley pour une première fois depuis 1998.

Faisant face à l'élimination après avoir encaissé trois revers consécutifs, les Capitals ont gagné les deux derniers matchs pour remporter la finale de l'Association Est en sept parties. Ils ont dominé le Lightning 7-0 au chapitre des buts lors des deux derniers duels.

Les hommes de Barry Trotz auront maintenant rendez-vous avec les Golden Knights de Vegas, l'équipe Cendrillon de la LNH. Le premier affrontement de la finale de la coupe Stanley aura lieu lundi soir, au T-Mobile Arena de Las Vegas.

Ovechkin a aussi reçu l'aide d'Andre Burakovsky, qui a touché la cible à deux reprises, mais surtout du gardien Braden Holtby, qui a été sensationnel pour les Capitals en repoussant 29 rondelles. Nicklas Backstrom a ajouté un but dans un filet désert. Evgeny Kuznetsov a amassé une mention d'assistance, récoltant au moins un point dans un 10e match de suite.

Le Lightning a obtenu plusieurs bonnes occasions de marquer pendant la partie, mais Holtby a réalisé bon nombre d'arrêts spectaculaires, faisant la différence pour les Capitals. Son vis-à-vis, Andrei Vasilevskiy, n'a pas connu son meilleur match, paraissant ébranlé à quelques reprises. Le gardien russe a stoppé 19 des 22 lancers dirigés vers lui.

Le Lightning tentait d'accéder à la finale de la coupe Stanley pour une première fois depuis 2015. Lors de leurs trois conquêtes de la coupe Stanley, en 2009, 2016 et 2017, les Penguins avaient éliminé les Capitals au deuxième tour des séries. Cette fois, Ovechkin et sa troupe souhaiteront que la recette fonctionne aussi pour eux, car ils ont montré la porte de sortie à la formation de Pittsburgh en six matchs, lors de la demi-finale de l'Est.

Ovechkin a rapidement fait taire la foule au Amalie Arena en enfilant l'aiguille dès la 62e seconde. En entrée de zone, Tom Wilson a laissé le disque à Kuznetsov, qui a repéré le capitaine des Capitals de l'autre côté. Le tir sur réception d'Ovechkin a semblé surprendre Vasilevskiy, qui a déjà mieux paru.

Vasilevskiy a d'ailleurs été témoin des miracles de son opposant à l'autre bout de la patinoire, notamment en deuxième période. Parfois chanceux, le gardien des Capitals a sauvé les meubles lors d'une échappée d'Alex Killorn, quelques minutes après que Burakovsky eut doublé l'avance des siens.

Burakovsky en a rajouté avant la fin du deuxième engagement. L'attaquant de 23 ans a accepté une longue passe de John Carlson et il a profité d'un mauvais changement du Lightning pour s'amener seul devant Vasilevskiy. Son tir des poignets a trouvé le fond du filet entre les jambières du gardien.

Les timides efforts de l'équipe locale pour remonter la pente, au dernier tiers, n'ont pas été suffisants et Backstrom a confirmé la victoire des siens dans un filet désert.

Trotz all in *et à pleine vitesse*

SYLVAIN ST-LAURENT
CHRONIQUE
Le Droit

EN SÉRIES

OTTAWA

On ne parle pas assez de Barry Trotz depuis le début des séries. Si on se fie à toutes les rumeurs qui circulent, l'entraîneur-chef des Capitals de Washington vit sur du temps emprunté. Malgré tout le succès que son équipe a connu jusqu'ici, il pourrait se faire montrer la porte dans les prochaines semaines.

Pas plus tard que mercredi matin, on entendait un autre ragot circuler. La relation entre Trotz et son patron, le directeur général Brian MacLellan, serait mauvaise. Voilà pourquoi on aurait laissé le *coach* travailler toute la saison sans filet de sécurité.

Trotz a laissé couler, sans trop faire de vagues, la dernière année de son contrat. Il n'a pas changé d'un iota. À 55 ans, il a même prouvé au cours des dernières heures qu'il était prêt à s'investir physiquement pour donner un coup de pouce à son équipe.

Il existe une petite tradition amusante chez les Caps. On désigne toujours, au hasard, un joueur qui doit effectuer un tour de glace à fond la caisse lors de la dernière séance d'entraînement qui précède un match. Mercredi matin, avant la rencontre décisive de la finale de l'Est, un loustic a indiqué que le tour de Trotz était venu.

Cette suggestion a été très favorablement accueillie. Trotz n'a pas cherché à négocier. Il s'est prêté au jeu. «Il fallait trouver un nouveau cobaye, puisqu'on avait subi la défaite lors de notre dernière visite à Tampa. Ma façon de voir les choses est assez simple. On a fait appel à moi. À cette période de l'année, il faut que tout le monde s'investisse complètement. *All in*, dit le vieil adage. J'ai été surpris que mon nom sorte du chapeau, mais j'étais prêt», a-t-il expliqué aux journalistes en quittant la glace.

Il s'est permis d'en rajouter un peu, analysant sa performance avec un peu d'humour. «J'étais un peu inquiet dans les virages, puisque mes patins n'ont pas été très bien aiguisés cette saison. J'ai donc utilisé tout mon poids, en gardant mon centre de gravité très bas. Je n'ai pas effectué un tour de glace si rapide que ça. Pas grave. J'étais *all in*. À cette période de l'année, quand on a besoin de vous, il faut répondre à l'appel.»

Là-dessus, deux commentaires.

— Les Caps ont plus d'expérience que quiconque, dans les matchs numéro sept. Ça ne change rien à rien. En finale d'association, sur une patinoire étrangère, la pression devait être insoutenable. En relevant le défi qui lui était lancé, Trotz a fait rigoler tout le monde. Il a également attiré l'attention vers lui, ce qui a sans doute laissé un peu plus d'oxygène à certains de ses protégés. C'est sage.

— L'histoire ne dit pas quel joueur a eu l'idée de lancer le nom de Trotz pour ce tour de glace à pleine vitesse. Une chose est certaine, cependant. Un entraîneur qui n'a pas le respect ou l'affection de ses joueurs n'aurait jamais entendu son nom résonner dans de pareilles circonstances.

Trotz travaille dans la LNH depuis bientôt 20 ans. Il a connu une seule saison perdante depuis le retour du lock-out de 2005. Il a franchi le premier tour des séries chaque année depuis son arrivée à Washington en 2014-2015. Les Capitals ont-ils vraiment besoin d'un changement derrière le banc?

LE GAGNANT DU CONCOURS SURPRIS À LA MAISON PAR YANICK JEAN

Le petit DG d'un jour signe son contrat

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Toute une surprise attendait Gabriel Gagné mercredi après-midi. Le directeur général des Saguenéens, Yanick Jean, s'est rendu à son domicile pour lui faire une surprise et lui annoncer qu'il occuperait le poste de DG d'un jour, lors du repêchage de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, dans une dizaine de jours, à Shawinigan.

Depuis quelques années, des jeunes de 9 à 12 ans se retrouvent à la table de chacune des 18 équipes avec l'état-major, regroupant les recruteurs et les membres du personnel hockey. Cette année, les dirigeants des Sags ont décidé de faire les choses en grand. Le hasard a favorisé Gabriel Gagné parmi une cinquantaine de candidatures. Mercredi, Gabriel Gagné a donc reçu un gilet et une casquette en plus de signer en deux copies son contrat, dont une qu'il a pu conserver personnellement. Ensuite, il a fait face à la caméra des Sags et au journaliste du *Quotidien*. Parce qu'avec des fonctions importantes viennent de grosses responsabilités. «J'en parlais justement avec mes amis il y a deux jours et ils me disaient que ce serait vraiment une belle expérience», a raconté le jeune homme qui joue au hockey dans le niveau atome. Dans sa lettre de présentation, il disait qu'il aimerait un jour porter l'uniforme des Saguenéens.

À sa sortie de la maison, après une bonne poignée de main, Yanick Jean affichait un sourire de satisfaction. «On le fait pour les jeunes avant tout, de souligner le directeur général. On ne veut pas le faire juste pour le faire, mais bien le faire.

«C'est la première fois qu'on le fait de cette manière et c'est un gros "thrill" pour lui», de reprendre Yanick Jean, précisant que son nouvel acolyte aura même le privilège de monter sur l'estrade pour l'annonce du tout premier choix du repêchage et qu'il accueillerait les nouveaux espoirs tout au long de la journée.

«On ne s'empêche pas non plus de parler parce qu'il y aura un jeune à notre table. Il va avoir connaissance de tout. Il est vraiment privilégié», d'annoncer Yanick Jean, qui a éclaté de rire quand on lui a fait remarquer que le jeune homme devrait être témoin de beaucoup d'action comme il sera à la table des Sags.

Gagnant du concours DG d'un jour, Gabriel Gagné a signé son contrat mercredi en vue du repêchage de la LHJMQ qui se déroulera le 2 juin à Shawinigan. – PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Sports

DU MONT-LAC-VERT AU CENTRE DORVAL
LA MONTÉE DES HÉROS DÉMÉNAGE
29

LNH
ANTOINE ROUSSEL SANS CONTRAT AVEC LES STARS
29

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

Broil King

Barbecue 40 000 BTU
PTR-618798

- 3 brûleurs en acier inoxydable
- Grilles en fonte

349 99
29 16
12 mois

Whirlpool

Cuisinière encastrable PTR-655310

- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Grand hublot de verre
- Ronds expansibles

999 99
27 77
36 mois

Réfrigérateur PTR-681562

- Congélateur en bas
- Éclairage au DEL
- Tablettes de verre

1399 99
27 99
50 mois

Lave-vaisselle
PTR-676483

- Mise en marche différée
- Très silencieux
- 5 cycles

699 99
29 16
24 mois

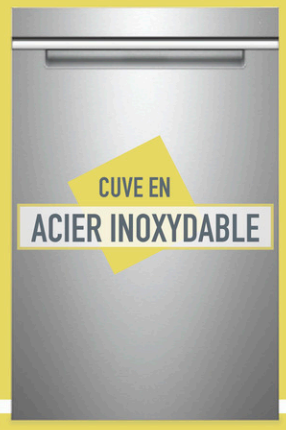

Danby

Refroidisseur à vin
PTR-611820

- Capacité de 38 bouteilles
- Porte réversible

499 99
20 83
24 mois

JUSQU'À **50 VERSEMENTS**

SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS ET LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

JBL

Ensemble de haut-parleurs 5,1 canaux PTR-912673

DOLBY ATMOS

DENON

Récepteur 4K PTR-677465

- Récepteur AVR-X2400H

DOLBY ATMOS · Bluetooth · Wi-Fi · AirPlay

PUISSANCE 665 WATTS

7,2 canaux

L'ENSEMBLE
PTR-912890

ÉPARGNEZ 1200$

1 703 99
1 699,99 + ÉCOFRAIS DE 3,20

47 22
36 mois
Courant : 2 899,99

Hisense

Téléviseur au DEL 4K Smart TV
PTR-693172

4K ULTRA HD TV

923 99
899,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

37 49
24 mois
Courant : 1 199,99

ÉPARGNEZ 300$

AUSSI DISPONIBLES

50 POUCES	PTR-693168	573,99	22,91 / 24 MOIS
55 POUCES	PTR-693169	623,99	24,99 / 24 MOIS

LG

Haut-parleur PTR-698689

- Écoutez jusqu'à 8 heures de votre musique et créez une ambiance lumineuse grâce à la fonction Bougie LED intégrée. Haut-parleur rechargeable.

PUISSANCE 3 WATTS

Bluetooth

ÉPARGNEZ 30$

70 24
69,99 + ÉCOFRAIS DE 0,25
Courant : 99,99

CONCOURS **EXCLUSIF**
À tous ceux qui auront complété leur profil client

À GAGNER EN MAI

KAMADO JOE
Barbecue au charbon Kamado Joe Jr
une valeur de 749,99$

POUR PARTICIPER :
Allez au tanguay.ca ou textez le mot « BBQ » au 1 800-TANGUAY (826-4829)

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

CHANGEMENT AUX HEURES D'OUVERTURE

Nos magasins sont maintenant ouverts dès 10 h les dimanches.

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI | LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 27 mai 2018. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

5294175